

MIEUX COMPRENDRE L'ITINÉRANCE EN RÉGION : PRÉCARITÉ RÉSIDENTIELLE ET MOBILITÉ INTERURBAINE

une étude exploratoire

Aude Fournier
Marie-Claude Rose
Roch Hurtubise
Christopher McAll

Août 2015

CREMIS

Centre de recherche de Montréal
sur les inégalités sociales
et les discriminations

Centre de santé et de services sociaux
Jeanne-Mance



Centre affilié universitaire

Merci à l'équipe du Centre le Havre, et tout particulièrement à Michel Simard, Danny Lacroix, Diane Raymond, Hélène Parent et Yves Provencher pour leur participation active à cette recherche. Merci également aux responsables de différentes ressources de la région d'avoir accepté de participer à une entrevue, afin de dresser un portrait des services de la région. Enfin, nous remercions tout spécialement les personnes qui vivent la précarité résidentielle et qui nous ont généreusement accordé de leur temps pour nous raconter leur parcours de mobilité. Cette recherche a été rendue possible grâce au financement du gouvernement du Canada par l'entremise de la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance (SPLI) du ministère Emploi et Développement social Canada.

Les opinions et les interprétations figurant dans la présente publication sont celles de l'auteur et ne représentent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.

Table des matières

<i>I - Sommaire des résultats</i>	4
<i>II – Quelques éléments au départ de cette recherche exploratoire</i>	8
<i>III - Méthodologie de la recherche</i>	14
<i>IV – Faits saillants : treize constats autour de la mobilité géographique et de la précarité résidentielle</i>	21
<i>V – Conclusion</i>	49
<i>VI – Bibliographie</i>	52
<i>VII- Pour en savoir plus...</i>	56
A. Portrait statistique des parcours géographiques et des motifs de déplacement des usagers d'un centre d'hébergement d'urgence	56
B. Parcours géographiques des usagers d'une ressource d'hébergement d'urgence dans une ville régionale du Québec	69
C. Organisation et points de vue des services de la région	100
Annexes	136
De l'absence des femmes dans cette étude (note explicative)	136
Questionnaire auprès des usagers d'une ressource d'hébergement	138
Schéma d'entrevue destiné aux personnes fréquentant le centre d'hébergement	143
Outil « parcours illustré »	147
Schéma d'entrevue avec les ressources	148
Liste des ressources rencontrées	151

Note aux lecteurEs

Cette recherche met en dialogue trois sources: (1) des questionnaires distribués auprès des usagers d'une ressource d'hébergement d'urgence logée dans une ville régionale du Québec, (2) des entrevues réalisées auprès de personnes fréquentant ce centre et ayant connu une mobilité interurbaine, ainsi que (3) des entrevues auprès de responsables de services communautaires et institutionnels de la région qui interviennent auprès de populations en situation de précarité résidentielle. Ces différentes sources sont décrites et analysées en détail dans la section « pour en savoir plus ». Le cœur du présent rapport se compose d'une discussion au croisement des paroles et expériences des acteurs rencontrés dans la région étudiée. Treize grands constats se dégagent de cette rencontre. Ils sont rédigés de telle manière que nous espérons qu'à la fois les acteurs terrain tout comme les chercheurs s'y retrouveront rapidement en regard de leurs préoccupations respectives.

I - Sommaire des résultats

Cette recherche s'intéresse à l'itinérance en région en ciblant la question de la mobilité géographique de personnes en situation de précarité résidentielle, ainsi que la réponse des acteurs institutionnels et communautaires face à cette mobilité. Cette recherche a posé les questions suivantes : *quel est le rapport aux lieux habités chez les personnes qui vivent une situation de précarité résidentielle? Quelles sont les rationalités sociales constitutives de leurs déplacements géographiques? Quels rôles les acteurs institutionnels et communautaires jouent-ils dans ces parcours? Quelles sont les initiatives et les pistes d'action pour mieux accompagner les personnes dans la recherche d'un lieu de vie significatif?* Cette recherche exploratoire privilégiant une méthodologie mixte vise à contribuer à la réflexion sur des initiatives et pistes d'action pour mieux accompagner les personnes dans la recherche d'un lieu de vie significatif.

Le point de départ est une ville moyenne du Québec où se trouve un centre d'hébergement d'urgence qui a constitué la porte d'entrée pour documenter les trajectoires des personnes en situation de précarité résidentielle du milieu. La réalité socioéconomique de cette région, l'identification de la migration interville comme un enjeu de l'intervention et de concertation, ainsi que l'important afflux de personnes sans domicile en provenance de l'extérieur faisait de ce contexte urbain régional un terrain intéressant pour documenter l'expérience de mobilité des personnes en situation de précarité résidentielle.

Méthodologie

Cette étude exploratoire visait à cerner l'articulation entre précarité résidentielle et mobilité géographique, à la fois du point de vue de personnes qui vivent une telle situation, et de celui des services communautaires et institutionnels. L'étude s'est ainsi appuyée sur une méthodologie mixte, combinant données statistiques et entrevues qualitatives auprès de ces deux groupes d'acteurs : personnes vivant en situation de précarité résidentielle et ayant connu une « mobilité interurbaine », ainsi que des intervenants et gestionnaires de ressources publiques et communautaires de la région qui desservent, entre autres, ces personnes.

- 73 questionnaires remplis par les usagers de la ressource d'hébergement d'urgence de la ville régionale ont permis d'établir un portrait d'ensemble du parcours géographique et des

motifs des déplacements intervilles et interrégions des personnes. Remplis sur une période d'une année, toutes les personnes intéressées, vivant ou arrivant à la ressource, ont été invitées à remplir le questionnaire. Ce sont majoritairement des hommes, âgés entre 20 et 77 ans.

- *Quatorze entrevues ont été réalisées auprès d'hommes fréquentant la ressource.* Ces entrevues ont permis d'explorer les façons dont les personnes se déplacent, en documentant leur expérience de la précarité résidentielle et de la mobilité, ainsi que le rapport aux différents lieux habités au fil des ans.
- *Onze entrevues ont été menées auprès d'intervenants et de gestionnaires de ressources communautaires et publiques* par lesquelles transitent des personnes en situation de précarité résidentielle dans la région de la ville étudiée. Ces acteurs-clefs ont permis de dresser un portrait des ressources existantes et d'avancer la réflexion sur les manières de répondre aux personnes ayant des trajectoires de mobilité géographique.

Principaux résultats

L'analyse croisée des questionnaires, entrevues auprès des usagers du centre d'hébergement et entrevues auprès de ressources de la région, ainsi que de la littérature scientifique, nous permet de dégager 13 grands constats :

1. La mobilité interurbaine fait partie de l'expérience récente de la majorité des personnes fréquentant le centre d'hébergement d'urgence de la ville régionale. Près de 75% des personnes sont dans la ville depuis moins de 5 années.
2. Ces personnes ont connu des déplacements variés entre villages, villes et métropole, qui ne se résument pas à un mouvement allant des petites villes vers les grandes. Ce déplacement multidirectionnel est surtout de nature proximale.
3. La quête du lien est au cœur des déplacements : les opportunités d'emploi et la présence d'un réseau social apparaissent comme des facteurs d'attraction et de rétention importants vers la ville régionale.
4. La ville régionale et de sa ressource d'hébergement se donnent à voir en accord avec deux grandes expériences : comme lieu de transit ou lieu d'une possible installation.
5. Les hommes rencontrés ne se distinguent pas de façon marquée des personnes domiciliées en ce qui a trait à leurs stratégies liées à la mobilité.

6. La mobilité des personnes en situation de précarité résidentielle s'inscrit au sein de divers *circuits géographiques*.
7. Il est pertinent de considérer la mobilité dans sa complexité, qui peut se définir sur un axe allant de la capacité positive à se déplacer jusqu'à une mobilité précaire.
8. Pour la plupart des acteurs de la région étudiée, l'accompagnement des déplacements des personnes en situation de précarité résidentielle s'inscrit à la marge de la mission de leur ressource.
9. Par leur localisation, leur structure et leurs règles de fonctionnement interne, les organismes publics et communautaires contribuent à une certaine mobilité à l'échelle de vastes territoires.
10. L'expérience des intervenants et celle des personnes en situation de précarité résidentielle laisse entrevoir une tension entre objectifs de stabilisation portés par l'intervention et projets de mobilité vers lesquels tendent les personnes.
11. L'offre d'un espace de répit est identifiée par les personnes et des intervenants rencontrés comme une pratique porteuse pour les personnes en déplacement.
12. La coordination locale des services a eu des impacts positifs sur la réponse offerte aux personnes en situation de précarité résidentielle et de mobilité dans la ville étudiée et une coordination au sein des régions et entre celles-ci est identifiée par les acteurs terrains comme une avenue à développer.
13. Cela dit, demeure le défi de la reconnaissance de la réalité de la précarité résidentielle en dehors des grandes villes et de ses formes cachées.

Limites de cette recherche

Cette étude exploratoire donne accès aux dynamiques sociales qui mènent les personnes à se déplacer de lieu en lieu. Cela dit, il importe de distinguer entre population itinérante et personnes usagères des ressources d'hébergement (Hurtubise, Babin et Grimard, 2009). Même si l'étude permet de saisir plusieurs aspects de la dynamique de mobilité, les personnes rencontrées n'épuisent pas les différentes formes d'instabilité résidentielle dans les milieux ruraux et on ne peut conclure qu'elles sont statistiquement représentatives de la population sans domicile du milieu. De plus, nous rendons ici principalement compte de la réalité d'hommes en situation de précarité résidentielle, celle des femmes n'ayant pas pu être documentée d'une façon satisfaisante. Nous savons que l'itinérance au féminin s'inscrit dans des réalités sociologiques à

part entière et qui méritent d'être étudiées pour elles-mêmes. (*Voir note explicative à la fin du rapport.*)

Retombées potentielles de la recherche

- ✓ Une meilleure compréhension du rôle que joue la mobilité dans l'expérience des personnes en situation de précarité résidentielle en région et en milieu rural, une compréhension qui pourrait permettre de saisir le potentiel de la mobilité dans la sortie de rue.
- ✓ Une prise de conscience de l'intérêt de penser conjointement au sein des interventions, des politiques et des services les enjeux de la stabilité résidentielle et de la mobilité.
- ✓ Le développement d'une perspective globale sur l'itinérance qui permettrait de saisir que bien que l'enjeu soit local et près des communautés, pour les personnes, il s'inscrit souvent sur une échelle plus large et implique une diversité de mouvement sur le territoire.
- ✓ Une définition plus complexe de la mobilité ne se réduisant pas au déplacement des corps dans des espaces physiques, mais saisissant la contribution de la mobilité à la construction de l'identité, comme levier de la quête de sa place dans le monde et comme moteur du changement personnel.

II – Quelques éléments au départ de cette recherche exploratoire

Cette recherche exploratoire vise à comprendre **l'expérience de mobilité interurbaine** (entre villes et villages) des personnes en situation de précarité résidentielle. Nous nous sommes attachés à l'expérience de personnes qui transitent par l'hébergement d'urgence d'une ville régionale, ainsi qu'à celle des acteurs communautaires et institutionnels qui œuvrent auprès de celles-ci. La réalité de la mobilité chez les personnes dont la situation matérielle et relationnelle est fragilisée a été peu documentée. Cependant, certaines initiatives locales ont été mises en place pour répondre à la réalité de personnes en mouvement. Pour ne prendre que cet exemple, la création du service *Premier arrêt* en 1999 par le YMCA de Montréal, en partenariat avec la gare d'autocars de Montréal (aujourd'hui appelée Station centrale), témoigne des défis et besoins rencontrés par des personnes qui se déplacent entre villes et villages au Québec¹. Parmi les personnes rejointes par ce service en 2013, environ 40 % sont sans domicile au moment de leur arrivée à Montréal. Elles arrivent avec des besoins « urgents », notamment de transport, d'assistance financière et psychologique, d'hébergement d'urgence et de communication.

Les champs de recherche et d'action sur l'itinérance et sur la mobilité se croisent rarement, la compréhension de la mobilité des personnes sans domicile se limitant souvent aux déplacements quotidiens sur le territoire d'une ville (Laberge et Roy, 2001). Peu de recherches ont porté sur cette mobilité « présumée » et sur les impacts de celle-ci sur la compréhension du phénomène de l'itinérance. Cette étude exploratoire vise à cerner les contours et l'articulation entre précarité résidentielle et mobilité géographique, à la fois du point de vue de personnes qui vivent une situation de précarité résidentielle, ainsi que des services communautaires et institutionnels.

Cette recherche se situe à la suite d'une étude réalisée en Montérégie qui se concluait en notant que « la question des déplacements interroge les modalités de l'intervention et l'organisation des services. Comment répondre adéquatement à des populations qui bougent, difficiles à rejoindre, difficiles à connaître? » (Roy, Hurtubise et Rozier, 2003 : 109). Les

¹ Ce service rejoint aujourd'hui plus de 500 personnes par année et vise prioritairement à « offrir des services de première ligne aux personnes vulnérables qui arrivent, transitent ou gravitent dans les environs de la Gare d'autocars de Montréal, dans une optique de prévention de l'itinérance et du recrutement à des fins criminelles » (YMCA, 2013).

personnes se déplacent avec un projet en vue, et le pari de cette recherche est que ce projet peut offrir une opportunité pour les accompagner vers une amélioration de leurs conditions de vie.

Sur les notions de précarité résidentielle et de mobilité

L'intérêt tardif pour la question de l'itinérance en milieu rural peut s'expliquer de plusieurs façons, dont notamment par la relative invisibilité du phénomène dans l'espace public en région, basée sur une définition longtemps très restrictive de « l'itinérance ». Il suffit de dire ici que les réalités désignées par le terme « itinérance » sont diverses, complexes et mouvantes. C'est ainsi que la définition de « l'itinérance » s'est vue élargir ces dernières années, alors qu'universitaires et acteurs terrain ont souhaité mettre de l'avant la complexité associée au fait de ne pas avoir accès à un logement adéquat. Le Réseau canadien de recherches sur l'itinérance (2012) définit l'itinérance comme *« la situation d'un individu ou d'une famille qui n'a pas de logement stable, permanent et adéquat, ou qui n'a pas de possibilité ou la capacité immédiate de s'en procurer un. C'est le résultat d'obstacles systémiques et sociétaux, d'un manque de logements abordables et adéquats, et/ou de défis financiers, mentaux, cognitifs, de comportement ou physiques qu'éprouvent l'individu ou la famille, et de racisme et de discrimination. La plupart des gens ne choisissent pas d'être un sans-abri et l'expérience est généralement négative, stressante et pénible. »* (RCRI, 2012, p. 1).² La Feantsa³ a proposé une typologie de l'exclusion du logement, ETHOS (2007) allant dans le même sens.

Plusieurs recherches sur l'itinérance en région ont constaté l'importance de reconnaître les diverses formes d'instabilité résidentielle, pour mieux en appréhender la réalité (Carle et Bélanger-Dionne, 2007; Forchuk et coll., 2010; Fitchen, 1992). Afin de rendre compte de la

² Le RCRI soutient que l'itinérance peut inclure une variété de situations de vie, réparties en 4 catégories :

- 1) les personnes sans abri, ou les personnes absolument sans abri qui vivent dans la rue ou dans des lieux qui ne sont pas conçus pour le logement des êtres humains;
- 2) les personnes utilisant les refuges d'urgence, y compris celles qui restent dans les refuges d'urgence de nuit pour les sans-abri, ainsi que les refuges pour les personnes affectées par la violence familiale;
- 3) les personnes logées provisoirement, signifiant les personnes dont l'hébergement est temporaire et qui ne possèdent pas le droit au maintien dans les lieux, et enfin;
- 4) les personnes à risque d'itinérance, soit des personnes qui ne sont pas sans abri, mais dont la situation économique et/ou de logement courante est précaire ou ne satisfait pas aux normes publiques de santé et de sécurité. Notons que pour bon nombre de personnes, l'itinérance n'est pas un état statique, mais plutôt une expérience fluide dans laquelle les circonstances et options de logement peuvent varier et changer de façon dramatique et fréquemment.

³ La FEANTSA, la Fédération Européenne des Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abri, est une fédération d'organisations à but non lucratif qui participent ou contribuent à la lutte contre l'exclusion liée au logement en Europe.

pluralité des situations de logement, dont l'existence d'abris très variés auxquels accèdent les personnes pour une durée plus ou moins longue, certains auteurs vont proposer la notion de « mal-logés » (Marpsat et Firdion, 2000, Laberge et Roy, 2001); d'autres encore distinguent itinérance visible et itinérance invisible (Carle et Bélanger-Dion, 2007; Christensen, 2012). Nous parlerons pour notre part de **précarité résidentielle**. Pour plusieurs personnes, « l'itinérance » se manifeste comme une précarité résidentielle, plutôt que l'absence complète d'un toit et la vie à la rue ou dans les ressources. La notion de précarité résidentielle recouvre différentes situations, telles que le fait de vivre en hébergement temporaire, dans des logements inadéquats, des maisons de chambres ou des motels, de vivre temporairement en maison de transition, de cumuler les séjours de thérapie ou des retraites dans des congrégations religieuses, de faire du *couchsurfing*, de vivre à la rue, autant de situations ponctuées de périodes en appartement privé et de colocations plus ou moins houleuses.

D'autre part, nous utilisons le concept de **mobilité** pour étudier les formes de déplacement vécues par les personnes en situation de précarité résidentielle. Dans son sens sociologique, ce concept désigne habituellement le changement de situation dans l'échelle sociale. Ici, c'est dans son sens géographique que nous l'utiliserons, comme le fait de se déplacer d'un lieu à un autre. Nous nous intéressons particulièrement à la mobilité interurbaine (intervilles) et interrégionale, en portant une attention à la manière dont celle-ci se vit entre milieux ruraux et centres urbains (de moyenne et grande taille).

La trajectoire de vie est ici utilisée comme outil de compréhension de l'expérience de mobilité des personnes sans domicile, puisqu'elle permet de mettre de l'avant les événements de la vie et les rapports sociaux qui marquent les parcours de déplacement (Bellot, 2000). La mobilité s'inscrit dans des relations sociales et le positionnement des individus (Zeneidi-Henry et Fleuret, 2007; Pichon, 2007). Il s'est ainsi agi de comprendre pourquoi une personne se trouve dans un lieu donné, à un moment précis de son parcours et ce qui a motivé ou contraint ses différents déplacements au cours de sa vie.

Notre objet étant de comprendre l'expérience de mobilité géographique des personnes en situation de précarité résidentielle, nous avons peu insisté sur la trajectoire menant les personnes à la précarité résidentielle. À l'instar de Zeneidi-Henry et Fleuret (2007) dans leur étude sur la

mobilité des SDF en France, nous nous intéressons ici non à la mobilité quotidienne et à l'échelle spatiale qui s'y rapporte, mais aux parcours géographiques à l'échelle d'une vie. La situation des personnes qui fréquentent un refuge d'hébergement d'urgence sert de cas limite permettant de saisir les dynamiques de mobilité intervilles et interrégionales, entre villes et milieux ruraux.

Objet et questions de recherche

Nous nous sommes intéressés à la signification et aux modes de mise en œuvre du déplacement des personnes en situation de précarité résidentielle, ainsi qu'aux stratégies d'intervention des ressources de la région étudiée. *Quel est le rapport aux lieux habités chez les personnes qui vivent une situation de précarité résidentielle? Quelles sont les rationalités sociales constitutives de leur mobilité géographique? Quels sont les motifs mobilisés pour expliquer le dernier déplacement vers le centre urbain étudié? Quels rôles les acteurs institutionnels et communautaires jouent-ils dans ces parcours? Quelles sont les initiatives et les pistes d'action pour mieux accompagner les personnes dans la recherche d'un lieu de vie significatif?*

Pour répondre à ces questions, le point de départ est une ville régionale de taille moyenne supérieure du Québec⁴ dotée d'un centre d'hébergement d'urgence, la Goélette⁵. L'enjeu de la mobilité interurbaine des personnes sans domicile a été identifié dans le plan d'action en itinérance de ce milieu. Selon l'Agence de la santé et des services sociaux de la région (2011), le tiers des personnes sans domicile proviendraient directement de l'extérieur de cette ville; ces personnes se retrouvant souvent sans réseau d'appartenance et faisant face à des impasses plus rapidement :

⁴ Cette ville se trouve dans une région ayant connu un déclin majeur dans le secteur de l'industrie forestière et de l'exploitation forestière. Considérée comme une industrie de base dans cette région, ce déclin a été accompagné d'une chute du secteur de la fabrication, notamment dans la transformation des métaux et la fabrication du papier, deux bases économiques importantes de la région. Ce déclin a par ailleurs été atténué par l'accroissement du secteur des services, qui se concentre cependant dans le centre urbain étudié (plutôt que dans les villes/villages périphériques). Ainsi, un déclin démographique a été observé dans différentes MRC de la région, au profit du centre urbain régional, qui a connu un solde migratoire positif depuis 2006. Cette situation économique se reflète sur le taux d'emploi de la région, qui est l'un des plus faibles au Québec (53,9 %). Ceci est dû au vieillissement de la population et au fait que la région compte des taux de chômage (7,8 %) et d'aide sociale relativement élevés.

⁵ Nom fictif

« Aujourd'hui, nous estimons recevoir plus de gens de l'extérieur de [cette ville] qu'en voir quitter pour les grands centres urbains. Cela contribue peut-être à réduire la pression sur nos partenaires des grandes villes, mais représente un défi d'accueil pour nos organismes. Ils doivent composer avec des ressources limitées et ne peuvent miser sur un réseau naturel autour de ces personnes 'déracinées'. » (ASSSMC, 2011, p. 32)

L'identification de la migration interville comme enjeu de l'intervention, ainsi que l'important afflux de personnes sans domicile en provenance de l'extérieur ont fait de cette ville un terrain intéressant pour documenter l'expérience migratoire des personnes sans domicile. De plus, dans cette ville, un travail de concertation important a déjà été réalisé entre les organismes institutionnels et communautaires par rapport aux personnes en situation de « rupture sociale »⁶.

La ville régionale compte trois ressources dédiées à l'itinérance, soit un centre d'hébergement d'urgence, un organisme de travail de rue et une Équipe itinérance⁷. Le centre d'hébergement d'urgence a été choisi comme porte d'entrée pour documenter les parcours de déplacement des personnes en situation de précarité résidentielle du milieu. Les intervenants et responsables de la ressource d'hébergement d'urgence a été invitée dès le début du projet à participer à la problématisation et à la mise en œuvre de cette recherche.

La ressource d'hébergement d'urgence : la Goélette

En 2013, le centre d'hébergement d'urgence la Goélette a hébergé 722 personnes, dont 118 femmes (16 %). La durée de séjour à l'hébergement d'urgence varie d'une nuitée à quelques mois, selon les besoins des personnes et la capacité d'accueil de la ressource. L'hébergement est accessible 24 heures sur 24 et les personnes peuvent y demeurer jour et nuit (incluant trois repas et plusieurs collations par jour) pour stabiliser leur situation et réaliser leurs démarches. Vingt-quatre places sont disponibles en hébergement d'urgence. Les personnes le souhaitant sont invitées à participer aux tâches liées à la cuisine, ainsi qu'à l'entretien. La ressource gère également deux maisons de chambres avec soutien communautaire, totalisant une quarantaine de

⁶ Comme l'évoque Paugam (1991) dans son étude sur la disqualification sociale à St-Brieuc en France, dans une ville de taille moyenne, les responsables des services publics et communautaires ont plus de chance de se connaître et d'élaborer ensemble des projets d'action communs, ce qui permet d'étudier globalement et dans de bonnes conditions les initiatives locales de lutte contre la pauvreté.

⁷ L'Équipe itinérance est née de la concertation des deux premiers organismes, ainsi que le Centre de santé et de services sociaux (CSSS) local et un centre de réadaptation en dépendance. L'Équipe itinérance a ses locaux dans le centre d'hébergement d'urgence.

chambres. Les personnes qui ont vécu une période d'itinérance peuvent y être logées à faible coût pour quelques mois à quelques années.

III - Méthodologie de la recherche

Considérant le peu de connaissances dont nous disposons sur l'expérience de mobilité interville et interrégionale au sein du Québec chez les personnes en situation de précarité résidentielle, ainsi que sur les pratiques d'intervention pour y répondre, nous nous sommes appuyés sur une approche sociologique qui met le sens des actions au centre de l'analyse. Une approche qualitative a été privilégiée dans l'analyse des entrevues, afin de dégager les significations que les différents acteurs donnent à leurs actions et à celles des autres, suivant la place qu'ils occupent dans ces rapports sociaux.

Nous avons utilisé une méthodologie mixte croisant données statistiques, entretiens auprès de personnes en situation de précarité résidentielle et entretiens auprès de ressources accueillant ces dernières dans la région étudiée. Pour alimenter la réflexion sur des initiatives et pistes d'action pour mieux accompagner les personnes dans la recherche d'un lieu de vie significatif, trois sources ont été construites et mises en dialogue :

1. établissement du portrait statistique de la trajectoire de mobilité des personnes qui fréquentent la ressource d'hébergement d'urgence, ainsi que de leurs motifs de déplacement. Soixante-treize usagers et usagères de la ressource ont rempli un questionnaire distribué sur quatre saisons, entre juin 2013 et mai 2014;
2. documentation et analyse de l'expérience de mobilité de personnes en situation de précarité résidentielle. Des entrevues ouvertes ont été réalisées auprès de 14 personnes hébergées au centre d'hébergement d'urgence de la ville régionale;
3. documentation des réponses des ressources publiques et communautaires de la région en regard de ces personnes qui circulent dans l'espace et à travers les services. Onze intervenants et gestionnaires œuvrant au sein de divers organismes du territoire susceptibles d'entrer en contact avec une population en situation de précarité résidentielle ont aussi été rencontrés en entrevue.

Une quinzaine de séjours d'une journée ont été effectués à la ressource, afin d'y distribuer les questionnaires et d'y réaliser des entrevues.

Établir le portrait de la mobilité des usagers de la ressource d'hébergement d'urgence

Dans un premier temps, nous avons voulu connaître le « profil géographique » des personnes fréquentant la ressource d'hébergement d'urgence de la ville régionale étudiée. En 2011, les acteurs locaux en première ligne de cette ville constataient une hausse significative du nombre de personnes desservies et estimaient qu'environ 30 % des usagers provenaient de l'extérieur de la ville (ASSSMC, 2011). Cependant, aucune documentation systématique ne permettait de connaître l'origine et le dernier lieu de résidence des personnes, ainsi que de comprendre leurs motifs de déplacement vers cette ville. C'est pourquoi un premier volet de la recherche a consisté à distribuer un questionnaire aux usagers de la ressource d'hébergement. Le questionnaire, établi avec les intervenants, a été pensé en complément aux questions déjà posées lors de l'entrée des personnes.

Les objectifs du questionnaire étaient de mieux cerner l'origine et la provenance des personnes, d'identifier les principaux facteurs attractifs et répulsifs associés à leur dernier déplacement interville et leurs perspectives d'avenir en termes de lieu de vie (*voir le questionnaire en annexe*). Pour la plupart des questions, les intervieweurs ont été invités à encercler la réponse correspondant le mieux aux propos de la personne, et à ajouter des précisions à l'aide de mots-clés évoqués par les personnes. Comprenant une douzaine de questions, le questionnaire prenait une dizaine de minutes à remplir. Différentes stratégies ont été utilisées pour distribuer le questionnaire. Une première moitié a été remplie par les intervenants, l'autre par les professionnelles de recherche⁸. Pour favoriser la participation, une compensation de 5 \$ fut remise pour les dernières dizaines de participants. Au terme de la démarche, 73 questionnaires ont été remplis.

⁸ La stratégie de départ était que le questionnaire soit rempli par les intervenants du centre d'hébergement à travers les rencontres de suivi individuel qui sont faites sur une base régulière avec les personnes, au moment qui leur apparaît le plus propice (selon l'état de la personne). Tous les intervenants chargés de remplir ce questionnaire avaient été rencontrés préalablement par les chercheurs, afin de leur expliquer le projet ainsi que les consignes pour remplir le questionnaire. Cette stratégie a permis de récolter une trentaine de questionnaires, mais les intervenants se sont à la longue essoufflés. La stratégie a donc dû être modifiée, pour que l'équipe de recherche assume elle-même la distribution de ce questionnaire sur place. Les intervenants n'avaient alors qu'à référer les personnes qui se portaient volontaires à un des membres de l'équipe de recherche sur place, qui remplissait le questionnaire avec elles.

Le profil des usagers variant en fonction des saisons, nous avons échelonné la distribution des questionnaires sur quatre saisons, de juin 2013 à mai 2014. Le questionnaire a été proposé à un échantillon aléatoire de personnes qui fréquentent la ressource (que ce soit *via* le volet « Hébergement d'urgence », le volet « Hébergement transitionnel » (en maisons de chambres) ou le volet « Suivi dans la communauté » par l'Équipe itinérance).

73 personnes ont répondu au questionnaire (distribution échelonnée sur une année), parmi lesquelles 8 femmes (11 %) et une personne transgenre. La moyenne d'âge est de 43,4 ans. Les groupes d'âge se répartissent comme suit : 17 ans et moins (0 %); 18-30 ans (15,1 %); 31-40 ans (26 %); 41-50 ans (27,4 %); 51-60 (26 %); 61 et plus (4 %). Parmi cet échantillon, 6 ont toujours vécu dans le centre urbain étudié, 36 y vivent depuis moins d'un an, 17 ont vécu entre 1 et 5 ans dans celui-ci, et 14 y vivent depuis plus de 5 ans. Le sous-échantillon de « migrants » est donc constitué au total de 67 personnes, avec une majorité ayant vécu leur dernier déplacement de manière récente (moins de 1 an).

Comprendre les logiques sociales de la mobilité des usagers de la ressource

Bien qu'elles s'inscrivent dans un univers contraignant, les actions des personnes en situation de précarité résidentielle sont motivées par des valeurs, des représentations du monde et des besoins. Elles sont productrices de normes sociales qui ne sont pas réductibles aux normes dominantes. Il nous est apparu important d'aborder l'enjeu de la mobilité des personnes en situation d'itinérance en faisant appel à l'expérience de ces acteurs qui reçoivent les services ou qui décident d'y renoncer (du moins à certaines occasions). Cette parole est centrale pour cerner l'expérience des lieux, ainsi que de l'usage, ou du non-usage, des services.

De septembre à décembre 2013, 16 entrevues qualitatives ont été réalisées auprès de personnes faisant appel aux services de la Goélette⁹. Parmi les personnes fréquentant la ressource d'hébergement, nous avons rencontré celles ayant précédemment résidé dans de petites villes ou des milieux ruraux (établi à moins de 10 000 habitants) au cours de leur vie. Ces personnes ont été identifiées sur la base des questionnaires, ainsi qu'en collaboration avec les intervenants de la

⁹ Une compensation financière de 20 \$ était offerte. Les entrevues furent d'une durée moyenne de 55 minutes.

ressource. Sur les 16 entrevues, 14 entrevues ont été retenues aux fins de la description et de l'analyse¹⁰.

Les thèmes des entrevues étaient les suivants : expériences et représentations des derniers lieux habités; milieu d'origine; parcours à travers différents lieux et expérience d'instabilité résidentielle; représentation et usage de la ville et des services de la ressource; perspectives pour la suite (*voir le schéma d'entrevue en annexe*). Nous avons également eu recours à un outil intitulé « parcours illustré » qui permettait d'indiquer les différents lieux vécus sur une échelle de temps, ainsi qu'une échelle du bien-être (*le « parcours illustré » se trouve également en annexe*). Le schéma d'entrevue, qui portait sur le parcours des personnes à travers différents lieux géographiques et l'impact des services pour répondre aux périodes de précarité résidentielle a donné lieu à des échanges portant essentiellement sur les dernières années de vie des personnes : les raisons les ayant menées dans la ville régionale où nous les avons rencontrés, leur façon d'habiter la ville et leurs aspirations pour la suite. Ce sont des témoignages qui parlent de beaucoup de souffrance, où les lieux et les services sont perçus comme jouant des rôles parfois centraux et parfois secondaires à leurs conditions d'existences. Plusieurs de ces hommes étaient arrivés à la ressource au cours des derniers jours. Tous étaient dans une phase difficile de leur vie. Il a parfois été difficile de dresser sur une ligne de temps les lieux et les déplacements d'une manière systématique. Nous avons des informations parfois disparates sur les différents lieux vécus et les points d'inflexion de la migration d'un lieu à l'autre sont souvent assez peu décrits.

Les quatorze hommes qui ont partagé leur expérience de la mobilité dans un contexte de précarité résidentielle sont âgés de 22 à 65 ans et sont tous originaires du Canada : ils se disent d'origine québécoise (12), ontarienne (1) et mohawk (1). Aucune personne n'est issue des minorités visibles. Une variété d'expérience de la précarité résidentielle et de la mobilité s'exprime parmi ces quatorze hommes. Quatre personnes ont connu une itinérance chronique (plus de 10 ans à la rue), cinq une itinérance cyclique au cours des vingt dernières années et cinq ont vécu un épisode de précarité résidentielle dans les dernières années (Acorn, 1993). Cette précarité s'est exprimée par une absence de toit, mais aussi par le fait de devoir régulièrement se déplacer.

¹⁰ Une entrevue a été retirée, car la personne n'avait pas vécu d'instabilité résidentielle et une seconde entrevue fût retirée, car la personne n'avait pas vécu en milieu rural. Une troisième entrevue, retenue celle-là pour analyse, n'a pas été enregistrée faute de consentement.

Nous avons rencontré ces hommes à un moment où ils vivent, ou ont récemment vécu, en situation de précarité résidentielle et fréquentent la Goélette selon différentes modalités:

- 8 hommes résident à l'hébergement d'urgence (depuis 2 à 14 jours)
- 3 vivent en maison de chambre (depuis 2 mois, 5 mois et 14 mois)
- 1 homme est suivi par l'Équipe Itinérance et vit en logement privé
- 1 homme travaille à la ressource d'hébergement dans le cadre d'un programme d'employabilité et vit en maison de chambre privée
- 1 homme est bénévole à temps complet à la ressource et vit en HLM.

Documenter les services et ressources de la région

Dans un troisième temps, nous avons rencontré des intervenants et des responsables de ressources qui desservent des personnes en situation de précarité résidentielle, afin d'établir un portrait des ressources existantes dans la région, ainsi que les différentes réponses et approches d'intervention proposées par ces ressources à l'égard des personnes en situation de précarité résidentielle qui circulent de lieu en lieu. Nous nous sommes tournés vers des ressources ressortant de manière significative dans les questionnaires et les entrevues réalisées auprès des personnes fréquentant la Goélette (impact sur leur parcours migratoire, récurrence). Nous avons retenu les ressources se trouvant dans la région sociosanitaire¹¹ de la ville étudiée, un territoire étendu englobant deux régions administratives voisines. Onze ressources ont ainsi été retenues sur la base des critères suivants : récurrence dans les questionnaires et les entrevues réalisés avec les migrants; les populations rejointes; les services offerts et la localisation.

Parmi les ressources qui se trouvent dans la ville étudiée, on retrouve le centre d'hébergement d'urgence, l'Équipe itinérance, le centre de détention provincial de la ville, l'organisme de travail de rue, le centre de réadaptation en dépendances, une maison de transition pour personnes judiciairisées ainsi qu'une maison de thérapie. Les ressources qui sont localisées à l'extérieur de la ville régionale regroupent quant à elles un centre d'hébergement en santé mentale, un centre d'hébergement d'urgence, un centre d'hébergement pour femmes victimes de

¹¹ Une région sociosanitaire est un territoire géographique défini par le ministère de la Santé et des Services sociaux, sur lequel se base l'organisation des services. La ville étudiée se trouve dans une région sociosanitaire qui englobe le territoire deux régions administratives voisines.

violence, ainsi qu'un centre de santé et de services sociaux. Les acteurs rencontrés en entrevue assument pour la plupart un rôle de coordination au sein des organismes. Le degré de contact qu'ils ont avec les usagers est variable, certains ayant un contact direct et fréquent avec ceux-ci, d'autres ayant surtout connaissance de la situation des personnes à travers les rencontres d'équipe.

Les thèmes des entrevues auprès des acteurs œuvrant au sein de ressources appelées à desservir des personnes en situation de précarité résidentielle ont porté sur la provenance de leurs usagers (dernière ville habitée, profils des personnes, pratiques de référencement), sur la situation résidentielle des personnes au moment de leur arrivée dans la ressource, sur les critères d'admission et les règles de fonctionnement interne, sur les pratiques de préparation et d'accompagnement de la sortie (installation ou rapatriement vers d'autres lieux) et sur la réalité de l'itinérance dans leurs milieux respectifs. Les acteurs étaient également invités à identifier des actions qui pourraient permettre d'améliorer le maillage entre les ressources des différentes villes et de consolider des services attentifs à la provenance des gens (voir le schéma d'entrevue en *annexe*).

Au total, onze intervenants et gestionnaires issus de ressources différentes ont été rencontrés en entrevue individuelle. La plupart assument des fonctions de coordination au sein de leur organisme. En regard de la région sociosanitaire étudiée, sept ressources sont localisées dans la ville régionale, et quatre se trouvent dans des villes et villages environnants, situés dans un rayon d'une centaine de kilomètres. Il s'agit toutes de ressources qui ont influencé le parcours de déplacement des personnes rencontrées en entrevue ou dans les questionnaires. À l'exception de deux d'entre elles (centre d'hébergement pour femmes victimes de violence et pour personnes judiciarisées), ces ressources interviennent auprès d'une clientèle mixte (souvent à prédominance masculine).

Voici les types de ressources rencontrées : deux centre d'hébergement d'urgence, deux centres de réadaptation en dépendances, un centre d'hébergement de crise psychosociale, un centre d'hébergement pour femmes victimes de violence, service santé mentale / dépendance du CSSS, une équipe intersectorielle en itinérance, une maison de transition et un centre de détention.

Une journée d'échange avec les acteurs du milieu

Une journée de diffusion, d'animation et d'échange orientée vers l'action sera organisée à l'automne 2015 avec les acteurs du milieu étudié (à la fois intervenants, gestionnaires et usagers des services), afin d'y diffuser les résultats de la recherche en axant sur les constats les plus susceptibles d'interpeller les acteurs locaux et d'identifier avec eux des pistes d'action pour la suite. Des rencontres similaires sont également prévues dans d'autres régions du Québec afin de réfléchir aux initiatives et pistes d'action pour mieux accompagner les personnes dans la recherche d'un lieu de vie significatif.

IV – Faits saillants : treize constats autour de la mobilité géographique et de la précarité résidentielle

La mobilité est souvent perçue comme une caractéristique des personnes en situation d'itinérance, le terme « itinérance » renvoyant en lui-même à l'idée de mouvement, d'errance. Or, cette mobilité a surtout été documentée à l'échelle intra-urbaine, notamment au sein des grands centres urbains. Mais qu'en est-il de la mobilité des personnes en situation de précarité résidentielle entre les villages, les villes et les régions? L'expérience d'organismes comme *Premier arrêt* à Montréal – qui intervient auprès d'une population précaire provenant de partout au Québec et au Canada et transitant par la gare d'autobus – laisse entrevoir l'importance de penser l'articulation entre mobilité interurbaine et précarité résidentielle.

Cette étude exploratoire vise à cerner les contours et l'articulation entre précarité résidentielle et mobilité géographique au sein d'une ville régionale du Québec, à la fois du point de vue de personnes qui en font l'expérience, et de celui des services communautaires et institutionnels. Pour ce faire, nous nous sommes intéressés aux acteurs gravitant au sein d'une ville de taille moyenne dotée d'un centre d'hébergement d'urgence. *Quelle est la nature de cette mobilité chez les personnes en situation de précarité résidentielle? Quels sont les modes de mise en œuvre de ces déplacements? Quels rôles les acteurs communautaires et institutionnels jouent-ils dans cette mobilité?*

Cette recherche met en dialogue trois sources : 73 questionnaires distribués auprès des résidents du centre d'hébergement d'urgence d'une ville régionale, 14 entrevues réalisées avec des personnes fréquentant ce centre et ayant connu une mobilité interurbaine, et 11 entrevues auprès de responsables de services communautaires et institutionnels de la région qui interviennent, de près ou de loin, auprès de populations en situation de précarité résidentielle. Ces différents regards sont décrits et analysés en détail dans la section « pour en savoir plus » du présent rapport de recherche. Les faits saillants présentés dans les prochaines pages se situent au croisement de ces regards, et ce, selon divers angles : portrait de la mobilité géographique de personnes en situation de précarité résidentielle, des logiques sociales de la mobilité de ces personnes, ainsi que des pratiques d'intervention en regard de cette mobilité par les ressources au

sein de la région étudiée. Treize grands constats se dégagent du croisement des paroles et expériences des acteurs rencontrés dans la région étudiée.

Portrait de la mobilité

Les recherches de terrain ayant croisé les réalités de l'itinérance et de la mobilité se sont principalement penchées sur les mouvements des milieux ruraux vers les centres urbains en Ontario et dans les Territoires du Nord-Ouest (Forchuk *et coll.*, 2010; Christensen, 2012; Kauppi *et coll.*, 2013). L'enjeu de la mobilité a également été abordé à la marge de projets portant sur l'itinérance dans diverses régions du Québec, notamment les Laurentides (Carles et Bélanger-Dion, 2007) et la Montérégie (Roy, Hurtubise et Rozier, 2003). Cependant, cette réalité demeure peu documentée. *Quel portrait de la mobilité interurbaine les questionnaires distribués sur une année auprès des usagers de la ressource d'hébergement de la ville régionale étudiée permettent-ils de dresser?*

(1) La mobilité interurbaine fait partie de l'expérience récente de la majorité des personnes fréquentant la ressource d'hébergement de la ville régionale.

Le questionnaire (voir annexe) s'intéressait au dernier déplacement des personnes les ayant menées dans le centre urbain étudié. Les résultats du questionnaire révèlent que la moitié d'entre elles (36 sur 73) sont arrivées dans la ville depuis 12 mois ou moins¹². Au

total, ce sont les deux tiers (N=53) qui vivent dans la ville depuis moins de 5 ans, et peuvent donc être considérés comme des migrants « récents » ou « intermédiaires », d'après la classification de Rahimian, Kolch et Koegel (1992, cités dans Kauppi *et coll.*, 2013). Seulement une personne sur dix identifie le centre urbain étudié comme le lieu principal de son enfance (tout en ayant vécu dans un ou plusieurs autres lieux avant d'y revenir).

Ces résultats contrastent avec les statistiques recueillies par le centre d'hébergement étudié. En effet, d'après les statistiques de cet organisme, 36 % des usagers proviendraient de l'extérieur de la ville régionale. Cette différence par rapport à nos résultats s'explique entre autres

¹² Huit femmes sur 73 ont accepté de répondre à ce questionnaire. Un nombre insuffisant pour réaliser une analyse différenciée selon le genre et établir des comparaisons entre ces deux groupes. Parmi les femmes rencontrées (N=8), 7 sont arrivées dans la ville depuis moins de deux ans.

par le fait que le refuge d'hébergement, comme la plupart des organismes, compile des données sur le « dernier lieu » habité. Or, les personnes qui se déplacent vers le centre urbain vont souvent avoir recours, à plus ou moins long terme, à des ressources personnelles (cohabitation avec des amis, de la famille) dans la ville régionale avant d'avoir recours à la ressource d'hébergement. Ainsi, en identifiant le lieu où se situait le dernier domicile de la personne, les statistiques masquent en partie cette mobilité. Ainsi, certains types d'itinérance qui ont cours dans les grandes villes trouvent leur origine dans d'autres espaces, non urbains, comme des villages, des petites villes ou des secteurs ruraux.

Dans le questionnaire, les personnes étaient invitées à identifier les « lieux significatifs » où elles avaient vécu auparavant. Chez certaines, ces lieux peuvent correspondre à une longue période de stabilité résidentielle, allant jusqu'à 20 ans de résidence dans une même ville. Cette période est souvent celle où elles ont fondé une famille et occupé un emploi stable. Le quart des répondants entretiennent un rapport étroit avec la ville régionale où nous les rencontrons, l'évoquant comme le « lieu le plus significatif » où elles ont vécu par le passé. C'est le lieu de leurs « souvenirs », de leur enfance, ou encore, un lieu d'accueil, où elles ont reçu une aide significative par le passé. D'autre part, les résultats au questionnaire distribué suggèrent que près du tiers des personnes hébergées souhaiterait quitter le centre urbain étudié dès maintenant ou lorsque leur situation sera stabilisée (dont près de la moitié souhaiterait réintégrer un milieu rural).

Les questionnaires recueillis révèlent que la provenance des personnes se répartit presque également entre petites villes (moins de 10 000 habitants), villes moyennes et grands centres. Chez les personnes en situation de précarité résidentielle qui ont été sondées, il n'y a pas de mouvement unidirectionnel les menant

de la campagne vers les grands centres, en passant par les villes de taille moyenne. Les représentations stéréotypées des personnes en situation d'itinérance dans les milieux ruraux se déplaçant vers les centres urbains ou dans les refuges d'hébergement méritent ainsi d'être nuancées. Cette appréhension contribuerait à alimenter, comme le soutient Cloke *et coll.* (2003),

(2) La trajectoire des personnes témoigne de déplacements multidirectionnels entre villages, villes et grands centres.

l'idée d'après laquelle l'itinérance n'existerait pas en milieu rural, puisque ces personnes seraient forcées de migrer vers les grands centres pour avoir accès aux ressources.

Pour la majorité des personnes, on parle d'une mobilité proximale (en provenance des villes et villages environnants), suivie d'une mobilité interrégionale puis, dans quelques cas, d'une mobilité à l'échelle canadienne. Un peu plus d'une personne sur 4 provient d'une petite ville, alors que la majorité provient de villes moyennes du Québec. Le tiers des répondants provient directement d'une ville ou d'un village localisé dans la région administrative du centre urbain étudié¹³. Plusieurs arrivent également de la région de Montréal (N=8), alors que les autres se répartissent principalement parmi les régions périphériques à la région étudiée.

Les déplacements s'inscrivent dans des réalités complexes et répondent à divers impératifs et aspirations qui ne sont pas modulés uniquement par la taille d'une ville, ni par la localisation des ressources. Les mouvements vers les milieux urbains et les villes de taille moyenne sont motivés par une variété de raisons, comme la recherche de groupes affinitaires, le besoin de ressources ou de services spécifiques, une prise en charge institutionnelle, une amélioration des conditions de vie ou la recherche d'un travail. La mobilité des personnes sondées suit notamment certaines tendances démographiques, intimement liées à la vitalité des régions. Par exemple, la plus forte affluence de « migrants » provient d'une municipalité à proximité qui rencontre des difficultés économiques importantes, lesquelles se traduisent par un important déclin démographique et une migration marquée vers la ville régionale. On remarque que les personnes qui proviennent d'une petite ville ou d'une collectivité rurale se déplacent pour leur part principalement vers la ville régionale où nous les rencontrons pour accéder à des services institutionnels ou communautaires qui ne sont pas disponibles dans leur communauté (surtout l'hébergement d'urgence) ou *via* des services institutionnels, soit pour une hospitalisation, une détention ou une thérapie¹⁴. D'un autre côté, les personnes qui ont quitté un

¹³ Ce constat rejoint celui de Kauppi et coll. (2013), qui ont étudié les dynamiques migratoires chez les personnes sans domicile dans la ville de Sudbury en Ontario.

¹⁴ Les recherches ayant abordé l'enjeu de la migration des milieux ruraux vers les centres urbains (Forchuk *et coll.*, 2010; Christensen, 2012) ont mis de l'avant le manque de services en santé mentale, les difficultés de transport, les risques de stigmatisation en lien avec les problèmes de santé mentale, le manque de logements adéquats et abordables, les problèmes judiciaires (notamment, une incarcération) et l'influence négative des problèmes de consommation et de violence comme des éléments qui les ont amenés à quitter le milieu rural où ils vivaient. Par ailleurs, la recherche d'emploi, la nécessité de recevoir des services de santé spécifiques, la quête d'un diplôme

grand centre urbain pour se rendre dans la ville étudiée justifient ce déplacement principalement par le souhait de se rapprocher de leur réseau social (surtout familial) et de revenir vers une ville qu'elles qualifient parfois comme un lieu d'appartenance. Pour d'autres, ce n'est pas tant le réseau social qui apparaît significatif que certaines ressources qu'elles jugent positivement au regard d'une expérience passée au sein de celles-ci.

Sous un autre angle, il ressort des questionnaires et des entrevues que les portes d'entrée vers les milieux ruraux pour les personnes en situation de précarité résidentielle sont plutôt limitées. Les personnes qui ont réintégré un milieu rural à un moment ou l'autre de leur parcours, ou qui souhaitent en réintégrer un, appuient ce déplacement sur la présence d'un membre de leur famille ou une relation de couple. Quelques-uns évoquent également des expériences de travail saisonnier. Ainsi, il y aurait peu de voies d'accès par lesquelles il serait possible de retourner en milieu rural.

Afin d'éclairer les motifs de déplacement des personnes fréquentant temporairement la ressource d'hébergement, le questionnaire explorait, d'une part, les facteurs les ayant motivées ou contraintes à quitter leur dernier lieu de vie (facteurs répulsifs), et d'autre part,

(3) La quête du lien est au cœur des déplacements : les opportunités d'emploi et la présence d'un réseau social constituent des facteurs d'attraction et de rétention importants au sein de la ville régionale.

les éléments les ayant amenées à s'installer dans le centre urbain étudié ou à y transiter (facteurs attractifs). Le travail apparaît au premier rang des motifs évoqués par les personnes pour justifier le départ de leur dernier lieu de vie. En deuxième lieu, près de la moitié des personnes disent avoir choisi le centre urbain pour des motifs liés à la famille et/ou au réseau social. Ainsi, la quête du lien est au cœur des déplacements¹⁵.

Ce constat contraste avec certaines recherches ayant porté sur la migration des personnes en situation de précarité résidentielle (Forchuk *et coll.*, 2010; Christensen, 2012), dans lesquelles

d'études, l'accès facile aux drogues et à l'alcool sont ressortis dans ces recherches comme des facteurs attirant ou contraignant les personnes à se rendre en milieu urbain.

¹⁵ L'expérience des personnes mal logées ou sans logement rencontrées dans le cadre de l'étude de McAll et coll. va également dans le sens de cette recherche et inscription en divers espaces relationnels. (McAll et coll. 2012)

le réseau social et familial est absent comme facteur explicatif des trajectoires migratoires, laissant présumer une complète rupture relationnelle chez les personnes sans domicile. Les résultats du présent projet montrent plutôt que les rapports amicaux et familiaux agissent comme des référents centraux de la mobilité des personnes en situation de précarité résidentielle. Les personnes rencontrées migrent parce qu'elles se mettent en quête d'un espace relationnel. Plusieurs choisissent la ville étudiée pour se rapprocher de leurs enfants, de membres de leur fratrie (bien qu'ils ne les côtoient pas nécessairement), d'un parent malade, du lieu où sont enterrés leurs parents ou de connaissances chez lesquelles ils pourront se loger.

Le croisement des deux dimensions que sont les facteurs attractifs et répulsifs a permis d'identifier quatre types de déplacement chez les personnes sondées. Le premier type de déplacement (rechercher ses repères) correspond aux personnes qui indiquent comme « évènement déclencheur » de leur déplacement une perte d'emploi ou une difficulté à trouver du travail, problème qui se combine dans plusieurs cas à une situation de précarité résidentielle (incapacité de payer leur loyer ou formules précaires de logement comme la colocation ou des chambres). La majorité d'entre elles a choisi le centre urbain pour se rapprocher de son réseau et « se trouver une *job* », retrouver certains repères.

Le second type de déplacement est évoqué par des personnes qui ont quitté leur dernier lieu de vie en raison d'une situation liée à la consommation, au jeu ou à un problème de santé mentale (qui s'accompagne souvent de démêlés avec la justice, de problèmes familiaux, de colocation ou d'endettement). Plusieurs insistent sur leur désir de changer de réseau, prendre un « *break* », de changer d'air, alors que quelques-unes disent plutôt être parties sur un « *no where* ». Elles choisissent principalement le centre urbain pour des motifs liés aux services de désintoxication ou à l'hébergement d'urgence, sans insister sur la présence d'un réseau social dans ce nouveau milieu de vie. Il est intéressant de noter qu'aucune de ces personnes n'évoque la ville comme un milieu de vie significatif avant d'y arriver ou n'est native de celle-ci.

Un troisième groupe de personnes parle d'un « déplacement contraint », relié principalement à des problèmes judiciaires (interdits de contact, ordonnance de probation en thérapie ou incarcération) ou une hospitalisation en psychiatrie. Le dernier lieu de résidence de la plupart de ces personnes est dans la région administrative de la ville étudiée. Au moment de leur

sortie de l'institution, la majorité d'entre elles choisissent de demeurer dans le centre urbain pour l'hébergement d'urgence ou différentes formules de logement temporaire (notamment, la maison de transition pour personnes judiciarisées).

Finalement, un groupe de personnes inscrit au cœur de ses motifs de déplacement des relations familiales (par exemple, le projet d'étude ou de travail de leur conjointe, le rapprochement d'un enfant vivant en famille d'accueil ou desquels elles s'étaient éloignées suite à un divorce). Dans ces cas, la perte du domicile survient généralement après leur installation dans la ville régionale, à la suite, par exemple, d'un divorce.

Il est à noter qu'arrivant dans ce nouveau milieu de vie avec l'espoir de stabiliser ou d'améliorer leur situation de vie, les projets d'insertion se heurtent à plusieurs défis.¹⁶ Plusieurs vivent dans des formules précaires de logement, notamment en colocation avec une connaissance, laquelle se solde souvent par un conflit.¹⁷ D'autres devront s'appuyer sur des réseaux d'aide informel et communautaire à leur arrivée, le temps de trouver des alternatives. Dans la présente recherche, un peu plus de la moitié des personnes qui espéraient trouver un emploi à leur arrivée n'y sont pas parvenues au moment où nous les rencontrons (il s'agit toutes de personnes vivant dans la ville régionale depuis plus d'un an).

Sens du « chez soi » et formes de la mobilité d'hommes en situation de précarité résidentielle

Les entrevues qualitatives auprès de 14 hommes¹⁸ utilisant les services du centre d'hébergement de la ville régionale ont permis d'explorer plus avant les façons dont les

¹⁶ Les travaux de Forchuk *et coll.* (2010) et Christensen (2012) mettent en évidence la distance entre les représentations que les personnes se font d'un milieu avant d'y vivre et la réalité qu'elles rencontrent lorsqu'elles y arrivent. Une fois arrivés en milieu urbain, les participants à ces recherches ont éprouvé des difficultés à accéder à un emploi, à un logement et aux services, une source de déception à l'égard de leur nouvel environnement.

¹⁷ D'après des statistiques du centre d'hébergement d'urgence étudié, 16 % des personnes le fréquentant vivaient chez des connaissances avant d'y arriver, la colocation s'étant soldée chez celles-ci par des conflits.

¹⁸ Aucune entrevue n'a été réalisée auprès de femme en situation de précarité résidentielle. Certaines réalités spécifiques au vécu des femmes, souvent inscrites dans des rapports de genre et des rapports familiaux (McAll et coll., 2014), ne sont donc pas abordées ici, laissant dans l'ombre une partie de la réalité de la mobilité chez les personnes en situation de précarité résidentielle. Les différents obstacles rencontrés dans la conduite d'entrevues

personnes se sont déplacées au cours de leur vie. Ils ont connu une diversité de parcours géographiques et de profils menant à l'itinérance¹⁹. Dans le cadre de cette étude exploratoire, nous avons cherché à comprendre quelles sont les logiques sociales constitutives de la mobilité géographique de personnes vivant une situation de précarité résidentielle. *Que cherche-t-on et que trouve-t-on? Quel est le rapport aux différents lieux habités? Quelles sont les différentes représentations d'un « chez soi »?*

Au-delà l'accès à un toit, le « chez-soi » est à comprendre dans sa dimension relationnelle. Alors qu'on a tendance à penser la question du logement en termes d'accès ou de non-accès, ce que Laberge et Roy (2001), ainsi que d'autres auteurs (Dorvil et Guèvremont, 2013; Morin et Baillergeau, 2008), mettent en évidence, ce sont les diverses dimensions constitutives de la « possibilité d'habiter » un lieu. Laberge et Roy utilisent le terme *domiciliation* pour marquer la « complexité du lieu d'habitation dans la construction des interactions sociales et individuelles » (2001 : 122). Ces dernières identifient ainsi les dimensions positives de la domiciliation : « l'accès et l'usage continu, sécuritaire, intime, exclusif et souverain d'un espace (privé) de vie privée » (Laberge et Roy, 2001 :122). Pour Morin et coll. (2009) on peut saisir cette expérience de la domiciliation à travers quatre dimensions qui en sont constitutives : identification, appropriation, intimité et sécurité. Étendre la notion d'itinérance aux différentes facettes de la précarité résidentielle permet de parler de l'absence d'un « chez soi » (Dorvil et Guèvremont, 2013; Patrick, 2014).

Nous souhaitons ici élargir cette compréhension de la « domiciliation » en mettant de l'avant que cette possibilité d'habiter a une matérialité physique et géographique. Le « chez soi » s'élabore à la mesure de relations familiales et d'amitié, mais également le voisinage et les

auprès des femmes du centre d'hébergement de la ville régionale sont discutés dans l'annexe « de l'absence des femmes dans cette étude ».

¹⁹ Cette diversité est en cela analogue à celle documentée auprès de personnes vivant à la rue à Montréal (Mc All et coll., 2014; Rose et coll., 2012). En termes d'expérience de la rue (Acorn, 1993), quatre personnes parmi celles interviewées ont connu une itinérance chronique (plus de 10 ans à la rue), cinq une itinérance cyclique sur les vingt dernières années et cinq une itinérance épisodique au cours des dernières années. Elles ont connu leur première période de précarité résidentielle à diverses époques de leur vie : dès leur plus jeune âge suite aux placements en familles et centres d'accueil; au début de l'âge adulte avec l'apparition de problèmes de santé mentale ou de toxicomanie; au dans la trentaine et la quarantaine, suite au cumul d'emplois précaires et d'activités criminelles, après une rupture amoureuse ou de graves ennuis de santé; ou encore dans la soixantaine à la fin de la vie active, en raison de la pauvreté économique. Cette précarité s'est exprimée par une absence de toit, mais aussi par le fait de devoir régulièrement se déplacer.

relations dans l'espace public viennent construire cette possibilité d'habiter, comme condition intrinsèque de la domiciliation (Hurtubise et Rose, 2013). Il y aura ainsi des relations problématiques qui feront en sorte que l'on ne peut pas s'ancrer dans un lieu, et on se déplacera pour construire ou reconstruire un espace social propice à un « chez soi ».

Les personnes doivent se (ré)inventer une appartenance aux lieux où elles tentent de s'installer ou par où elles transitent. Les 14 hommes interviewés parlent de différentes stratégies pour établir des liens avec les gens et les lieux, « les transformer en espaces signifiants, générer un sentiment d'appartenance et d'identité » (Vandermark, 2007). Dans leurs tentatives pour s'approprier l'espace, les personnes composent avec différentes caractéristiques des lieux : espace privé, espace public, espaces familiaux et sociaux, espaces identitaires et utilitaires, espaces du travail et du loisir (Kauppi *et coll.*, 2013). La possibilité de s'ancrer dans un lieu a une forte dimension relationnelle. L'idée du « chez-soi » est intimement liée aux notions d'identité, de mémoire, de territoire et de lieu (Kauppi *et coll.*, 2013).

(4) Il y a deux grandes expériences de la ville régionale et de sa ressource d'hébergement: un lieu de transition et un lieu d'installation.

Dans l'expérience des hommes rencontrés, la ville régionale et sa ressource d'hébergement sont appréciées en accord avec les stratégies d'insertion sur lesquelles ils misent pour la suite : s'installer dans la ville, faire des projets et des économies, se refaire une santé physique et mentale, retomber sur

ses pieds et se retrouver soi-même ou encore se donner les moyens de partir ailleurs. Deux grandes expériences de la ville et de sa ressource sont décrites par ces hommes : un lieu envisagé sous l'angle d'un chez soi, où l'on veut demeurer, et un lieu vécu sous l'angle de ses ressources d'aide, par où l'on transite.

Pour certains hommes, **la ville régionale est envisagée sous l'angle d'un milieu de vie** qui se compose non seulement de la ressource d'hébergement la Goélette, et parfois certaines autres ressources, mais également d'un réseau familial et affinitaire. Ces hommes ont en commun d'envisager la ville comme un « chez soi » effectif ou possible, quoiqu'ayant vécu une variété d'expériences résidentielles et géographiques. C'est parfois une ville où l'on vivait avant de faire

l'expérience de la précarité résidentielle, et la ressource permet d'y demeurer; ce peut être un milieu où on envisage s'installer, en raison du coût de la vie, de la présence de ressources, de certaines affinités identitaires; ou encore, une région significative en regard des expériences passées et un attachement à la ville régionale qui se poursuit à travers la fréquentation des ressources.

Pour ces personnes, le centre d'hébergement permet de s'ancrer là où on a un chez-soi, ou d'en construire un. La ressource favorise une inscription sociale dans la ville grâce à des intervenants significatifs, un groupe affinitaire ou une expérience de travail. Elle offre également les conditions pour faciliter l'installation: la possibilité de vivre sans argent pour un temps, de faire des économies, de chercher à tête reposée un logement et un quartier convenables, de cumuler des biens nécessaires à la vie en appartement. Pour ces hommes, l'échelle du lieu est celle des quartiers de la ville, dont on connaît les caractéristiques géographique et socio-économique. On sait où on souhaite s'installer à moyen terme, en accord avec ses besoins et ses aspirations. Ces hommes ont vécu de mauvaises expériences en logement, ils parlent de leur fragilité en regard de situations liées à la consommation, au bruit, à la violence, dont ils doivent se préserver pour vivre une stabilité résidentielle. Ainsi, la ressource permet de reprendre pied, reprendre confiance en soi et faire des choix éclairés.

« Je suis encadré. Et j'aime ce que je fais. Même si c'est du bénévolat pis je fais de bonnes journées de travail, ça me convient. C'est pas ardu pour moi. Je sais que j'en ai besoin. Et à l'intérieur de ça, j'acquies du temps de sobriété. Pis je me plais, j'ai du plaisir, j'aime jouer au crible. Tout le monde veut jouer au crible avec moi, parce que je suis pas pire. Je suis bien. Tu me dirais : "Norbert, on va te louer la chambre en haut", je la louerais. (...) Dans la solitude, je me suis tout le temps planté. Tout le temps. Facque ici [à la ressource d'hébergement], j'ai un entourage. Des amis, je ne dirais pas que j'ai des amis, mais j'ai des gens importants pour moi. » (*Homme usager de l'hébergement d'urgence et bénévole, 65 ans*)

« Comme moi, je suis obligé de me levé à 7h30 le matin, parce que faut que je sois ici à 8h. Ben, je ne suis pas obligé d'être ici à 8h, y'a pas personne qui va me mettre dehors là, parce que je suis pas payé! Mais je veux dire, c'est un objectif, la structure. C'est sûr il faut que t'embarques, sinon [se racle la gorge] sinon on tourne en rond. » (*Homme bénévole, 45 ans*)

Un second groupe d'hommes qualifie leur séjour dans la ville régionale du point de vue d'une **transition par sa ressource d'hébergement**. Pour ces personnes, plusieurs caractéristiques de la ville posent problème, que ce soit à cause du manque d'emploi, de

l'éloignement avec leur famille ou des barrières pour vivre une identité marginale. L'on partira dès que possible : une fois reposé, une fois le problème de dépendance stabilisé, une fois une autre alternative trouvée. Pour l'heure, ils sont temporairement freinés dans leur possibilité de se déplacer. Ces hommes se retrouvent dans la ville régionale soit parce qu'elle offre un service d'hébergement d'urgence le plus près de chez eux, en attendant de pouvoir y retourner, ou parce qu'elle offre des services d'hébergement et de thérapie où il sera possible de prendre un répit et de se donner le temps de former de nouveaux projets. Les ressources du milieu sont utilisées comme levier pour se relever à court ou à moyen terme et se donner les conditions pour former et mettre en œuvre des projets de migration.

« Je vais me mettre à jour et après je pourrai partir dans d'autres provinces. Parce que moi, je n'ai plus l'intention de rester au Québec. Je n'ai pu rien à faire ici, là. Mon enfant, il n'est même plus ici, il est en Ontario avec sa mère. Frères, sœurs, on ne se voit presque plus, alors il n'y a plus rien qui m'attache au Québec. (...) C'est parce que là, c'est sûr et certain que j'ai une cause en suspens vu que j'ai... J'ai une menace de mort qui s'en vient, ce mois-ci. Je vais faire repousser ça avec mon avocat, c'est à Montréal parce que je suis pas prêt justement à affronter cette cause-là. Je vais attendre pour montrer devant le juge que je suis fonctionnel dans la société. Parce que là, présentement, c'est vraiment vite. Je veux qu'ils voient que j'ai un cheminement qui s'est fait. » *(Homme fréquentant l'hébergement d'urgence, 41 ans)*

« J'imagine que je vais passer l'hiver à travailler ici. C'est dur ramasser de l'argent. C'est ce que je veux, repartir dans le fond. J'avais quitté le Québec, avec un de mes amis, pour faire le tour des provinces, faire le tour des casinos. Puis après, aller en Europe. (...) Je me suis rendu compte qu'il n'y avait plus de place au Québec où je pouvais être bien. J'avais fait le tour. (...) Rendu à Niagara, j'écoutais des fois les nouvelles du Québec, et je ne m'ennuyais pas... Aujourd'hui, ça prend un casino. C'est un revenu. (...) Méchante drop, tu pars de Niagara, tu te ramasse ici... » *(Homme fréquentant l'hébergement d'urgence, 40 ans)*

Globalement, les trajectoires des 14 hommes rencontrés en entrevues infirment la représentation habituelle voulant que les personnes en situation de précarité résidentielle se déplacent d'un lieu à l'autre de manière aléatoire. Diverses stratégies d'insertion sociale sont, au contraire, à l'origine des

(5) Les hommes rencontrés ne se distinguent pas de façon marquée du point de vue de leurs stratégies ou comportements liés à la mobilité.

déplacements et des installations que nous racontent les personnes. Malgré les contraintes auxquelles elles font face, la mobilité s'inscrit dans une « capacité d'agir » (Choquette, 2012)²⁰, où déplacement ne rime pas nécessairement avec errance.

Les déplacements, les emménagements s'inscrivent dans des objectifs à atteindre. S'il s'agit parfois de fuir des situations impossibles et de chercher refuge, le plus souvent, on tente de s'inscrire dans la construction de liens significatifs, d'activités de travail ou dans une quête identitaire. Il en va de même pour les déplacements vers une ressource communautaire ou institutionnelle, qui s'inscrivent le plus souvent dans des logiques de mobilité et d'insertion sociale plus larges, justifiées par des repères sociaux. Les hommes rencontrés en entrevue, quoiqu'ils soient parfois faiblement inscrits dans des relations sociales ou dans le travail au moment où nous les rencontrons, témoignent de différentes façons de mettre en œuvre une capacité d'agir, par la reconnaissance dans leur vie d'une situation à changer.

En relatant leur trajectoire à travers les différents lieux vécus, les personnes parlent de divers types de déplacements :

- ceux qui sont planifiés, recherchés, faits de lieux où on « arrive », on « revient »;
- des déplacements temporaires, notamment liés au travail saisonnier et au voyage, où on se « promène »;
- des départs précipités, pour se protéger d'un danger ou prendre l'air, qualifiés par le fait de « décamper »;
- des déplacements imposés par les conditions de santé, la justice ou l'état des relations sociales (divorce, décès), qui font en sorte qu'on « se ramasse » quelque part, qu'on « retombe » en un lieu;
- enfin, certains épisodes de vie seront qualifiés par l'impossibilité de se déplacer et le fait d'« être pogné ».

Ces déplacements correspondent à différentes lectures portées par les personnes sur leur propre mobilité : choisir la liberté et le droit à la marginalité, prendre ses responsabilités, s'inscrire dans

²⁰ Ce constat s'inscrit dans la continuité des travaux de Zeneidi-Henry et Fleuret (2007) en France, qui se positionnent en rupture avec une vision de l'itinérance qui se limiterait à une « mobilité sans mobile » : « *Loin de l'image des SDF déracinés (...) les interlocuteurs se présentent comme des acteurs qui maîtrisent leurs trajectoires géographiques.* »

diverses stratégies pour gagner sa vie et avoir une famille, se retrouver happé par le cercle vicieux de la toxicomanie et de la criminalité, ou encore survivre, en attendant.

Il est intéressant également de noter que lorsqu'elle n'est pas justifiée par des repères sociaux, la mobilité est perçue de manière négative par les personnes elles-mêmes. Quelques-uns parlent alors de « fuite géographique », définie comme la difficulté à faire face aux conséquences de relations sociales difficiles et qui incitent à repartir constamment en neuf ailleurs. Ici, on parlera de sa propre mobilité en termes d'instabilité, d'errance. Les déplacements font alors office de stratégie pour prendre une pause des problèmes vécus, s'éloigner, repartir en neuf. Cette réalité de la « fuite » semble intimement liée dans leur expérience avec le fait de ne pas avoir de *chez-soi* et est évoquée comme une stratégie de survie, davantage qu'à titre de mobilité irrationnelle.

« Depuis 2008 j'ai des appartements, puis que j'les lâche parce que, soit je les paye pas soit parce que je câlisse mon camp dans une autre province pour aller travailler... Le sens des responsabilités, je l'ai perdu. Mon autonomie aussi, je l'ai perdue. Tout le temps me faire vivre par des organismes... » (*Homme fréquentant l'hébergement d'urgence, 41 ans*)

Les hommes rencontrés ne se distinguent pas de façon marquée du point de vue de leurs stratégies ou comportements liés à la mobilité. Ainsi, de manière générale, les personnes en situation de précarité résidentielle rencontrées se déplacent pour les mêmes raisons que les personnes domiciliées : des projets économiques et relationnels ou encore, des déplacements contraints. Ces personnes « itinérantes », souvent qualifiées comme étant hors du social, se révèlent n'être ni en dehors de l'espace familial, ni hors du travail. Au contraire, ces espaces sociaux sont souvent le moteur de leur mobilité. D'autres encore se déplacent pour préserver leurs réseaux, le temps de se rétablir, de régler les problèmes de consommation, de « redevenir un citoyen ». Dans ces cas, on assiste moins à une perte de repère qu'à une tentative d'établir une rupture par rapport à un cheminement difficile.

Ainsi, à travers des parcours géographiques qui peuvent paraître à première vue relativement anarchiques, se dégage en fait un cumul

(6) La trajectoire des personnes est faite du cumul de divers *circuits géographiques*.

d'inscriptions sociales. Les déplacements sont balisés par des espaces relationnels, qu'il s'agisse de relations sociales antérieures, actuelles ou projetées. L'analyse du parcours des personnes montre ainsi que leur expérience de mobilité entre villes et villages est moins souvent linéaire que circulaire²¹. On part et on revient, on essaie différentes façons de se rattacher, de consolider une appartenance, de maintenir une identité. Selon les périodes de leur vie, les personnes cherchent à travers les lieux et les déplacements différents types d'ancrage. Plutôt que déplacements aléatoires ou irrationnels, le parcours de ces hommes s'élabore à l'échelle de plusieurs rationalités sociales. Il y a chevauchement d'espaces relationnels qui ont été développés en différents lieux, où les gens vont et viennent. Ces logiques sociales d'insertion ont une matérialité géographique : ou pour le dire autrement, les lieux où l'on va, que l'on quitte témoignent de l'inscription des personnes dans des groupes sociaux (Halbwachs, 1997 [1950]).

Nous avons repéré six grandes logiques d'insertion sociale dans l'expérience de mobilité et les représentations partagées par les hommes rencontrés à la ressource d'hébergement : (1) les lieux de la famille d'origine et de l'enfance, (2) les lieux de la famille de procréation, (3) les lieux du travail, (4) les lieux de la prise en charge institutionnelle (centres d'accueil, hôpitaux, prisons), (5) les lieux des groupes affinitaires, de la marginalité et du voyage, (6) et les lieux de la survie physique et matérielle. Chez certaines personnes, ces espaces relationnels sont découpés en grandes époques; chez d'autres, la séquence de ces inscriptions sociales est plus rapprochée et se chevauche, donnant à voir des déplacements nombreux qui peuvent sembler tenir de l'aléatoire. Ces inscriptions sociales se brisent à un moment de la vie des personnes, se défont, laissant place, temporairement ou pour une longue période, à d'autres circuits géographiques, les conduisant notamment à la précarité résidentielle²².

Or, si la mobilité de ces hommes fait état de leur inscription ou de leur tentative d'inscription en différents espaces sociaux – ce qui, en soi, caractérise la condition des individus dans les sociétés modernes (Kosik, 1970)²³ –, ce qui distingue la trajectoire de ces personnes en situation de précarité résidentielle pourrait être le fait que leurs aspirations et les injonctions

²¹ Kauppi *et coll.* (2013) parleront pour leur part d'une migration en trois phases : séparation, expérience et retour.

²² Voir le parcours résumé de quatre personnes dans la section « pour en savoir plus : Parcours géographiques des usagers d'une ressource d'hébergement d'urgence dans une ville régionale du Québec » du rapport de recherche.

²³ Le cumul d'inscriptions dans divers groupes sociaux, renvoyant à autant de rapport au temps et à l'espace sont le propre du phénomène de l'individuation dans les sociétés contemporaines.

vécues ne trouvent pas à se concilier en un même lieu, apparaissant par moments exclusives les unes des autres.

(7) Parmi les différentes formes de mobilité, se dégage un axe allant de la capacité positive à se déplacer à une mobilité

Dans les dernières années, le champ de la recherche sur l'itinérance s'est le plus souvent articulé sur un axe allant de la précarité résidentielle à la stabilisation en logement, où les solutions recherchées consistent à offrir aux personnes la possibilité de s'établir (Dorvil et Guèvremont, 2013; Laberge et Roy, 2001). La présente recherche exploratoire nous amène à nous intéresser à des dimensions parallèles à ce souci d'ouvrir l'accès à la domiciliation. L'expérience des personnes rencontrées dans le centre d'hébergement suscite notamment une réflexion autour du **potentiel de mobilité dont dispose une personne**. En effet, si les personnes en situation de précarité résidentielle se déplacent pour des raisons similaires aux personnes domiciliées, ce déplacement se vit dans des conditions fragiles, où elles font face à des choix restreints en matière de destinations, ainsi qu'à des possibilités limitées à leur arrivée.

Alors que le déplacement fait office de stratégie pour améliorer leur situation de vie et que la mobilité semble de plus en plus constituer un « *passage obligé pour l'insertion sociale* »²⁴, la capacité à se déplacer et à concrétiser son projet d'insertion est variable selon la situation des personnes. Les résultats au questionnaire suggèrent que la situation socioéconomique et relationnelle de la grande majorité des répondants (qu'ils soient migrants de long ou de court terme) est précaire au moment de leur déplacement dans le centre urbain. On déménage dans des contextes de rupture conjugale, de perte d'emploi, de consommation, d'expulsion de certaines ressources, d'incarcération et de perte de logement. Il y a certains intervalles au cours desquels les personnes ne peuvent pas se déplacer, se voyant temporairement freinées dans leur possibilité d'aller vers des lieux qu'elles considèrent plus propices à leur bien-être. Certaines doivent réaliser des travaux communautaires, entreprendre une thérapie, ont des conditions de libération conditionnelle, sont en attente d'un procès, manquent d'argent, ont des problèmes de santé

²⁴ En raison, notamment, des exigences de flexibilité de la part des entreprises et d'une tendance vers la centralisation des services dans les centres urbains de moyenne et grande taille. Cette mobilité observée n'est pas propre aux personnes en situation de précarité résidentielle, elle constitue, d'après plusieurs auteurs, une nouvelle norme sociale. Voir LeBreton (2005) et Kaufmann (2004; 2005)

physique ou mentale, n'ont pas accès aux alternatives de transport. Leur capacité à se déplacer est limitée, voire temporairement compromise.

Kaufmann et coll. (2004 : 5) parleront de « *motilité* » pour décrire le potentiel de mobilité dont dispose une personne.²⁵ La mobilité est ainsi de plus en plus théorisée comme une nouvelle forme de distinction sociale, ou comme un capital, et l'écart dans la capacité à maîtriser l'accès à différentes formes de mobilité amplifierait donc les inégalités sociales (Canzler et coll. 2008; Ohnmacht et coll. 2009). Ainsi, le « potentiel de mobilité » dont disposent les personnes doit également tenir compte de leurs possibilités une fois arrivées à destination.

Si le mouvement se rapporte à la dimension géographique (se déplacer d'un lieu à l'autre, des lieux identifiables sur une carte), la *motilité* est la capacité d'un acteur à se déplacer socialement et géographiquement (Kaufmann, 2004). Être mobile n'est pas seulement une question d'espace géographique, mais également d'espace social (Crazler et coll., 2008). Ainsi, mouvement et mobilité ne sont pas synonymes²⁶.

Dans le parcours de ces personnes, il y a une tension entre le désir de rupture et le souhait de s'inscrire dans une continuité. Plusieurs parlent de l'importance de rester dans l'instant présent : car le passé n'est pas tolérable et le futur difficilement imaginable. Ainsi, pour certaines personnes le déplacement vers un autre lieu ne marque ni une rupture ni une amélioration de leur situation, mais un maintien, un confinement dans des lieux de marginalité, de survie et de prise en charge institutionnelle.

²⁵ Kaufmann (2004 : 5) définit la motilité comme suit : « *La motilité peut être définie comme la manière dont un individu ou un groupe fait sien le champ du possible en matière de mobilité et en fait usage pour développer des projets. Ce potentiel ne se transforme pas nécessairement en déplacements, il peut très bien être construit pour rester à court terme à l'état de potentiel afin de permettre, par exemple, une ouverture maximum à des opportunités futures.* »

²⁶ Les auteurs, identifient trois arrangements possibles entre ces deux notions (Crazler et coll., 2008) :

- une personne peut bouger sans être mobile : dans ce cas de figure, le déplacement dans l'espace ne donne pas lieu à un changement de l'état de l'acteur. La personne se déplace au sein d'un même espace social, malgré les déplacements géographiques (ex. l'homme d'affaires qui fait des conférences de par le monde).
- une personne peut être mobile sans bouger (ex. Skype)

une personne peut être mobile et bouger : la mobilité spatiale va de pair avec une mobilité sociale; traverser les espaces géographiques va de pair avec traverser des espaces sociaux.

Le point de vue des ressources communautaires et institutionnelles

« On a l'impression qu'ils sortent... Ils sortent de leur petit village en se sauvant par la porte d'en arrière, mais on a l'impression qu'ils ont le goût de re-renter mais comme par la grande porte. Parce qu'ils ont fait un bout de chemin sur eux. »
[Coordonnateur d'un organisme de travail de rue]

À différents moments de leur trajectoire, les personnes peuvent être amenées à recourir aux services communautaires et institutionnels. *Quelles sont les pratiques d'accompagnement de ces personnes qui bougent et quelle place occupe la recherche d'un lieu de vie significatif dans cet accompagnement?*

L'action des ressources s'organise autour de *territoires institués*, tels que constitués en entités administratives qui segmentent le territoire. L'espace « produit », imposé par l'administration que sont les villes, les villages et les régions représentent des « unités » autour desquelles s'organise l'action (Lefebvre, 1974). C'est sur la base de ce découpage que s'organisent les services institutionnels, le plus souvent destinés aux personnes résidentes sur le territoire. Cependant, le sens et l'usage que les personnes font des lieux se distinguent largement de ces entités. Le « territoire vécu » est un espace physique et relationnel qui prend des configurations variées et modulables selon les personnes et leur inscription dans des groupes sociaux (Halbwachs, 1997 [1950]). Alors que le territoire institué relève d'un espace juridique et économique, le territoire vécu dont nous parlent les personnes s'inscrit dans un espace relationnel et identitaire.

Comment l'expérience des personnes vivant la précarité résidentielle peut-elle être mise en dialogue avec la compréhension qu'en ont les intervenants des différentes ressources communautaires et institutionnelles? Et comment le croisement de ces expériences nous permet-il d'identifier des pistes d'intervention en accord avec le vécu des personnes?

(8) Pour la plupart des acteurs de la région étudiée, l'accompagnement des déplacements des personnes s'inscrit à la marge de la mission de leur ressource.

Contrairement à un grand centre urbain comme Montréal, qui dispose de deux ressources spécialisées dans l'accompagnement des personnes « migrantes » (principalement sans domicile)²⁷, la région étudiée ne compte aucune ressource dont la mission soit centrée sur l'amélioration de la capacité de déplacement des personnes en situation de précarité financière et

résidentielle. Cet accompagnement s'intègre de façon plus ou moins formelle dans la pratique quotidienne des organismes du territoire. Il ressort cependant que peu d'organismes ont formalisé ces pratiques et qu'elles s'inscrivent pour la plupart à la marge de leur mission. Les ressources du centre urbain étudié se disent, pour la plupart, « débordées » et sous-financées devant l'ampleur des besoins, ce qui limite les possibilités d'accompagnement des personnes²⁸.

Ces ressources sont parfois évoquées comme des « portes d'entrée » par lesquelles les personnes arrivent dans la ville et, à l'inverse, elles représenteraient aussi parfois des « portes de sortie ». Alors que certaines sont destinées majoritairement à des personnes en situation de précarité résidentielle (notamment les centres d'hébergement d'urgence, les organismes de travail de rue et l'Équipe itinérance), d'autres rejoignent ces personnes à travers leurs services courants ou disposent d'un volet secondaire d'hébergement d'urgence. La maison de transition pour personnes judiciairisées est l'une de ces ressources disposant d'un volet secondaire d'hébergement d'urgence. En plus d'une trentaine de chambres destinées à des personnes sortant de détention, elle dispose de six lits destinés à des personnes qui, bien que ne sortant pas directement de prison, sont judiciairisées ou suivies en probation et rencontrent des difficultés à trouver une stabilité en logement. Il en est de même pour les centres d'hébergement pour femmes victimes de violence et

²⁷ Ces deux organismes accompagnant la migration interurbaine sont le *Service aux migrants*, du CSSS Jeanne-Mance, et *Premier arrêt*, faisant partie intégrante du YMCA de Montréal. Le *Service aux migrants* a pour mission « d'aider le migrant à intégrer ou réintégrer un milieu de vie favorable à sa stabilisation et à sa réinsertion sociale » (Service aux migrants, 2010), à travers des interventions accompagnant l'installation de la personne ou son rapatriement dans un autre milieu de vie. *Premier arrêt* offre « des services d'accueil et d'orientation de première ligne auprès des gens vulnérables et sans ressources à leur arrivée au centre-ville ». L'organisme offre également un « service de rapatriement afin de permettre aux personnes en difficulté de retourner dans leur milieu d'origine ou de s'établir dans un milieu plus propice à leur réinsertion » (Premier arrêt, 2013 : 2).

²⁸ De plus, alors que les grands centres urbains peuvent compter sur des ressources dédiées à des « clientèles spécifiques » (personnes itinérantes, migrantes, travailleuses du sexe, jeunes de la rue), les ressources des petites et moyennes villes desservent des personnes aux profils plus diversifiés, le bassin de population n'étant pas assez vaste.

des centres d'hébergement temporaire en santé mentale²⁹. Par leurs services courants ou spécialisés (notamment en toxicomanie et en santé mentale), différentes institutions publiques entrent aussi en contact avec des personnes en déplacement et vivant une situation d'instabilité résidentielle : centre de détention, hôpitaux, centres de réadaptation en dépendances, centres de santé et de services sociaux. Les maisons de thérapie ressortent également des témoignages des intervenants et des usagers comme des acteurs clés dans les dynamiques de mobilité des personnes en situation de précarité résidentielle dans la région.

L'action des organismes qui ont formalisé des pratiques d'accompagnement de la mobilité a surtout trait à la réduction des barrières matérielles qui limitent les déplacements des personnes et à des références personnalisées entre organismes³⁰, comme l'illustre cet exemple rapporté par une intervenante d'un hébergement d'urgence :

On en a eu un qui voulait s'installer à [une ville de la région] dans un bloc à appartements. J'ai dit « Là, tu vas faire comment? » On a appelé des organismes là-bas. On va s'organiser pour, si la personne a une grosse dépendance, je vais envoyer le chèque du monsieur par la poste à l'organisme qui va l'accueillir, le temps qu'il trouve un appartement. Ça, c'est une de nos stratégies ... S'ils partent d'ici avec leur chèque, souvent ils arrivent là-bas et ils n'ont pas d'argent.

Parmi les ressources rencontrées, seulement deux perçoivent l'accompagnement de la mobilité comme faisant partie intégrante de leur mission. Il s'agit d'un centre de réadaptation en dépendances, doté d'un centre de thérapie fermée dans le centre urbain étudié et de nombreux points de services locaux, ainsi que d'un centre d'hébergement pour femmes victimes de violence et de deux points de services locaux. Dans ces deux cas, sans être leur mission principale, l'accompagnement de la mobilité des personnes y est perçu comme indissociable, le retour dans la communauté ou l'inscription dans une nouvelle communauté étant aussi, sinon plus important que le passage en hébergement :

²⁹ Un de ces organismes a par exemple volontairement élargi ses critères d'admissibilité et assoupli ses règles de fonctionnement afin d'être le plus inclusif possible dans un milieu où les ressources d'hébergement sont une denrée rare. Il en est de même pour le centre d'hébergement pour personnes avec idéations suicidaires. Cependant, aucun intervenant de cette ressource n'a été rencontré en entrevue.

³⁰ Voir le spectre des différentes pratiques dans l'annexe 3 du rapport de recherche.

« Le plus important, c'est ce qui va se passer une fois retourné dans la communauté. (...) L'enjeu majeur dans un environnement protégé, c'est le jour où je retourne dans la communauté, où je retourne là où je consommais. Et souvent l'apprentissage le plus important, c'est là qu'il se fait. L'exposition est nécessaire pour faire cet apprentissage-là. » [Coordonnateur des services professionnels en CRD]

Les responsables des ressources de la région mettent de l'avant certaines contraintes qui organisent, structurent ou orientent le parcours des usagers. En dehors de pratiques dites « intentionnelles » pour accompagner la mobilité des personnes, les acteurs influencent également le cheminement géographique

(9) Par leur localisation, leur structure et leurs règles de fonctionnement interne, les organismes publics et communautaires contribuent à une certaine mobilité à l'échelle de vastes territoires.

de manière « non intentionnelle ». Ressort particulièrement des entrevues l'impact des règles d'admission et de fonctionnement interne sur la mobilité interurbaine des personnes en situation de précarité résidentielle. En ce sens, la composition de la population qui fréquente les hébergements d'urgence est en partie le résultat d'un processus de sélection en accord avec la localisation, la structure et les règles de la ressource (Hurtubise, Babin et Grimard, 2009). Par exemple :

- ✓ **Les pratiques de recrutement des maisons de thérapie :** Les maisons de thérapie privées et sans but lucratif de la région sont évoquées par la plupart des interlocuteurs comme un des facteurs de mobilité importants chez les personnes en situation d'instabilité résidentielle, qui vont parfois s'y rendre directement ou transiter quelques jours (ou semaines) dans un hébergement d'urgence en attendant d'y être acceptées. Ces organismes (à l'exception des centres de réadaptation en dépendances) recrutent leur clientèle partout à travers le Québec³¹. La plupart des maisons paieraient le billet d'arrivée, mais non le billet de retour. À leur sortie, la majorité des personnes vivent des revenus tirés de l'aide sociale et n'ont pas un « grand réseau social », limitant leur possibilité de se déplacer. De plus, les

³¹ Quelques interlocuteurs identifient le mode de financement de ces organismes comme un élément incitant à recruter des personnes à l'échelle du Québec : « Ils [les maisons de thérapie] sont subventionnés au nombre de personnes qui rentrent dans leurs organisations, pis c'est le phénomène classique, ils se promènent entre Montréal et Québec, ils vont recruter là-bas, ils vont chercher des gens dans la rue là-bas. Ils s'en viennent ici, les gens, ils ne savent pas à quoi qu'ils ont affaire. » Effectivement, le financement reçu par ces organismes de la part de l'Agence de la santé et de services sociaux fonctionne par personne, c.-à-d. par résident accueilli, cela peu importe si celui-ci termine ou non sa thérapie.

personnes en provenance de l'extérieur qui quittent en cours de thérapie se retrouveraient particulièrement démunies et isolées.

- ✓ **La préparation à la sortie en centre de détention :** Une portion significative des personnes admises dans le centre d'hébergement (7 % en 2013) provient directement de détention, principalement celui situé dans la ville étudiée³². Ce passage en détention est également évoqué par différents acteurs comme un des facteurs amenant une mobilité des personnes vers le centre urbain. Bien que les établissements encouragent les personnes à réintégrer leur dernier milieu de vie à leur libération, dans les faits, les conditions de vie et l'isolement au moment de la libération limiteraient passablement leur mobilité et en contraindraient plusieurs à se rendre dans les quartiers centraux de la ville, là où se concentrent les ressources communautaires offrant une aide de dernier recours. Ainsi, aux dires d'une conseillère en milieu carcéral, dans l'unité « *polyvalente* » du centre de détention de ce centre urbain (où sont détenues les personnes avec un profil « *d'itinérance ou de santé mentale* »), près de 25 % des personnes seraient orientées à leur libération vers des ressources de dernier recours, comme le centre d'hébergement d'urgence, n'ayant aucune autre option de logement. D'autres vont loger temporairement chez des connaissances, expérience qui se termine parfois en conflit et en la perte du domicile.
- ✓ **Le cas des femmes avec un problème de santé mentale :** En raison du faible nombre de ressources dédiées à l'itinérance dans la région étudiée, être expulsé ou refusé lors de l'admission dans une ressource signifie souvent de devoir se déplacer dans une autre ville pour trouver refuge. À ce sujet, le coordonnateur d'un centre d'hébergement temporaire en santé mentale souligne que de plus en plus, les ressources d'hébergement pour femmes victimes de violence des environs ont tendance à refuser les femmes qui ont des troubles de santé mentale (notamment, les troubles de personnalité)³³. Ces personnes doivent alors se tourner vers des ressources d'hébergement d'urgence, qui représenteraient rarement des milieux de vie adaptés à la situation de femmes victimes de violence, étant le plus souvent mixtes et ne garantissant pas l'anonymat. Ces femmes seraient particulièrement susceptibles d'être renvoyées de ressource en ressource (et de ville en ville), sans trouver de réponse adaptée à leurs besoins.

³² Il s'agit d'un établissement provincial.

³³ Ces ressources sont des milieux de vie qui hébergent souvent femmes et enfants. Le cadre de vie proposé est variable selon les ressources, mais une constante parmi les ressources de la région semble être la difficulté d'accueillir ces femmes, qui doivent alors être redirigées vers des ressources avec un seuil d'accessibilité plus bas, dans des villes plus ou moins rapprochées.

Sans le vouloir, et souvent dans des contextes de sous-financement, certains organismes participent ainsi à une « itinérance institutionnelle » (pour reprendre le terme proposé par Simard [2008]). Celle-ci ne se vit pas seulement à une échelle « locale », mais peut s'étendre sur des territoires beaucoup plus larges. Certains groupes de la population sont particulièrement susceptibles de vivre ce phénomène des portes tournantes, notamment les personnes vivant à la fois des problèmes de santé mentale et de toxicomanie. Alors que dans les grands centres, une personne peut se tourner vers plusieurs ressources d'hébergement sur un territoire restreint, dans les villes moyennes, être « barré » d'une ressource de dernier recours ou rechercher une ressource adaptée signifie inévitablement changer de ville, en raison du faible nombre de ressources dans le milieu.

(10) L'expérience des personnes en situation de précarité résidentielle et des intervenants laisse entrevoir une tension entre les objectifs de stabilisation portés par l'intervention et les projets de mobilité vers lesquels tendent les personnes.

Les ressources institutionnelles et communautaires sont enracinées dans un lieu. Autour de ce lieu se construisent des pratiques de liaison entre organismes, des collaborations entre intervenants afin de favoriser la stabilisation des personnes. Si certaines personnes nouvellement arrivées partagent cet enracinement à l'égard de leur milieu de vie, d'autres sont de passage. On voit d'ailleurs dans les entrevues auprès de ressources le malaise que vivent certains intervenants vis-à-vis des personnes en transit, désignées comme étant « très mobiles ».

Le coordonnateur d'un hébergement temporaire de la région évoque par exemple les défis du suivi médical ou social en CSSS auprès des personnes « mobiles », insistant sur les barrières que rencontrent les personnes « de l'extérieur » fréquentant sa ressource pour accéder aux services sociaux et de santé : « *Pourquoi mobiliser professionnels et médecins pour une personne qui va peut-être disparaître demain matin?* ». Il constate que la « rapidité » de la réponse et de la prise en charge n'est pas la même pour tous et que si la personne « *a un historique d'instabilité géographique [...] bien souvent, ça va être plus long.* » Les intervenants en CSSS vont parfois préférer que la personne fasse preuve de « stabilité » avant de lui permettre l'accès à un suivi, par exemple, en lui trouvant un logement sur le territoire.

S'il y a là une piste d'analyse sociologique, il y a aussi possiblement une piste d'intervention, puisque la capacité à se déplacer semble plus rarement prise en compte dans l'intervention. Il s'agirait d'en appeler à une certaine forme de territorialisation de l'intervention, au sens fort de l'expression, c'est-à-dire à une prise en compte des déplacements dans l'espace comme un axe d'intervention.

Alors que nous avons documenté le parcours de gens qui se déplacent en fonction de diverses logiques d'insertion sociale (familiale, travail, identitaire, matérielle, etc.), ayant pour objectif une amélioration de leurs conditions d'existence, un rapprochement de leur réseau, les trajectoires de mobilité des personnes retiennent généralement peu l'attention des intervenants en entrevue. La dimension « mobilité » des parcours de vie des personnes apparaît de manière marginale dans la lecture que les intervenants font de la situation de vie des personnes, leur compréhension s'articulant davantage autour du cheminement de désaffiliation et de précarisation des conditions de vie³⁴. Le croisement de ces deux expériences révèle une certaine tension entre les objectifs de stabilisation de l'intervention *versus* la mobilité des personnes qui, du point de vue de l'intervenant, peut être perçue comme un échec. S'y trouve aussi possiblement une piste d'action : y a-t-il lieu de "produire un sens" socialement de ce déplacement pour ceux qui se sentiraient déracinés?

(11) L'offre d'un espace de répit est identifiée par les personnes et des intervenants rencontrés comme une pratique porteuse pour les personnes en déplacement.

Parmi les pratiques d'accompagnement de la mobilité identifiées positivement par les usagers et certaines ressources, on parle de celles s'attachant au vécu et permettant de réduire les contraintes. Si les ressources participent à la mobilité des personnes sur le territoire et l'accompagnent, elles peuvent également contribuer à l'ancrage de personnes « mobiles » dans un milieu de vie, en contribuant à transformer certains lieux en « espaces

³⁴ Les intervenants notent par ailleurs différentes formes de mobilité chez les personnes desservies. Le point de vue des intervenants met l'accent sur cinq grands types de mobilité, soit l'éloignement, le passage, la migration, l'itinérance et le déplacement contraint, qui trouvent écho dans diverses expressions utilisées par les acteurs.

signifiants ». Les personnes se déplacent avec des objectifs, quoique dans des contextes contraignants : pauvreté, rupture relationnelle, perte d'emploi, éviction d'un logement, expulsion d'une ressource, problèmes de santé physique et mentale, sortie de prison ou d'une hospitalisation, problèmes de consommation, endettement, sentiment de mal-être, répression policière, fragilité émotionnelle, dénuement matériel. Les interventions les plus valorisées par les personnes rencontrées sont celles permettant de les soulager de certaines contraintes en offrant, par exemple, la possibilité de se reposer, de manger correctement, de faire des économies, d'être entendu, d'être reconnu, de prendre des décisions en dehors d'un contexte de survie et d'urgence.

Si les personnes parlent de *stratégies d'insertion*, de leur côté, les entrevues avec les acteurs de diverses ressources régionales illustrent diverses *stratégies d'intervention* favorables à l'ancrage. Alors que certains acteurs partageaient le sentiment de ne pas avoir développé de pratiques d'accompagnement de la mobilité, leur discours laissait pourtant transparaître un impact non négligeable sur la vie des personnes en favorisant, par-delà la stabilité en logement, le développement d'un rapport positif à un milieu de vie dans lequel elles souhaitent s'inscrire. Offrir un espace de répit, encourager la création et le maintien de liens sociaux, et favoriser la participation sociale et citoyenne apparaissaient comme des apports non négligeables.

(12) La coordination locale a eu des impacts positifs sur la réponse offerte aux personnes en situation de précarité résidentielle et de mobilité dans la ville étudiée. Une coordination au sein des régions et entre celles-ci est identifiée par les acteurs-terrains comme une avenue à développer.

Les entrevues auprès des usagers et des intervenants mettent en évidence la concertation existante entre les acteurs de la ville étudiée. La création de l'Équipe itinérance étant un des résultats concrets qui facilite le cheminement des personnes au sein des différents services. Par exemple, cette équipe a établi une entente de partenariat avec le centre de détention pour accompagner les personnes les plus fragilisées au moment de leur libération et éviter qu'elles ne soient laissées à elles-mêmes. Ce travail de

concertation et de liaison entre les ressources du centre urbain étudié ne s'est pas ou peu réalisé avec les ressources de la région situées à l'extérieur de la ville. Par exemple, ce service faisant le

lien entre la détention et l'Équipe itinérance n'est offert qu'aux personnes qui veulent rester dans la ville où se trouve l'établissement de détention, alors que celui-ci dessert plusieurs autres villes.

Globalement, les intervenants indiquent que l'interconnaissance de la mission et de la structure des organismes en dehors du centre urbain étudié sont moins développées, ce qui peut amener certaines tensions; par exemple, une personne sera orientée vers une ressource, mais elle sera refusée lors de l'entrevue d'évaluation dans celle-ci. Des initiatives comme celles des onze points de services locaux du CRD ont permis de consolider la liaison avec les organismes au sein des milieux de provenance des personnes qui viennent suivre une thérapie dans la ville régionale. Certaines personnes vont par exemple être recommandées vers des équipes de proximité locales, surtout rattachées aux CSSS, afin de les accompagner de manière plus globale et qu'elles puissent se maintenir en logement.

En milieu rural et dans les petites villes, l'itinérance se vit rarement dans l'espace public. Quelques intervenants vont parler de personnes en transit et de voyageurs sans domicile, mais ces personnes sont le plus souvent de passage et n'ont

(13) Demeure le défi de la reconnaissance de la réalité de la précarité résidentielle en région et de ses formes cachées.

pas d'ancrage significatif dans le milieu. Le phénomène de l'itinérance, entendu comme « *la situation d'un individu ou d'une famille qui n'a pas de logement stable, permanent et adéquat, ou qui n'a pas de possibilité ou la capacité immédiate de s'en procurer un* », est néanmoins bien présent dans les témoignages recueillis. Il se vit cependant davantage dans la sphère privée (logement précaire, cohabitation avec des proches) ou dans des milieux de type institutionnel ou communautaire. Bien que nous ayons peu d'informations sur les trajectoires d'instabilité résidentielle en milieux ruraux et dans les petites villes où les personnes ont vécu, les personnes racontent néanmoins y être restées un moment en vivant chez des amis, en colocation, dans une communauté religieuse, en thérapie, dans une maison en construction³⁵. Cela dit, peu se

³⁵ L'occupation de l'espace public est davantage le fait des grandes villes. Dans des villes de plus petite taille, y compris la ville régionale où les personnes sont rencontrées, les hommes parlent de l'impossibilité d'occuper l'espace public en tant que personne à la rue : il n'y pas de lieu public où il est permis de se réchauffer l'hiver, où il est possible de passer le temps.

perçoivent comme « itinérantes », cette réalité étant plutôt associée à la grande errance de la métropole.

La reconnaissance de la réalité de l'itinérance et le leadership en regard de cette question varie considérablement dans la région étudiée. Un intervenant d'un organisme de travail de rue partage le sentiment d'une certaine dévalorisation de la pratique des organismes communautaires des petites et moyennes villes par rapport à la pratique des organismes des grands centres urbains autour de la question de l'itinérance notamment. De manière générale, les intervenants rencontrés dans les différents organismes sont rarement interpellés pour se prononcer publiquement sur la situation de l'itinérance ou partager leurs modèles d'intervention. Des résultats similaires émergent d'une étude récente sur l'itinérance dans les régions rurales au Canada (Waegamakers Schiff et Turner, 2014). L'intérêt tardif pour la question de l'itinérance en milieu rural peut s'expliquer de plusieurs façons, dont la relative invisibilité du phénomène dans l'espace public en région, ainsi que par une définition longtemps très restrictive de l'itinérance. Les travaux du collectif de recherche sur l'itinérance (CRI) ont mis de l'avant qu'il n'y a pas toujours de relation directe entre conditions de vie et identité itinérante (Roy et Hurtubise, 2007). Notamment, on a constaté qu'en région, les utilisateurs des services destinés aux personnes en situation de précarité résidentielle ne sont pas perçus comme des itinérants, alors que ces mêmes personnes seraient qualifiées itinérantes à Montréal (Carle et Bélanger-Dion, 2007). Les catégories discursives de l'errance, de l'itinérance et du vagabondage sont réservées, chez les intervenants rencontrés, à une petite portion de leurs usagers, inscrits dans une dynamique de mobilité importante. Ce profil renvoie aux stéréotypes associés à « l'itinérant » des grands centres, et se construit davantage à partir de « représentations » qu'à partir d'un vécu particulier, possiblement en raison de la difficulté de connaître ces personnes qui ne sont que de passage. Ces distinctions ont un impact sur la définition des besoins, l'offre de service et les modes d'intervention.

Accompagner la mobilité : Portrait de deux initiatives montréalaises

Au long de cette recherche, deux initiatives montréalaises intégrant spécifiquement l'enjeu de la mobilité ont particulièrement attiré notre attention : le Service aux migrants, qui existe depuis près de 50 ans, ainsi que Premier Arrêt, rattaché au YMCA. La mission et les pratiques de ces organismes ont été brièvement documentées et sont ci-dessous résumées.

Service aux migrants

Rattaché au CSSS Jeanne-Mance, le Service aux migrants aide des personnes à réaliser un projet de migration favorisant leur réinsertion sociale, qu'il s'agisse d'un projet d'« installation » à Montréal ou d'un projet de « rapatriement » dans une région significative pour elles. Il s'agit avant tout d'un service d'urgence sociale et de dépannage, l'intervention s'échelonnant la plupart du temps sur une ou deux rencontres (CLSC des Faubourgs, 2010). Les personnes aidées sont dans un processus de déplacement entre deux endroits, pour des motifs d'ordre personnel, familial ou social. Il s'agit donc de « migrants » : mineurs en fugue, adultes et familles en transit, itinérants sans ressources de passage à Montréal, aînés venus pour recevoir des soins médicaux, voyageurs en détresse, ex-détenus voulant retourner chez eux à leur sortie de détention. Alors que certaines personnes consultent le service avec le désir de s'installer de manière temporaire ou permanente à Montréal, d'autres sont plutôt en transit et rencontrent des difficultés à Montréal qui compliquent la poursuite de leur périple (la perte des bagages, un vol, la perte des cartes d'identité ou le manque d'argent); d'autres, enfin, souhaitent un « rapatriement » vers un autre milieu de vie.

Ce service fut le fruit de l'évolution du Service d'accueil aux voyageurs, fondé en 1955 par le Conseil de l'Archevêché de Montréal, qui offrait des services dans les gares et le port de Montréal, tant aux voyageurs canadiens et étrangers qu'aux migrants québécois des campagnes vers la métropole (CLSC des Faubourgs, 2010). En 1957, ce service intègre l'œuvre des réfugiés hongrois et la Société d'assistance aux immigrants. En 1993, le service est scindé en deux, le Service aux migrants se relocalisant au CLSC Centre-ville, et le Service d'aide aux réfugiés et aux immigrants de Montréal se retrouvant au CLSC Côte-des-Neiges. Le CLSC Centre-ville est alors désigné puisque les « migrants canadiens » se resserraient de plus en plus sur un profil d'itinérants. Le service est arrimé en 2004 à l'équipe itinérance du CLSC des Faubourgs (CSSS Jeanne-Mance). Le Service aux migrants prend fin en 2014. Les services qui y étaient offerts sont désormais assumés en partie par l'équipe itinérance du CLSC Sanguinet et en partie par l'accueil psychosocial du CIUSSS Centre-Est-de-l'île-de-Montréal.

Sources :

CLSC des Faubourgs (2010). *Le Service aux migrants. Cadre de référence*, Montréal, CSSS Jeanne-Mance.
Lachapelle, Thérèse (2013). *Bilan du Service aux migrants pour l'année 2012-13*, Montréal.

Premier arrêt

Fondé en partenariat avec la Gare d'autocars de Montréal en 1999, *Premier Arrêt* est un programme d'aide qui offre des services aux personnes qui arrivent, transitent ou gravitent dans les environs de la Gare d'autocars de Montréal, dans une optique de prévention de l'itinérance et du recrutement à des fins criminelles (trafic de drogue, travail du sexe, recel, etc.). Plus de 500 personnes par année reçoivent un soutien de l'organisme. Le profil de la clientèle varie selon les saisons. L'hiver, l'équipe se heurte aux impacts du manque de place dans les refuges du centre-ville, surtout par temps froid. Durant le printemps et l'été, plusieurs personnes arrivent à la gare dans l'optique de passer l'été au centre-ville. Les fugues des jeunes sont plus nombreuses. Finalement, l'automne est marqué par le retour vers les lieux d'origine : « Les personnes qui n'ont pas pu se loger convenablement, qui n'ont pas trouvé d'emploi, qui ont un réseau social limité ou qui sont exaspérées d'être en situation d'itinérance veulent retourner vers leurs villes ou province d'origine. » (YMCA, 2013). La majorité des personnes rencontrées sont en transit et rencontrent des problèmes financiers.

Les intervenants offrent une présence sept jours sur sept à la Gare d'autobus. Leur présence consiste surtout faire un travail d'*outreach*, afin de repérer et d'entrer en contact avec les personnes qui pourraient être en difficulté. Ils créent un lien de confiance avec elles et les orientent par la suite vers les ressources qui pourraient leur venir en aide selon leurs besoins (hôpitaux, refuges, maisons de thérapie, centres de jour, équipe itinérance, etc.). Ils sont également interpellés pour intervenir dans des situations de crise et pour agir comme médiateurs entre les personnes et des ressources communautaires ou institutionnelles.

Le service de rapatriement a, quant à lui, démarré en 2012 afin d'accompagner les personnes vers un milieu de vie qu'elles jugent plus propice à leur bien-être. En 2013, 138 personnes ont trouvé un soutien pour se déplacer (soutien financier, mise en lien avec des ressources familiales, communautaires ou institutionnelles, accompagnement vers le moyen de transport approprié, etc.).

Source : YMCA Centre-ville (2013). *Rapport annuel 2013 de Premier arrêt*, Montréal.

V – Conclusion

L'approche méthodologique privilégiée dans cette recherche exploratoire a permis de problématiser la question de l'instabilité résidentielle et de la mobilité du point de vue de différents acteurs : les personnes en situation d'itinérance, les responsables des services et les intervenants. Cette approche croisée permet de saisir des différences de perception et de priorisation dans les représentations de la problématique. L'articulation entre objectifs de stabilisation résidentielle et désir de mobilité ouvre ainsi un espace de réflexion tant pour la compréhension de la problématique que pour la mise en œuvre de services. En fait, que faut-il privilégier? Plusieurs recherches démontrent que la stabilisation résidentielle est une clé prioritaire dans la sortie de l'itinérance. L'approche *Housing First* en fait d'ailleurs sa priorité en soutenant que le logement doit s'accompagner d'un suivi régulier qui s'inscrit dans la durée. (Busch-Geertsema, 2013; Latimer et coll., 2014; McAll et coll., 2013). Il nous semble que ce suivi gagne à prendre également en compte la question de la mobilité. La mobilité n'est-elle pas parfois jugée trop négativement lorsqu'on la réduit à l'instabilité?

Il a été intéressant de recomposer avec les personnes leur trajectoire de mobilité, afin d'identifier au sein de quels projets et relations sociales les déplacements s'articulent. Puisque porteuse de projets, cette mobilité peut être comprise non pas comme un échec, mais comme une opportunité à saisir pour l'intervention. À la fois au sein des ressources de la région étudiée et entre ces dernières, soutenir la capacité des personnes à se déplacer demande de faire un pas de côté pour repenser un peu autrement l'organisation et la coordination des services. Il s'agirait de développer une perspective globale sur l'itinérance permettant de saisir que bien que l'enjeu soit local et près des communautés, pour les personnes il s'inscrit souvent sur une échelle plus large, impliquant une diversité de mouvement sur le territoire, à l'échelle de divers espaces relationnels.

Les déplacements des personnes en situation d'instabilité résidentielle s'inscrivent dans des réalités complexes et répondent à divers impératifs et aspirations qui ne sont pas modulés uniquement par la taille d'une ville et la localisation des ressources d'aide. Cette mobilité a une forte composante relationnelle, qu'elle s'exprime par les liens familiaux et amicaux, les relations affinitaires développées au sein d'une ressource ou la nécessité de s'éloigner de relations de

violence. Elle a aussi une composante identitaire. En prenant pour objet le rapport aux lieux et à la mobilité, nous voyons que les déplacements ne sont pas aléatoires et que le domicile prend un sens en regard des relations sociales antérieures, actuelles ou projetées. Non seulement faut-il entendre la voix de ces personnes, mais aussi les voir dans leurs trajectoires diversifiées non réductibles à de quelconques stéréotypes et remplies de sens. Le présent rapport est aussi une façon de les faire exister. Curieusement, plus on entend ces voix, plus le réseau institutionnel semble un peu figé et figé.

Il nous semble que cette réflexion sur la notion de mobilité doit se poursuivre. Cette recherche exploratoire nous mène à en appeler à une définition plus complexe de la mobilité, qui ne se réduise pas au déplacement des corps dans des espaces physiques, mais qui saisisse la contribution de la mobilité à la construction de l'identité, comme levier de la quête de sa place dans le monde et comme moteur du changement personnel. La sortie de rue est une forme de mobilité de même que l'on pourrait considérer le changement sous cet angle. Les sociologues qui se sont beaucoup intéressés à la mobilité sociale ont développé des perspectives intéressantes pour rendre compte des déplacements des personnes sur l'échiquier social. Un travail important demeure toutefois, celui qui consisterait non pas à décrire les résultats de la mobilité, mais à mieux saisir son mouvement. Il s'agirait alors de mettre de l'avant une définition plus psychosociologique de la mobilité en cherchant à voir comment elle prend sens dans les projets et rêves des personnes. Pourquoi bouger? Pourquoi partir? Pourquoi se déplacer? La mobilité doit donc aussi être comprise comme un moteur de la construction identitaire, remplissant des objectifs d'insertion, de sécurité, de changement et de développement.

Certains sociologues développent l'idée que la mobilité doit être abordée comme une ressource et une forme de capital social. En pensant l'articulation entre mobilités spatiale et sociale, Kaufmann et coll. (2004) vont identifier une nouvelle forme d'inégalité appelée *motilité*. Ce concept décrit le potentiel et l'aptitude réelle des individus à être mobiles sur un plan tant géographique que social, et cela en accord avec trois composants : l'accès, la compétence et l'appropriation. Pour Kaufmann (2008) la *motilité* - la capacité à être mobile - devient une clé indispensable pour s'adapter à ces exigences, une ressource génératrice d'inégalités sociales, au même titre que le revenu ou la formation. Comme le souligne Orfeuil (2010), la mobilité relève de pratiques et de savoirs faire qui ne sont pas répartis également entre tous :

Or l'aptitude à la mobilité est, bien plus aujourd'hui qu'hier, une condition indispensable à l'insertion, à la construction de trajectoires de vie satisfaisantes et de liens sociaux diversifiés. La mobilité n'est plus seulement un choix, elle est devenue une impérieuse nécessité. Face à cette nécessité, nombreux sont ceux qui sont mal armés, ou moins bien armés que d'autres. Les différences d'aptitude à la mobilité font non seulement partie du « tableau général » des inégalités, mais elles sont aussi partie intégrante de leur reproduction. (Orfeuil, 2010)

D'une certaine façon pour les personnes en situation de précarité résidentielle, bouger c'est choisir de quitter un lieu parce qu'on ne le juge pas adéquat, propice au bien-être, sécuritaire, c'est aussi aller vers les ressources alimentaires, économiques, c'est construire des liens, chercher des réseaux, se diriger vers un projet, un avenir meilleur... finalement, bouger c'est être.

VI – Bibliographie

- Acorn, S. (1993). Emergency shelters in Vancouver, Canada. *Journal of Community Health*, 18 (5), 283-291.
- Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec (2011). *Plan communautaire en itinérance de Trois-Rivières*, Trois-Rivières.
- Bellot, C. (2000). « La trajectoire : un outil dans la compréhension de l'itinérance », dans Laberge, D. (dir.), *L'errance urbaine*, Éditions MultiMonde, Québec, pp. 101-120.
- Busch-Geertsema, V. (2013). *Housing First Europe. Final Report*. Bremen/Brussels. European Union Programme for Employment and Social Solidarity. 94 p.
- Canadian Homelessness Research Network (2012). Définition canadienne de l'itinérance. Homeless Hub : www.homelesshub.ca/CHRNhomelessdefinition
- Carle, G. et L. Bélanger-Dionne (2007). « L'instabilité résidentielle et l'itinérance en région. Le cas du nord des Laurentides », dans Roy, S. et R. Hurtubise (2007). *L'itinérance en questions*, Presses de l'Université du Québec, Québec, pp. 311-332.
- Castel, R. (1995). *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*, Fayard, Paris.
- Cloke, P. et R.C Widdowfield (1999). « The hidden and emerging spaces of rural homelessness », *Environment and Planning*, 32 : 77-90.
- Cloke, P., Johnsen, S. et J. May (2007). « The periphery of care: Emergency services for homeless people in rural areas », *Journal of rural studies*, 23 : 387-401.
- Choquette, A-M. (2012). *Vulnérabilité sociale et migration intérieure. Étude d'une population de personnes démunies vivant à la rue*. Mémoire de maîtrise en sociologie. Université de Montréal. 125 pages.
- Christensen, J. (2012). « They want a different life »: Rural northern settlement dynamics and pathways to homelessness in Yellowknife and Inuvik, Northwest Territories », *The Canadian Geographer*, 56, 4 : 419-438.
- Canzler, W., Kaufmann, V. and Kesselring, S. (2008), « Tracing Mobility: An Introduction », in Canzler, W., Kaufmann, V. and Kesselring, S. (eds), *Tracing Mobilities: Towards a Cosmopolitan Perspective* (Aldershot : Ashgate).
- Dorvil, H. et S. B. Guèvremont. (2013) *Le logement comme facteur d'intégration sociale pour les personnes itinérantes aux prises avec des problèmes de santé mentale participant au projet Chez soi à Montréal*. Montréal : Rapport de recherche présenté à la Commission de la santé mentale du Canada. 131 pages.
- Dupéré, S., M. De Koninck et M. O'Neill (2011). *Rouge, jaune, vert... noir : l'expérience de la pauvreté d'hommes du quartier Hochelaga-Maisonneuve à Montréal*. Recherches sociographiques. Volume 52, numéro 2, p. 255-28.
- FEANTSA (2007). *Typologie européenne de l'exclusion sociale liée au logement*, Bruxelles, disponible à www.feantsa.org.
- Fitchen, J. M. (1992). « On the edge of Homelessness: Rural Poverty and Housing Insecurity », *Rural sociology*, 57, 2 : 173-193.

- Forchuk, C., Montgomery, P., Berman, H., Ward-Griffin, C., Csiernik, R., Gorlick, C., Jensen, E. et Riesterer, P. (2010). « Gagner et perdre du terrain : les paradoxes de l'itinérance en milieu rural », *Canadian Journal of Nursing Research*, 42, 2 : 138-152.
- Frohlich, K., Corin, E. et L. Potvin (2001). « A theoretical proposal for the relationship between context and disease. » *Sociology of health and illness*, 23, 6 : 776-97.
- Granovetter, M. (1973) "The strength of weak ties." *American Journal of Sociology*, 78 : 13260-80
- Grimard, C. (2005). *L'accès aux services institutionnels et communautaires : le discours des personnes en situation d'itinérance*. Mémoire de maîtrise en sociologie, UQAM, Montréal.
- Halbwachs, M. (1997 (1950)) *La mémoire collective*, Albin Michel, Paris, 295 pages.
- Hurtubise, R., P-O. Babin et C. Grimard (2009). "Shelters for the Homeless: Learning from Research", Chapitre 1.2 dans : *Finding Home: Policy Options for Addressing Homelessness in Canada* (dirigé par Hulchanski, J. David, Philippa Campsie, Shirley Chau, Stephen Hwang et Emily Paradis), Toronto: Cities Centre, University of Toronto, 24 pages.
- Hurtubise, R. et M-C Rose. (2013). *Récits de pratiques et consensus d'expert. Équipes cliniques du projet Chez Soi à Montréal*, Rapport de recherche, 58 pages et Cahiers des récits, 251 pages. Disponible à www.cremis.ca
- Kaufmann, J-C. (2004.) *L'invention de soi. Une théorie de l'identité*. Paris : Armand Colin.
- Kaufmann, V. (2008) *Les paradoxes de la mobilité : bouger, s'enraciner*. Presses polytechniques universitaires romandes, 118 pages.
- Kauppi, C., H. Pallard et A. Shaikh (2013). « Migration and homelessness : exploring attachment to place amongst Francophone, Anglophone and Indigenous people in Northeastern Ontario », *Spaces and Flows: An International Journal of Urban and ExtraUrban Studies*, Volume 3, Issue 1, pp.97-107.
- Kosik, K. *La Dialectique du concret*. Paris, François Maspero, 1970.
- Laberge, D., S. Roy, D. Morin et M. Rozier (2002). *Entre la survie et la sortie de la rue : le discours des femmes itinérantes*. in Faire face et s'en sortir. Vol 1 : négociation identitaire et capacité d'action. Sous la dir. de Vivianne Châtel et Marc-Henry Soulet, p. 36-45. Suisse : Université de Fribourg, 278 p.
- Laberge, D. et S. Roy (2001). « Pour être, il faut être quelque part : la domiciliation comme condition d'accès à l'espace public », *Sociologie et sociétés*, 2, 33 : 115-131.
- Lacroix, D. (2011). « Perte d'ancrage et projets communs : La soupe aux quatre », *Revue du CREMIS*, 4, 3 : 45-51.
- Latimer, E., D. Rabouin, C. Méthot, C. McAll, A. Ly, H. Dorvil, A. Crocker, L. Roy, D. Poremski, J-P Bonin, M-J Fleury et E. Braithwaite (2014). *Projet Chez Soi – Rapport final du site de Montréal*. Calgary, Alberta : Commission de la santé mentale du Canada. Disponible à : www.commissionsantementale.ca
- Le Breton, E. (2005). *Bouger pour s'en sortir. Mobilité quotidienne et intégration sociale*. Ed. Armand Colin, 256 p.
- Lefebvre, H. (1974). « La production de l'espace. » *L'Homme et la société*. Volume 31, no 31-32, pp. 15-32.
- Marpsat, M. et J-M. Fordion (2001). Les ressources des jeunes sans-domicile. *Recherches et prévisions*, 65, pp. 91-113.
- Marpsat, M. (1999). « Les apports réciproques des méthodes quantitatives et qualitatives : le cas particulier des enquêtes sur les personnes sans domicile », *INED, « Dossiers Recherche », 79* (page consultée le 5 février 2013), disponible à <http://www.stes->

apes.med.ulg.ac.be/Documents_electroniques/MET/MET-DON/ELE%20MET-DON%207027.pdf

McAll, C., J. Awad, J.Y. Desgagnés, J. Gagné, B. Godrie, N. Keays, M-C. Plante, N. Stoetzel, L.Gaudet, (2012). *Au-delà du préjugé : trajectoires de vie, pauvreté et santé*, Presses de l'Université du Québec, Québec.

McAll, C., M. Guttierrez, P-L Lupien, A. Fleury, A. Robert et A. Rode (2013) *Le sentiment d'exister : l'impact du projet Chez soi à Montréal après 18 mois, du point de vue des participants*. CREMIS.23 p. Disponible à www.cremis.ca

Morin, P. et É. Baillergeau (dir.) (2008). *L'Habitation comme vecteur de lien social*, Québec, Presses de l'Université du Québec. 305 p.

Morin, P., Dorvil, H., Couturier, Y., Dallaire, N. (2009). Signification du chez soi et intervention psychosociale à domicile dans les programmes de soutien à domicile Enfance/Jeunesse/Famille et santé mentale, CSSS-IUGS, 191p.

Ohnmacht, T., H. Maksin et M. M. Bergman (2009) *Mobilities and Inequality*. Ashgate Publishing. 238 p.

Orfeuil, J-P. (2010) « La mobilité, nouvelle question sociale? », Sociologies [En ligne], Dossiers, Frontières sociales, frontières culturelles, frontières techniques, mis en ligne le 27 décembre 2010, consulté le 18 janvier 2015. URL : <http://sociologies.revues.org/3321>

Patrick, C. (2014). Aboriginal homelessness in Canada. A literature review. Toronto : Canadian Homelessness Research Network Press.
<http://www.homelesshub.ca/sites/default/files/AboriginalLiteratureReview.pdf>

Paugam, S. (1991). La disqualification sociale. Paris : PUF.

Picard, S. (2011). « Déficience intellectuelle et intervention : Sous un nouveau jour », *Revue du CREMIS*, 4, 1 : 35-41.

Pichon, P. (2007). *Vivre dans la rue. Sociologie des sans domicile fixe*. Paris, Aux lieux d'être. 304 p.

Premier arrêt (2013). *Rapport annuel 2013*, YMCA, Montréal, 18 pages. (littérature grise)

Rose, M-C, E. Baillergeau, R. Hurtubise et C. McAll (2012). *Nouvelles pratiques de collaboration entre policiers et intervenants sociaux et de la santé dans l'intervention en itinérance à Montréal*. CREMIS, Montréal. 144 pages. Disponible à www.cremis.ca

Roy, S. et R. Hurtubise (Sous la dir. de). (2007). *L'itinérance en questions*, Québec : PUQ, 398 pages.

Roy, S. et R. Hurtubise (2004). De l'itinérance et du travail : à propos de la reconnaissance sociale des pratiques dans l'univers de la marginalité. Dans *Au-delà du système pénal. L'intégration sociale et professionnelle des groupes judiciairisés et marginalisés*, (Sous la dir. de) Poupart, J. Québec : PUL, p. 125-140.

Roy, S., Hurtubise, R. et M. Rozier (2003). *Itinérance en Montérégie : comprendre le phénomène et identifier les besoins*, Collectif de recherche en itinérance, Montréal.

Sabourin, P., Hurtubise R. et J. Lacourse (2001). *Citoyens, bénéficiaires et exclus : usages sociaux et modes de distribution de l'aide alimentaire dans deux régions du Québec : la Mauricie et l'Estrie*. Montréal, Sherbrooke, Qc : Université de Montréal, Université de Sherbrooke, Conseil Québécois de la Recherche Sociale. 365 p.

Simard, M. (2006). « Hiérarchisation des territoires et dynamiques migratoires chez les jeunes. Un phénomène géographique aux effets multiples », *Cahiers de géographie du Québec*, 50, 141 : 433-440.

Simard, M. (2007). « Au-delà du symptôme : de l'assistance à la pratique d'urgence sociale. L'expérience du Centre Le Havre », dans Roy, S. et R. Hurtubise (2007). *L'itinérance en questions*, Presses de l'Université du Québec, Québec, pp. 269-288.

Simard, M. (2008). « Mémoire. Commission parlementaire sur l'Itinérance » Centre le Havre de Trois-Rivières. 53 pages.

Vandermark, L. S. (2007). « Promoting the Sense of Self, Place and Belonging in Displaced Persons: The Example of Homelessness.” *Archives of Psychiatric Nursing*, no 5 : 241-248. http://www.researchgate.net/publication/5941389_Promoting_the_sense_of_self_place_and_belonging_in_displaced_persons_the_example_of_homelessness

Waegamakers Schiff, J. et A. Turner (2014). Housing First in Rural Canada. Rural Homelessness and Housing First Feasibility Across 22 Canadian Communities. URL : http://www.homelesshub.ca/sites/default/files/Rural_Homelessness_in_Canada_2014.pdf

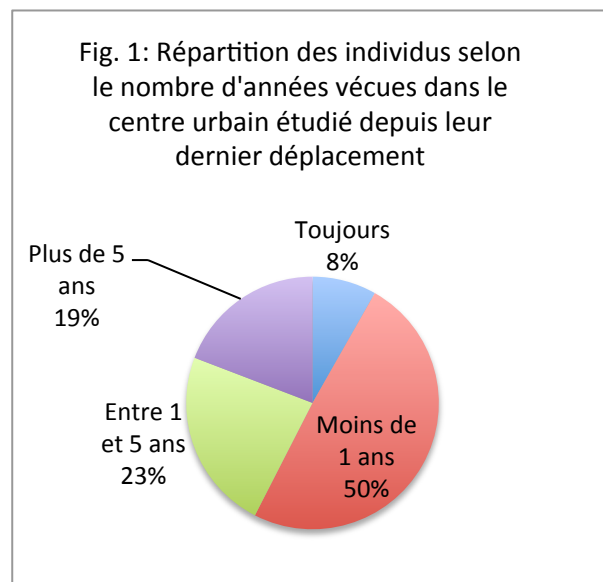
Zeneidi-Henry, D. et S. Fleuret. « Fixes sans domicile, réflexion autour de la mobilité des SDF », *l'Espace géographique*, 2007/1 Tome 36, p. 1-14.

VII- Pour en savoir plus...

A. Portrait statistique des parcours géographiques et des motifs de déplacement des usagers d'un centre d'hébergement d'urgence

Portrait statistique des parcours géographiques et des motifs de déplacement des usagers d'un centre d'hébergement d'urgence

Peu de données existent sur les parcours géographiques des personnes sans domicile. Les informations colligées par les ressources ont tendance à documenter davantage le cheminement des personnes vers la perte du domicile que leur cheminement géographique. C'est le cas de la ressource d'hébergement qui a servi de porte d'entrée pour ce projet, dont la seule donnée concernant la mobilité des personnes est la dernière ville où elles ont eu une adresse. Cette section vise donc à dresser un portrait des parcours géographiques et des motifs de migration des personnes fréquentant cette ressource d'hébergement.



Au total, 73 personnes ont répondu au questionnaire sur une période d'un an, parmi lesquels 8 femmes (11 %)³⁶ et une personne transgenre. La moyenne d'âge est de 43,4 ans. Les groupes d'âge se répartissent comme suit : 17 ans et moins (0 %); 18-30 ans (15,1 %); 31-40 ans (26 %); 41-50 ans (27,4 %); 51-60 (26 %); 61 et plus (4 %). Parmi cet échantillon, 6 ont toujours vécu dans le centre urbain étudié, 36 y vivent depuis moins d'un an, 17 ont vécu entre 1 et 5 ans dans celui-ci, et 14 y vivent

depuis plus de 5 ans (près 75 % des personnes y vivent donc depuis moins de 5 ans). Le sous-échantillon de « migrants » est donc constitué au total de 67 personnes, avec une majorité ayant vécu leur dernier déplacement de manière récente (moins de 1 an)³⁷. L'analyse ci-dessous portera sur les caractéristiques de ce sous-échantillon.

³⁶ D'après les statistiques du centre d'hébergement, en 2013, les femmes composaient 16 % des personnes hébergées. La moyenne d'âge était de 40 ans. La légère différence de nos données avec les statistiques du centre d'hébergement s'explique par le fait que nous avons également interviewé des personnes résidant dans une maison de chambres gérée par le centre d'hébergement. La population y résidant est majoritairement masculine, et plus âgée qu'en centre d'hébergement.

³⁷ D'après Rahimian, Wolch et Koegel (1992), un « migrant » est une personne qui a migré au cours des 5 dernières années. Un migrant récent a migré depuis moins d'un an, alors que le déplacement d'un migrant dit « intermédiaire » s'est fait entre 1 et 5 ans. Dans le cas de cette étude, nous intégrons aussi les migrants de long terme, qui ont migré depuis plus de 5 ans.

Le questionnaire

Les questions ont été formulées à partir de la revue de littérature sur la migration des personnes sans domicile et l'itinérance en milieu rural, et de l'expérience d'un collaborateur, directeur d'un hébergement en itinérance dans une ville moyenne.

Le questionnaire débute avec des questions portant sur le lieu principal de résidence pendant l'enfance, le lieu de vie le plus significatif pour la personne, de même que le nombre de villes/villages où elle a vécu. Ensuite, il s'agit d'explorer la situation de la personne dans le dernier lieu où elle a résidé, en fonction des éléments qui l'ont forcé ou incité à quitter (« facteurs répulsifs »). Cette question est de type « ouverte », c'est-à-dire qu'aucun choix de réponse n'est indiqué à la personne. L'intervieweur est plutôt invité à encercler la catégorie de réponse qui correspond le mieux à ce que la personne apporte comme motif de migration. Les huit catégories de réponse ont été identifiées à partir de la revue de littérature. Il s'agit du : travail, logement, santé mentale, alcoolisme/toxicomanie, transport, revenus, famille, justice. Une catégorie « autre » a également été ajoutée. Selon la réponse de la personne, l'intervieweur doit explorer la situation de la personne (ex. secteur d'emploi, formule d'habitation, type de problème de santé mentale) et l'évènement déclencheur qui a amené un déplacement.

La question suivante porte sur les « facteurs attractifs », c'est-à-dire les perceptions qui ont orienté le choix de la personne de se déplacer vers le centre urbain étudié. Il s'agit également d'explorer ce que la personne y a trouvé, c'est-à-dire de vérifier dans quelle mesure ses attentes se sont traduites dans la réalité. La revue de littérature a permis d'identifier 8 grandes catégories de « facteurs attractifs », soit : le travail, le logement, les services sociaux et de santé, l'hébergement d'urgence, le transport, le réseau social et les activités urbaines, la famille et la consommation d'alcool et de drogues. Une catégorie « autre » a également été ajoutée. Le questionnaire explore donc : ce qui était recherché par la personne, et ce qui a été trouvé.

La dernière section du questionnaire explore le lieu de vie qui est recherché par la personne, c'est-à-dire si elle souhaite quitter le centre urbain où elle se trouve ou si elle souhaite plutôt y demeurer.

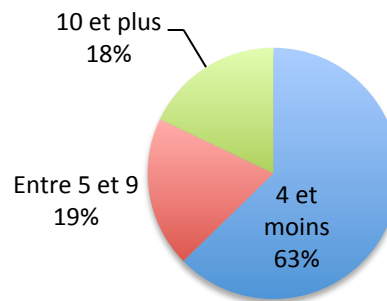
Le parcours géographique

Près d'une personne sur dix identifie le centre urbain étudié comme le lieu principal de son enfance, mais a vécu de manière significative dans au moins une autre ville avant d'y revenir. Un nombre supérieur de personnes est cependant originaire d'une autre ville à proximité, qui compte près de 50 000 habitants et qui est située à une trentaine de kilomètres du centre urbain étudié. Plus largement, près du tiers des personnes sont originaires de la région administrative englobant le centre urbain étudié. Les autres répondants se répartissent parmi 12 autres régions administratives, principalement Montréal et les régions périphériques à celle étudiée.

Le degré de mobilité

Par rapport au degré de mobilité des personnes au cours de leur vie, il ressort que près d'une personne sur cinq a vécu dans dix villes/villages ou plus au cours de sa vie avant d'arriver dans le centre urbain étudié, plusieurs parmi elles estimant leur nombre de déplacements à plus de 30. Ces personnes expliquent leur mobilité de

Fig. 2: Pourcentage de migrants selon le nombre approximatif de villes et/ou villages différents habités au cours de leur vie



différentes de manière, que ce soit par leur mode de vie « bohème », leurs différentes relations de couple, par leur consommation de substances ou leur implication dans la vente de drogues ou par le fait qu'elles ne se sentent bien nulle part.

Le quart des personnes a vécu dans 5 à 9 lieux de vie différents. Enfin, la majorité des personnes a eu une « faible mobilité » et vécu dans moins de 5 lieux de vie différents. Parmi elles, la plupart identifient un lieu de vie significatif où elles ont vécu plus de 20 ans.

Provenance et destination

Par rapport au dernier lieu habité³⁸, il ressort que près du quart des répondants provient d'une ville ou d'un village localisé dans la région administrative du centre urbain étudié (N=18). Pour près des deux tiers de ces derniers, il s'agit d'une ville moyenne de 50 000 habitants située à

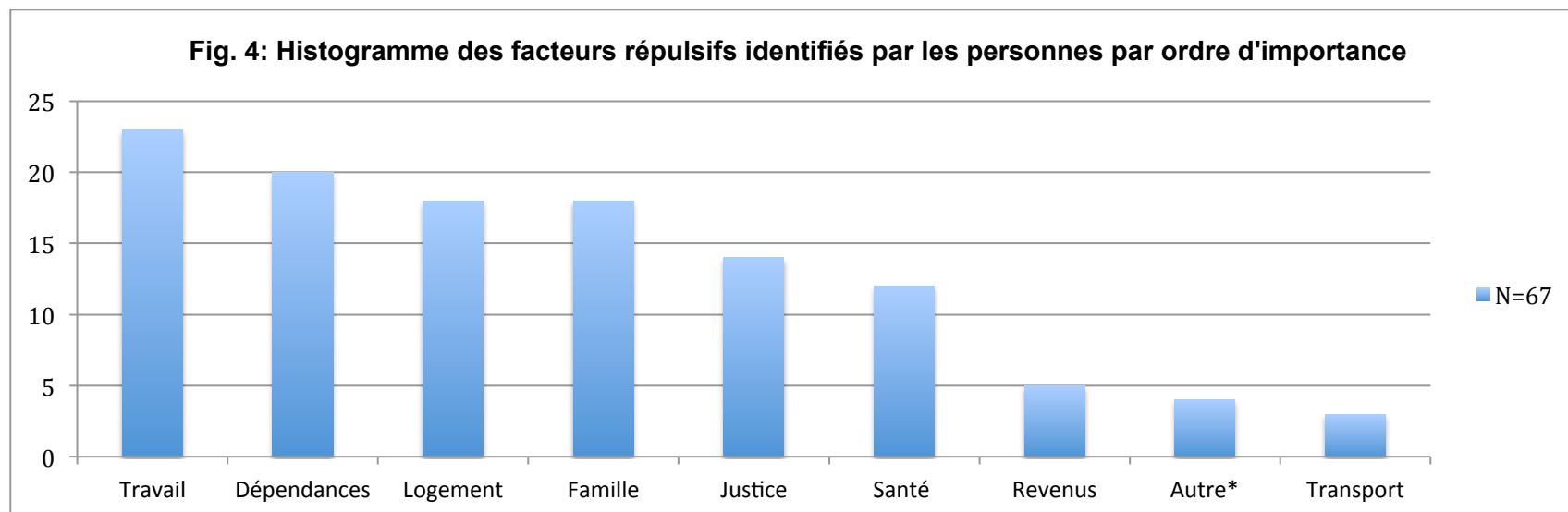
³⁸ En raison d'un problème dans la distribution des questionnaires, la provenance de 11 des répondants est inconnue. Les pourcentages présentés se rapportent donc à un échantillon de 56 répondants plutôt que 67.

proximité du centre urbain étudié. Huit répondants proviennent de la région de Montréal et les autres proviennent en majorité des régions périphériques à la région étudiée³⁹.

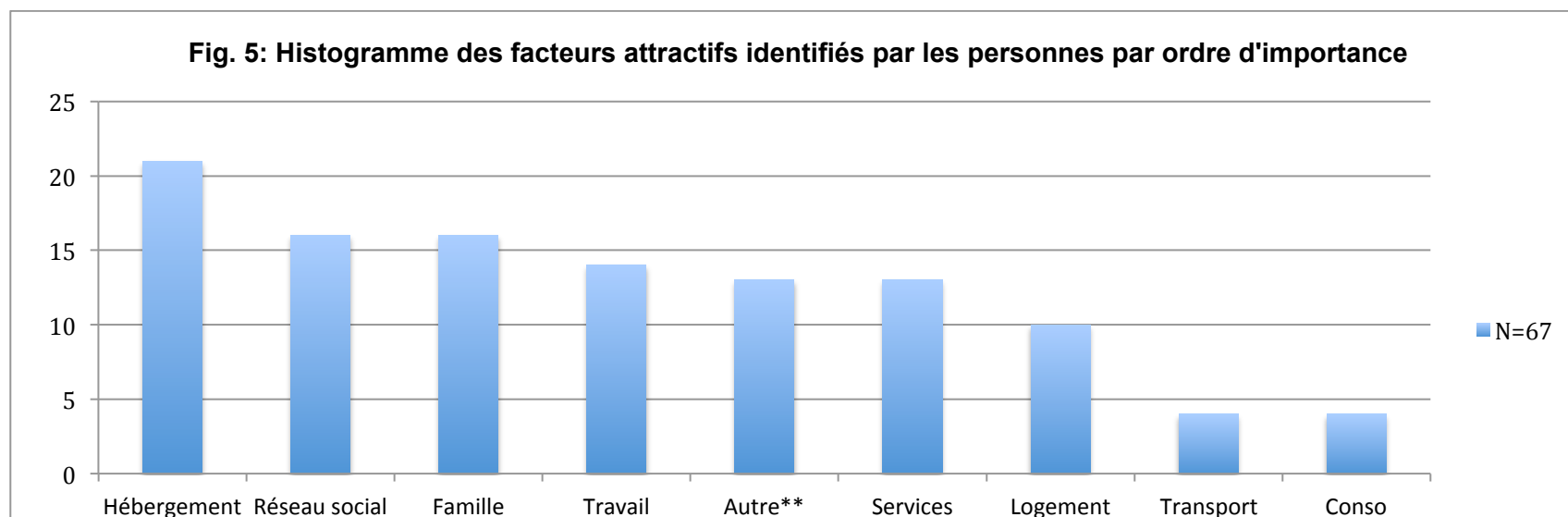
La dernière section du questionnaire portait sur les perspectives d'avenir des personnes par rapport au lieu qu'elles souhaiteraient habiter. Près du tiers (N=21) des répondants souhaiterait quitter le centre urbain étudié dès maintenant ou lorsque leur situation sera stabilisée. Cinq autres répondants indiquent des projets de déplacement plus flous, dans le registre du « peut-être », sans avoir de destination précise. Les motifs justifiant ce souhait de quitter sont principalement le rapprochement de certains membres de la famille (enfant ou parents) ainsi que l'espoir ou le fait d'avoir trouvé un travail. Aucune personne n'indique la fréquentation d'une ressource publique ou communautaire comme justification pour son souhait de se déplacer.

La majorité souhaite demeurer dans le centre urbain étudié. Il est intéressant de noter que parmi les 19 personnes qui habitent en maison de chambres (administrées par le centre d'hébergement d'urgence), 16 souhaitent demeurer dans ce centre urbain (alors que cette proportion est beaucoup plus faible dans le cas des personnes en hébergement d'urgence). Les motivations évoquées par les répondants pour justifier leur souhait de demeurer dans cette ville sont variées : quelques-uns parlent de leur attachement à un réseau familial ou amical. Une dizaine évoque certaines caractéristiques de la ville qu'ils apprécient, comme la présence d'arbres, la proximité des services, l'architecture, la paix qu'ils y ressentent, etc. D'autres disent vivre au jour le jour et ne pas savoir ce qui les attend, sans avoir d'attachement particulier à cette ville ou à d'autres lieux. Enfin, quelques-uns disent avoir le sentiment que leur situation s'améliore, qu'ils sortent tranquillement d'une période d'errance et souhaitent demeurer dans la ville pour poursuivre dans cette direction.

³⁹ Par rapport aux flux migratoires interrégionaux, les données recueillies pour les personnes sans domicile sont similaires à celles recueillies pour la population en général, d'après l'Institut de la statistique du Québec (2012).



*La catégorie « autre », dans le cas des facteurs répulsifs, comprend notamment les motifs suivants : un projet d'étude qui ne fonctionne pas, le sentiment de tourner en rond dans un milieu donné.



Derrière la mobilité

Afin d'éclairer les rationalités et les événements de vie qui ont amené les personnes à se déplacer vers le centre urbain étudié, le questionnaire explorait, d'une part, les éléments qui les avaient incitées ou contraintes à quitter leur dernier milieu de vie et, d'autre part, les éléments qui les avaient attirées vers ce nouveau lieu de vie. Les figures 4 et 5 illustrent ainsi l'importance de chacune des catégories de facteurs de migration (attractifs et répulsifs) dans le discours des personnes interviewées.

Le travail apparaît au premier rang des motifs utilisés par les personnes pour justifier le départ de leur dernier lieu de vie. Pertes d'emploi et difficulté à trouver du travail se combinent dans plusieurs cas à des problèmes de logement (incapacité de payer, éviction). Les problèmes familiaux et de dépendance suivent comme principaux facteurs répulsifs : séparations, décès d'un membre de la famille, problèmes de cohabitation avec un parent, problèmes d'endettement liés à une dépendance et désir de s'éloigner d'un réseau de consommation sont les principaux événements associés à la migration. Du côté des facteurs attractifs vers le centre urbain étudié, les personnes relèvent en premier lieu la nécessité d'un hébergement d'urgence. Suit la recherche de membres de son réseau social et/ou familial (dans le cas du réseau social, il est souvent envisagé comme solution temporaire de logement, à travers une cohabitation). Au croisement des facteurs attractifs et répulsifs qui ont guidé le dernier déplacement des personnes vers la ville régionale, il ressort cinq principaux types de parcours.

1. Recherche de repères

Un premier groupe d'individus indique avoir quitté leur dernier milieu de vie pour des motifs liés au travail et choisi le centre urbain étudié pour des motifs liés à la recherche d'emploi et/ou à la présence d'un réseau social ou familial (N=18). Ils évoquent une perte d'emploi ou une difficulté de trouver du travail, qui se combine pour plusieurs à l'incapacité de payer leur loyer ou à des formules précaires de logement comme la colocation ou des chambres. Les problèmes de dépendances à des substances ou au jeu n'apparaissent pas ou peu dans ces parcours comme motif de déplacement.

Ils arrivent dans le centre urbain avec l'espoir de se trouver du travail et/ou de renouer avec des membres de leur famille ou des connaissances. Alors que plusieurs affirment avoir renoué avec des

liens familiaux, il en est autrement pour le travail, la majorité soutenant ne pas avoir encore trouvé de travail au moment où le questionnaire a été rempli. Parmi eux, peu évoque la nécessité d'un hébergement d'urgence comme motif principal de déplacement (N=3). La plupart vivent d'abord dans des logements (seuls ou en colocation) et se trouvent sans logement plus tard. L'hébergement d'urgence est alors utilisé comme « alternative en attendant de trouver un logement », ou en raison d'une dégradation de leur situation après leur arrivée (les choses ne se passent pas comme elles le souhaitent). Les deux tiers de ces répondants ne souhaitent pas quitter leur milieu de vie actuel.

C'est le cas d'un homme de 50 ans, originaire d'un petit village des Hautes-Laurentides, où il vit les 28 premières années de sa vie. Il part ensuite travailler dans le nord comme bûcheron et comme prospecteur minier pendant une quinzaine d'années, expérience dont il garde des souvenirs très positifs. Il doit ensuite revenir plus au sud en raison d'une période où il est plus difficile d'y trouver du travail. Il vient faire un cours d'élagage à Québec, où il rencontre une femme avec qui il part vivre dans une ville de Montérégie. Il n'y trouve pas de travail et se sépare après 3 ans. Il n'a pas de voiture donc recherche une ville où les services sont concentrés et où il y a du transport en commun. Il souhaite aussi se rapprocher du chalet d'un ancien patron, où il peut aller passer les fins de semaine. Il se déplace donc dans le centre urbain étudié, ne venant pas spécifiquement pour le centre d'hébergement, mais le fréquentant en attendant de se trouver un logement. Il souhaite s'établir dans cette ville à long terme, à moins d'une nouvelle occasion d'affaire dans le Nord.

2. Rupture et besoin de « changer d'air »

Chez un peu plus de la moitié de ces personnes, le choix du centre urbain se fait notamment en raison d'un besoin d'hébergement d'urgence. Sept autres personnes évoquent une thérapie comme « facteur attractif », dont deux sont imposées par la cour suite à des délits. Ces personnes évoquent peu la recherche d'emploi ou la volonté de renouer avec des membres de la famille comme facteurs attractifs, contrairement au profil précédent. Elles cherchent plutôt à s'éloigner physiquement de leur ancien réseau et à développer de nouveaux liens. Il est intéressant de noter qu'aucune de ces personnes n'évoque le centre urbain étudié comme un milieu de vie significatif avant d'y arriver ou n'est native de celui-ci. La plupart sont dans cette ville depuis peu de temps (quelques mois à peine). Ils voient cette ville comme un lieu de répit et souhaitent pour la plupart quitter une fois leur situation stabilisée ou dès maintenant.

Un de ces répondants est un homme originaire de Montréal qui a vécu de manière significative dans un petit village de la région Centre-du-Québec. C'est là qu'il a connu sa femme et qu'il a vécu les moments les plus heureux de sa vie. Après une séparation, il part vivre dans d'autres petites villes des environs, où il réside quelques années. Il y vit des problèmes de consommation, perd son logement et n'arrive pas à se reloger. Souhaitant s'éloigner de son réseau de consommation, il fait une demande dans un hébergement d'urgence de la région avec l'aide une travailleuse sociale du CSSS local, lequel n'a pas de place disponible. La travailleuse sociale le réfère à l'hébergement d'urgence du centre urbain étudié. Son souhait : retourner vivre dans une ville de sa région de provenance pour se rapprocher de ses enfants.

3. Déplacement contraint

Un troisième groupe de personnes parle d'un « déplacement contraint », relié principalement à des problèmes judiciaires (interdits de contact, ordonnance de probation en thérapie ou incarcération) ou une hospitalisation en psychiatrie (N=15). Dans deux cas, les personnes se retrouvent dans le centre urbain en raison d'une hospitalisation en psychiatrie, suite à laquelle elles sont référées vers l'hébergement d'urgence. Le dernier lieu de résidence de la plupart de ces personnes est dans la région administrative de la ville étudiée. Au moment de leur sortie de l'institution, la majorité d'entre elles choisissent de demeurer dans le centre urbain pour l'hébergement d'urgence ou différentes formules de logement temporaire (notamment, la maison de transition pour personnes judiciarisées). Il n'y a pas de tendance qui se dégage au sein de ce profil par rapport au souhait de réintégrer ou non un autre milieu de vie que la ville où ils se trouvent actuellement.

Un homme de 56 ans est originaire d'une réserve autochtone au nord de la ville étudiée. Il passe la majeure partie de sa vie dans une ville moyenne à proximité de cette réserve (20 ans), qu'il identifie comme le milieu le plus significatif pour lui en raison des ressources pour autochtones qu'il peut y fréquenter. Un problème d'alcool l'amène à poser un acte de violence, qui le mène en prison. Depuis, il fait plusieurs aller-retour en prison. À sa dernière sortie de prison, il se retrouve dans la ville étudiée, car il a besoin d'un hébergement d'urgence. Il n'a pas de revenu et les intervenants l'aident à faire sa demande de sécurité du revenu. Il a un interdit de contact dans sa ville de provenance pour 2 ans. C'est cependant le lieu où il souhaite retourner quand sa situation sera stabilisée et qu'il aura le droit d'y remettre les pieds.

4. Gestion des dynamiques familiales

Le dernier déplacement de quelques personnes est motivé essentiellement de migration des relations familiales qui jouent un rôle à la fois répulsif et attractif (N=6). Deux hommes déménagent dans le centre urbain pour un projet d'étude ou de travail de leur conjointe, et vivent une séparation peu de temps après, ce qui les amène à fréquenter l'hébergement d'urgence, n'ayant pas de réseau ou d'autres membres de leur famille dans cette ville pour les héberger temporairement. Pour rester près de leurs enfants, ils décident de rester dans cette ville. Deux autres hommes y viennent après une séparation difficile et choisissent le centre urbain pour se rapprocher d'un enfant. Une femme souhaite quant à elle se rapprocher de sa fille, qui y vit en famille d'accueil. Pour la majorité de ces personnes, ce qui guide le choix du lieu de vie est de pouvoir rester près de leurs enfants après la séparation, bien qu'elles n'y aient parfois aucun réseau social. Ces personnes souhaitent donc toutes demeurer à long terme dans le centre urbain étudié.

Un homme originaire de Québec et pour qui Québec est « sa » ville, s'installe avec sa conjointe et ses trois enfants dans la ville étudiée suite à une période d'un an passée sur la Basse-Côte-Nord. Sa conjointe est originaire de ce village. Puis, il y a un mois, la petite famille déménage dans le centre urbain étudié pour s'y établir le temps des études universitaires de la maman. La vie de couple s'y détériore et l'homme quitte le logement. Il se retrouve en hébergement d'urgence pour la première fois de sa vie, n'ayant d'autres options pour se loger temporairement. Il souhaite demeurer dans ce lieu, bien que ce ne soit pas « sa » ville, pour rester près de ses enfants.

La situation des femmes

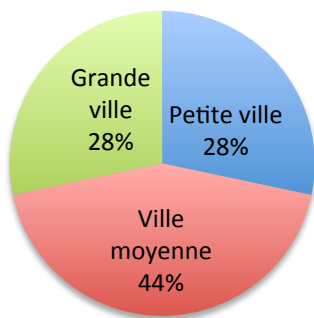
Malheureusement, le nombre de femmes ayant répondu à ce questionnaire est insuffisant par rapport au nombre de questionnaires remplis par les hommes pour réaliser une analyse différenciée selon le genre et établir des comparaisons entre ces deux groupes. Parmi les femmes rencontrées (N=8), 7 sont des « migrantes » (plus ou moins récentes). Les situations de vie ayant mené à la migration de ces femmes vers le centre urbain sont les suivantes. Deux d'entre elles évoquent le souhait de se rapprocher d'un enfant qui a été placé en famille ou en centre d'accueil dans le centre urbain étudié. L'une d'entre elles est en démarche de préparation à la vie commune, alors que l'autre souhaite seulement reprendre contact avec sa fille de 19 ans.

Issue d'une petite ville à une quarantaine de kilomètres du centre urbain étudié, une autre évoque un ACV qui force une hospitalisation dans le centre urbain. Cette hospitalisation s'accompagne d'une rupture avec son conjoint et d'une dépression sévère, qui la mène vers le département de psychiatrie. À sa sortie, elle ne peut plus retourner chez elle. Elle se tourne donc vers l'hébergement d'urgence, le temps de trouver une alternative. Elle se prépare à aller vivre dans le village où sa fille demeure, afin de retrouver ses « repères » et sortir de la ville, qui l'angoisse. Trois autres évoquent des problèmes de consommation. L'une qui vivait dans un logement supervisé par un hébergement de Montréal, décide de quitter pour diminuer sa consommation et prendre un moment répit. Le choix du centre urbain se fait en raison du faible coût du billet d'autobus. Une autre fréquentait un « vendeur de drogues » dans une petite ville, ce qui lui donnait facilement accès à des substances. Elle vit un épisode de violence conjugale, où elle reçoit des menaces de mort, et quitte vers le centre urbain pour trouver différents services.

La taille du lieu de provenance

Quelques différences significatives sont observées dans les facteurs répulsifs et attractifs selon la taille de la dernière ville habitée par la personne. Selon Statistiques Canada, une petite ville compte moins de 10 000 habitants, une ville moyenne en compte entre 10 000 et 200 000 habitants, et grande ville compte plus de 200 000 habitants.

Fig. 6: Pourcentage de répondants selon la taille de la dernière ville habitée



Les personnes qui proviennent d'une petite ville ou d'une collectivité rurale se déplacent principalement pour accéder à des services institutionnels ou communautaires qui ne sont pas disponibles dans leur communauté. Une portion vient par exemple vers le centre urbain pour les services de l'hébergement d'urgence (dont deux sont en attente d'une thérapie). Ces dernières sont sans domicile au moment de leur arrivée dans le centre urbain. La

référence vers l'hébergement se fait dans deux cas par un ou une travailleuse sociale de leur CSSS

local. Les événements qui amènent à quitter leur collectivité sont liés, pour la plupart, à des problèmes de couple et/ou de dépendance, lesquels se combinent à la perte du domicile. Une autre portion des personnes issues de milieux ruraux arrive *via* des services institutionnels, soit pour une hospitalisation, une détention (suivi d'un passage en maison de transition) ou une thérapie, et sont sans domicile au moment de leur sortie. Enfin, les autres arrivent pour différents projets, comme se trouver du travail suite à une perte d'emploi, se rapprocher de certains membres de la famille, ou pour des projets d'étude. La perte de leur domicile survient après leur arrivée. La question des problèmes de transport et de l'éloignement des services est aussi évoquée par deux des personnes comme motif de migration vers le centre urbain, ce qui ne ressort pas parmi les personnes arrivant de plus grands centres.

Près de la moitié des répondants identifient comme dernier lieu de résidence une ville moyenne. Les problèmes de logement et les problèmes judiciaires apparaissent comme les principaux éléments qui amènent les personnes à quitter ces villes. Plusieurs personnes vivent dans des formules précaires de logement (chambres, cohabitation, alternance logement/refuge, etc.) et décident de changer de milieu suite à des conflits avec leur « colocataire » ou pour se trouver un logement de meilleure qualité. Ressortent également les problèmes judiciaires, notamment les démêlés avec la police (le fait d'être « connu » des policiers, des interventions policières musclées qui incitent à quitter, une détention). Ces deux problèmes (logement précaire et problèmes judiciaires) apparaissent peu ou pas dans le cas des personnes issues de milieux ruraux et petites villes. La majorité des personnes se rend vers le centre urbain étudié pour l'hébergement d'urgence ou pour être hébergées par des membres de leur réseau social. À l'exception d'une de ces villes, elles ne disposent pas d'un service d'hébergement d'urgence (lorsqu'il y en a un, il arrive que ces personnes en aient été expulsées). La proximité de certaines villes avec le centre urbain fait que le réseau social de plusieurs personnes s'étend jusqu'à ce dernier. Cinq disent avoir choisi cette ville pour y être hébergées par une connaissance. Dans tous ces cas, la cohabitation se solde par un conflit qui mène à l'hébergement d'urgence. Peu de personnes se déplacent pour recevoir des services de thérapie ou pour une hospitalisation. On peut penser que cela est dû au fait que ces services soient disponibles dans leur ville de provenance.

Près du tiers des personnes provient d'une plus grande ville que le centre urbain étudié, principalement de Montréal. Parmi elles, une petite portion se déplace spécifiquement pour

l'hébergement d'urgence qui s'y trouve. C'est plutôt le rapprochement de membres de la famille qui apparaît comme le principal facteur attractif. Ces personnes sont soit nées dans ce centre urbain ou identifient cette ville comme étant la plus significative pour elles, y ayant parfois élevé leur famille ou vécu pendant plusieurs années. Cette volonté de renouer avec des membres de la famille se combine souvent à une recherche d'emploi. Certains ne parviennent pas à se trouver un logement à leur arrivée ou utilisent l'hébergement d'urgence comme « dépannage » en attendant de trouver une alternative pour se loger. Deux personnes qui se distinguent de ce profil fréquentent déjà un hébergement d'urgence dans leur ville de provenance. L'une d'elles doit quitter, car elle a été expulsée de cet hébergement, alors que l'autre souhaite changer de milieu pour prendre un répit de consommation. Pour ces deux personnes, le choix du centre urbain étudié se prend à la station d'autobus, en raison du faible coût du billet de transport et de la chance d'y trouver les ressources nécessaires pour « survivre ».

***B. Parcours géographiques des usagers d'une ressource
d'hébergement d'urgence dans une ville régionale du Québec***

Parcours géographiques des usagers d'une ressource d'hébergement d'urgence dans une ville régionale du Québec

« The opposite of homelessness is not housing, but home » (Patrick, 2014)

Dans le cadre de cette étude exploratoire, nous avons cherché à comprendre quelles sont les logiques constitutives de la mobilité géographique de personnes vivant une situation de précarité résidentielle. Comment circulent-elles dans l'espace et qu'est-ce qui est mobilisé pour expliquer leurs parcours géographiques? Que cherche-t-on et que trouve-t-on? Quel est le rapport aux différents lieux habités? Quelles sont les différentes représentations d'un « chez soi »?

Dans le cadre d'entretiens individuels, quatorze personnes ayant connu une mobilité interville ou interrégionale et vivant en situation d'instabilité résidentielle ont été invitées à relater leur parcours géographique. S'il a souvent été difficile de reconstruire avec précision le parcours géographique des personnes, ce à quoi nous avons accès, ce sont les lieux et les déplacements marquants, ainsi que la façon dont elles parlent de leur parcours, à la mesure de leurs préoccupations et aspirations (Halbwachs [1950] 1997; Houle, 1977). Elles ont raconté ce dont elles se souvenaient et ce qu'elles souhaitaient confier, pour des questions de mémoire liées à des problèmes de santé mentale et de toxicomanie, pour des raisons de « prudence », notamment pour ne pas faire étalage de possibles problèmes encourus avec la justice. Plusieurs personnes racontent un parcours ponctué de lieux oubliés, des lieux qu'elles ont traversés sans qu'il ne s'y passe rien digne de mention.

Nous avons d'une part documenté le rapport qu'entretiennent les personnes à la ville régionale où nous les rencontrons (section I), puis analysé la mobilité géographique des personnes à l'échelle de leur vie (section II).

Qui nous parle?⁴⁰

Les quatorze hommes rencontrés en entrevue sont âgés de 22 à 65 ans⁴¹ et tous sont originaires du Canada : ils se disent d'origine québécoise (12), ontarienne (1) et mohawk (1). Aucune personne n'est issue des minorités visibles. Six hommes sont pères et aucun n'a d'enfant à charge. Une grande variété d'expérience du couple précarité résidentielle / mobilité s'exprime parmi ces quatorze hommes.

Nous pouvons noter quatre grandes caractéristiques communes aux hommes rencontrés : au moment de l'entrevue, ils sont en situation de pauvreté économique⁴²; ils vivent au moins une difficulté majeure (problèmes de santé mentale, de santé physique, de dépendance, atteintes neurologiques ou déficience intellectuelle) et plusieurs cumulent plusieurs difficultés; tous ont vécu la précarité résidentielle dans un passé récent et la majorité la vit toujours (hébergement d'urgence, maison de chambre, colocation houleuse); enfin, ils ont ainsi été récemment inscrits dans une relation d'assistance et tous parlent de l'étiquette qui leur colle à la peau : assisté social, malade mental, itinérant, toxicomane.

Au-delà de ce cadre commun, ces hommes sont divers à la fois sur le plan de leur expérience de l'itinérance et de leur trajectoire de mobilité géographique et résidentielle. En matière d'expérience de la rue, quatre personnes ont connu une itinérance chronique (plus de 10 ans à la rue), cinq une itinérance cyclique sur les vingt dernières années et cinq une itinérance épisodique au cours des dernières années (Acorn, 1993). Une diversité de profils menant à l'itinérance s'exprime parmi les personnes rencontrées et est en cela analogue à ceux documentés auprès de personnes vivant à la rue à Montréal (Mc All et coll., 2014; Rose et coll., 2012).

Certains ont connu la précarité résidentielle dès leur plus jeune âge suite aux placements dans des familles d'accueil et des centres d'accueil; au début de l'âge adulte avec l'apparition de problèmes de

⁴⁰ Afin de respecter l'anonymat des personnes ayant partagé leur expérience dans le cadre de cette recherche, elles sont ici identifiées par un code établi selon leur mode d'inscription dans la ressource d'hébergement [*hébergement d'urgence (HU)*, *maison de chambre (M)*, *soutien dans le milieu par l'équipe itinérance (EI)*, *bénévole à temps complet (B)*, *employé via un programme d'employabilité (PE)*], ainsi que par leur âge. Ainsi, M-45 indique une personne âgée de 45 ans et résidant en maison de chambre. Certains hommes sont à la fois résident de l'hébergement d'urgence et bénévole à temps complet. On l'indiquera alors : HU-B-55.

⁴¹ La répartition démographique des répondants se décline comme suit : 18-30 ans : 1 personne; 31-40 ans : 5 personnes; 41-50 ans : 4 personnes; 51-60 ans : 2 personnes; 61 ans et plus : 2 personnes.

⁴² Ils vivent des prestations de l'aide sociale (avec ou sans contrainte à l'emploi) ou d'une pension de retraite, à quoi quelques-uns obtiennent un montant additionnel lié à des activités d'insertion à l'emploi.

santé mentale ou de toxicomanie; au cours de l'âge adulte avec le cumul de petits emplois précaires et d'activités criminelles; après une rupture amoureuse ou de graves ennuis de santé; ou encore dans la soixantaine à la fin de la vie active, des suites de la pauvreté économique. Au cours de leur vie adulte, ils ont été plus ou moins mobiles, circulant entre villes et village : certains ayant connu jusqu'à une vingtaine de déménagements. La majorité des personnes se sont déplacées à l'intérieur du Québec. Quelques-unes en Ontario et dans les provinces de l'ouest du Canada. Trois ont séjourné en Europe ou sur le continent africain.

Cette précarité s'est exprimée par une absence de toit, mais aussi par le fait de devoir régulièrement se déplacer. Quoiqu'ayant peu d'informations sur les trajectoires d'instabilité résidentielle en milieux ruraux et dans les petites villes où les personnes ont vécu, elles racontent néanmoins y être restées un moment en vivant chez des amis, en colocation, dans une communauté religieuse, en thérapie, dans une maison en construction⁴³. Il y a également les divers intervalles autour desquels les personnes n'ont pas pu se déplacer, se voyant temporairement freinées dans leur possibilité d'aller vers des lieux qu'elles considéraient plus propices à leur bien-être. La santé physique et mentale, la pauvreté, les injonctions de la cour, une succession à régler à la suite du décès d'un membre de la famille constituent autant de situations empêchant de se déplacer.

I – Trajectoires vers la ville régionale, sens du chez soi et mobilité projetée

Que cherche-t-on et que trouve-t-on dans la ville régionale et le centre d'hébergement où nous rencontrons les quatorze hommes? Quel est cet espace qui se construit à travers leurs propos? Comment le sens du chez soi induit-il les déplacements et les projets à venir?

Nous rencontrons ces hommes à un moment où ils vivent, ou on récemment vécu, en situation de précarité résidentielle et fréquentent la Goélette, par le biais de différentes formules :

- 8 hommes résident à l'hébergement d'urgence (depuis 2 à 14 jours)
- 3 vivent en maison de chambre (depuis 2 mois, 5 mois et 14 mois)
- 1 homme est suivi par l'Équipe Itinérance et vit en logement privé.

⁴³ L'occupation de l'espace public est davantage le fait des grandes villes. Dans des villes de plus petite taille, y compris la ville régionale où les personnes sont rencontrées, les hommes parlent de l'impossibilité d'occuper l'espace public en tant « qu'itinérant » : il n'y pas de lieu public où il est permis de se réchauffer l'hiver, où il est possible de passer le temps.

- 1 homme travaille à la ressource d'hébergement dans le cadre d'un programme d'employabilité et vit en maison de chambre privée.
- 1 homme est bénévole à temps complet à la ressource et vit en HLM.

Une variété de raisons pour fréquenter la ressource d'hébergement sont identifiées par ces hommes : pour bénéficier d'un répit de la toxicomanie, et notamment ne pas être seul pour traverser la période de sevrage (6); se donner du temps pour se réorganiser suite à la sortie de prison (3) ou la fin d'un séjour en psychiatrie (2); attendre l'accès à un autre service (thérapie ou hébergement) (2); faire la transition entre deux logements (2); faire du bénévolat et se tenir occupé (2); bénéficier de l'accompagnement d'un intervenant (1). Il y a là une grande variété de trajectoires géographiques et de motifs ayant conduit à cette ville. Et autant de façons de l'habiter. Plusieurs parlent du défi de faire une rupture dans leur parcours de vie et de repartir en neuf. D'autres encore expriment le besoin de faire une pause : toxicomanie, activités criminelles, jeu, dépendance affective, autant de chemins qui ont été empruntés et avec lesquels on souhaiterait rompre, au moins un moment.

Les répondants résident dans la ville régionale où nous les rencontrons depuis plus ou moins longtemps, à savoir entre quelques jours et 21 années⁴⁴. Parmi les 14 hommes rencontrés, deux sont nés dans des villes avoisinantes, les autres étant originaires de différentes régions au Québec et d'Ontario⁴⁵. Par ailleurs, pour dix des quatorze hommes, la ville régionale est la plus près de ce qu'a été, au moins à une époque, leur lieu d'appartenance. Ils ont vécu dans des villes et villages situés dans un rayon de 100 km de la ville régionale avant de faire l'expérience de la précarité résidentielle, pendant leur enfance ou à l'âge adulte en raison du travail, d'un groupe affinitaire ou d'une relation amoureuse. Cette familiarité et un certain sentiment d'appartenance à la région expliquent en partie qu'ils soient venus à la Goélette, sans qu'ils connaissent nécessairement la ville régionale avant d'y fréquenter la ressource d'hébergement.

Ainsi, seules quatre personnes n'ont pas d'attaches relationnelles dans la région où se trouve la ressource. Deux de ces hommes ont circulé dans la majorité des ressources du Québec et parlent d'une ville réputée pour sa tranquillité ou pour la qualité d'accueil de son centre d'hébergement; un troisième

⁴⁴ Moins d'un mois (4 personnes); 1 à 6 mois (1 personne); 6 mois à 1 an (2 personnes); 1 à 2 ans (2 personnes); 2 à 5 ans (3 personnes); plus de 5 ans (2 personnes).

⁴⁵ Abitibi, Gaspésie, Lanaudière, Centre-du-Québec, Bois-Francs, région de Montréal, Nord-du-Québec et Ontario.

homme espère se refaire un quotidien dans cette ville peu onéreuse étant donné la pauvreté économique dans laquelle le laisse la retraite; et un dernier homme s'y trouve à la sortie de prison, après avoir demandé que dossier criminel et causes pendantes soient transférés dans la ville régionale, étant donnée la bonne réputation dont jouirait sa prison.

La ville se donne à lire en fonction des stratégies d'insertion sur lesquelles misent les personnes pour la suite. Et les besoins de support de la part des ressources qu'identifient ces hommes vont également varier selon leurs projets : s'installer dans la ville, reprendre des forces, faire des projets et des économies, se refaire une santé physique et mentale, obtenir un soutien, retomber sur ses pieds et se retrouver soi-même ou se donner les moyens de partir ailleurs. Deux grandes expériences de la ville et de sa ressource sont décrites par les hommes que nous avons rencontrés en entrevue : un lieu vécu tel un milieu de vie, où on souhaite demeurer, et un lieu vécu sous l'angle de ses ressources d'aide, par où on transite.

La ville et sa ressource sont envisagées sous l'angle d'un milieu de vie

Pour certains hommes, la ville régionale constitue un milieu de vie qui se compose à la fois d'un réseau familial ou affinitaire et de la ressource d'hébergement, ainsi que parfois d'autres ressources. Le centre d'hébergement permet de s'ancrer là où on a un chez-soi, ou d'en consolider un. Pour ces personnes, la ressource permet une inscription sociale et spatiale dans la ville grâce à des intervenants significatifs, un groupe affinitaire ou une expérience de travail. Elle offre également les conditions pour faciliter une installation dans la ville : la possibilité de vivre sans argent pour un temps et de faire des économies, de chercher à tête reposée un logement et un quartier convenables, de cumuler des biens nécessaires à la vie en appartement.

Pour ces hommes, l'échelle du lieu est celle des quartiers de la ville, dont on connaît les caractéristiques géographiques, le profil socio-économique, le coût de la vie. On sait dans quel quartier on souhaite habiter en sortant de la ressource, en accord avec ses besoins et ses aspirations (plus cher, mais plus calme; HLM entouré d'une population financièrement aisée; quartier à éviter en raison de la consommation). Ce sont des hommes qui ont vécu de mauvaises expériences en logement, ils parlent de leur fragilité en regard de la consommation, du bruit, de la violence. Ils identifient les critères de

sélection de leur prochain appartement, où sont considérés le type de quartier et le profil des locataires de l'édifice.

Différentes expériences résidentielles et géographiques mènent à envisager la ville et sa ressource en tant que milieu de vie :

- C'est une ville où l'on vivait avant de faire l'expérience de la précarité résidentielle, et le centre d'hébergement permet d'y demeurer (3 personnes)
- C'est un environnement où on envisage s'installer, en raison du coût de la vie, de la présence de ressources et de certaines affinités identitaires (2 personnes)
- C'est une région connue par le passé et un attachement à la ville régionale se développe à travers la fréquentation des ressources (2 personnes)

La ville est un lieu d'appartenance

Pour certains hommes, la ville régionale est leur lieu d'appartenance. La ressource joue alors un rôle d'ancrage relationnel et occupationnel important. Elle constitue un tremplin pour se reconstruire, tout en demeurant près de la famille. Leur sens identitaire repose fortement sur leur appartenance familiale et les liens positifs qu'ils entretiennent avec les gens de la Goélette.

Pour trois hommes, la ville régionale est un lieu d'appartenance, et l'ancrage au lieu existe par la famille de procréation : leurs enfants et petits-enfants s'y trouvent. Ces hommes sont âgés de 39 ans, 45 ans et 65 ans et vivent dans cette ville ou ses environs depuis longtemps (respectivement 21 ans, 17 ans et 45 ans)⁴⁶. Leur « chez-soi » est à rebâtir et la ressource d'hébergement offre cet espace de reconstruction de soi, tout en permettant de renouer ou de maintenir des liens avec les membres de la famille. Deux hommes ont vécu des épisodes de toxicomanie, un troisième de graves problèmes neurologiques. Au moment de l'entrevue, ils vivent en maison de chambre, en HLM et à l'hébergement d'urgence.

Ces trois hommes vivent la ressource comme un lieu d'existence relationnelle. Tous trois y font du bénévolat à temps complet. À travers cette implication dans la ressource, il y a la constitution d'un

⁴⁶ Deux n'ont pas quitté la ville depuis qu'ils y vivent (une vingtaine d'années). Un troisième a changé de lieu pendant dix années (Haute-Mauricie, Québec), pendant une période de vie fortement associée à des problèmes de toxicomanie, puis est revenu dans la région auprès de sa famille de procréation.

environnement positif. La ressource est décrite comme un lieu où vivre la sobriété, avoir un cercle d'amis, travailler, reconstruire un réseau social positif. C'est un milieu de vie, un lieu relationnel où on a des liens significatifs avec les intervenants et les résidents.

« Je trouve que [la ressource] est importante dans ma vie. C'est ça qui m'a aidé à arrêter de consommer. Ça m'occupait l'esprit, ça m'occupait les mains. Je me sentais important, on faisait partie d'une gang. Et là, en plus que je suis un ex-consommateur, qu'ils viennent me chercher, qu'ils m'offrent une job ça me montrait qu'ils avaient confiance en moi. Ils ont été très importants pour moi. Et ils le sont encore. » (M-B- 39)

Leurs discours mettent par ailleurs clairement de l'avant une distinction entre l'espace public et l'espace privé. Ces hommes habitent très peu l'espace public : lorsqu'on a un problème de toxicomanie, l'espace public représente un risque de croiser des gens qui consomment, de fréquenter des lieux où se vendent alcool et drogues. Au moment où nous les rencontrons, ils vivent entre leur chambre, la ressource d'hébergement et les visites chez les membres de leur famille.

Projet d'installation dans la ville régionale

La ressource d'hébergement constitue chez d'autres hommes un espace intermédiaire où on peut reprendre son souffle et consolider ses projets. La présence de la ressource permet de se donner le temps de faire des choix éclairés en matière de logement, de quartier. La maison de chambre y est vécue comme un espace de transition bienvenu et nécessaire. Le support des intervenants joue également un rôle important pour orienter dans les démarches, acquérir des compétences et accompagner les choix.

Deux personnes rencontrées ont pour projet de s'installer dans la ville régionale, alors qu'ils n'y ont jamais vécu auparavant. Âgés de 36 et 63 ans, ces hommes cherchent un « chez-soi ». En l'absence d'attaches relationnelles fortes, ils sont en quête d'un environnement où il sera possible de vivre avec leurs revenus et de bénéficier d'un certain climat social. Pour eux, le travail n'est pas ou plus une option (en raison de l'âge ou de la santé mentale) et la pauvreté économique est un paramètre central dont ils doivent tenir compte dans leur projet d'installation. Ils comptent sur leurs ressources personnelles ainsi que sur l'appui des ressources locales pour mener à bien cette installation. Ces hommes parleront de l'aide reçue pour entreposer leurs effets et les déménager le temps venu. La possibilité de ne pas perdre tous les biens, de conserver des acquis.

Un homme de 63 ans fait face à la précarité résidentielle pour la première fois suite à la pauvreté dans laquelle le laisse son statut de retraité, après une vie de travail précaire. Il réside dans une maison de chambre de la ressource au moment où nous le rencontrons. Cet homme parle de divers lieux significatifs, mais qui ne sont plus des options pour habiter : Montréal est trop chère compte tenu de son revenu, les villes d'Abitibi où se trouve une partie de sa famille sont trop petites pour vivre dans un certain anonymat. Il choisit la ville régionale où nous le rencontrons en raison de son faible coût de la vie, de sa taille relativement importante et de la présence de la ressource d'hébergement qui permet une certaine sécurité pour assurer l'intervalle :

J'ai pris des journaux, j'allais à la grosse bibliothèque à Montréal, tu sais, qui a les journaux à travers la province? Pis j'ai comparé les prix des loyers annoncés. J'hésitais entre [deux villes régionales]. J'ai décidé de venir ici. À cause des services [de la ressource d'hébergement] qui te permettent de mieux... De mieux t'intégrer si on veut. De te donner le temps. (M-63)

Cet homme recherche la sociabilité informelle des lieux publics et en fait un critère important dans la recherche d'un lieu où s'installer. Il parle de l'importance du café du coin, la possibilité d'être seul, sans être seul, d'entretenir des « liens faibles »⁴⁷.

Un deuxième homme de 36 ans qui souffre de problème lourd de santé mentale et de toxicomanie a circulé quant à lui à travers un grand nombre de ressources en itinérance et en santé mentale de par le Québec. S'il revient vers la ville régionale, c'est qu'il en a gardé un bon souvenir en termes d'accueil et d'accompagnement. Après plus d'une année dans une maison de chambre avec soutien communautaire gérée par la Goélette, il emménage en logement privé. S'il compte s'installer dans la ville, c'est grâce au soutien de l'Équipe itinérance et de la présence d'une ressource d'aide alimentaire près de chez lui. Il apprécie également qu'à proximité de la ville se trouve une réserve amérindienne. La vie en appartement constitue pour lui un défi important, mais il se sent suffisamment supporté pour oser l'installation.

« Je commence tout juste à m'acheter des choses pour mon logement. Je me suis acheté un système de son, je me suis acheté une télévision, je me suis acheté un sofa, une table. Je me suis acheté un four micro-ondes, un grille-pain, Plein d'affaires comme ça. (...) Je me suis dit : "je va's prendre un coloc, ça va me donner un petit plus financièrement..." Mais, ça va pas. Là, je passe à l'autre étape. Qui est de me défendre dans tout ça. Me défendre personnellement : moi-même avec mon équipe de soldats et de voir qu'est-ce qui est bon pour moi et ce qui n'est pas bon pour moi. Ce qui est bon pour moi, c'est d'appeler la police

⁴⁷ Voir la notion des *weak ties*. (Granovetter, 1973; Frohlich et coll., 2001)

pis, ce qui n'est pas bon pour moi, c'est de le garder. (...) J'étais venu voir une intervenante aujourd'hui. Elle va m'aider là-dedans » (EI- 36)

Des ressources par lesquelles se construit un sentiment d'appartenance

Chez deux hommes, la Goélette agit tel un ancrage où l'on peut revenir lors des différents épisodes de précarité résidentielle, un lieu où l'on sera accueilli. La ressource d'hébergement revient ponctuellement dans leur parcours géographique et se donne à voir comme une présence qui va demeurer : on estime qu'on aura toujours besoin de son appui. Elle permet une inscription sociale, via la reconnaissance qui est offerte par les intervenants et les pairs. Ils se définissent comme des personnes ayant besoin d'assistance.

Âgés de 47 ans et 55 ans, deux hommes ont développé un lien d'attachement à la ville au fil des passages dans ses services. On parle de ces ressources comme (dernier) ancrage relationnel, où on s'est vu traité avec dignité, accordé de la valeur. Tous deux vivent avec de lourds problèmes de santé mentale et de toxicomanie qui constituent autant d'obstacles pour se trouver un groupe d'appartenance. Ils parlent d'un chez-soi perdu avec la perte de la famille et que l'on cherche depuis. S'ils n'envisagent pas s'installer à moyen et long terme dans cette ville, tout semble les y ramener au fil des années.

Dans ce cas de figure, on se situe davantage à l'échelle de la région que de la ville et de ses quartiers. Tous deux ont vécu une partie de leur enfance dans la région. Il y a un attachement symbolique aux lieux, reliés aux lieux de l'enfance et aux bons souvenirs, ainsi qu'un attachement via les services d'aide auxquels on a eu recours à de maintes reprises et qui nous connaissent.

Pour un premier homme de 47 ans, la ville est devenue un lieu significatif, à force d'en faire un lieu de répit, au fil des séjours de thérapie et l'établissement d'une petite entreprise. Des expériences positives en thérapie, puis un groupe de Narcotiques Anonymes (NA) à la fin de la trentaine l'inciteront à revenir au fil des ans. Il y a cinq ans, il y revient pour six mois en maison de transition. De là, il fait des économies et démarre une entreprise d'émondage. À nouveau sans toit quelques années plus tard, il retourne à la ressource d'hébergement. Au moment où nous le rencontrons, il compte envisager rester « un moment » dans la ville régionale parce qu'il y a les meetings NA, ainsi que certains acquis en terme de travail : c'est un lieu où sa petite entreprise fonctionne, où il a 20 clients fidélisés.

Un deuxième homme, âgé de 55 ans, souffre de lourds problèmes de santé mentale et est revenu six fois au centre d'hébergement pour des séjours plus ou moins longs au cours des vingt dernières années, tel un port d'attache, entre les moments en appartement, les hospitalisations psychiatriques et les incarcérations. Il erre depuis la mi-trentaine, suite au décès de sa mère. Les problèmes de toxicomanie, de santé mentale et les démêlés avec la justice rendent la stabilité difficile. Il a vécu dans différentes villes de la région, entre rue et appartement :

« Tous les appartements que j'ai eu ça s'est bien passé. J'en ai eu d'autres et ça bien été partout. Sauf que ceux que je suis tombé dans la rue. Je ne payais pas mes loyers. Je tombais dans la drogue et je ne payais pas mes loyers. Il arrivait des bad luck comme je t'ai dit t'à l'heure, c'est comme ça que je me retrouvais ici [au centre d'hébergement]. » (HU – 55)

Quand la ville régionale est avant tout lue comme transition via la ressource d'hébergement

Un second groupe de personnes qualifie leur séjour dans la ville régionale essentiellement en tant que transition. Plusieurs caractéristiques de cette ville posent problème et l'on partira dès qu'on le pourra : une fois reposé, une fois stabilisé le problème de dépendance, une fois une autre alternative trouvée. Mais pour l'heure, ils sont temporairement freinés; il ne leur est pas possible de se déplacer pour améliorer leur sort de la façon dont ils le souhaiteraient.

Un lieu de court transit

La ressource joue ici un rôle d'hébergement, de référence, la possibilité de discuter avec un intervenant, de survivre sans argent, en attendant.

Deux personnes, âgées de 22 et 36 ans effectuent un passage à l'hébergement d'urgence, en attente de retourner chez elles. La Goélette est la ressource d'hébergement d'urgence la plus près de leur village d'appartenance, à quelque 30 km de là. Ils ont un « chez soi » et se qualifie comme appartenant à un lieu, voir une famille.

Suite à une crise de santé mentale, un jeune homme de 22 ans quitte l'Abitibi où il avait entrepris des études. C'est l'équipe hospitalière en santé mentale de sa région natale qui le réfère au refuge d'hébergement, en attendant d'accéder à une ressource d'hébergement dans sa ville d'origine (petite

localité dans le Centre-du-Québec). Il ne peut pas retourner dans sa famille suite à un incident survenu lors d'une psychose, mais il garde des liens forts avec sa famille et ses amis.

Un homme de 36 ans se retrouve sans revenu et sans logement à la sortie d'une année et demie de détention. Au cours des 5 derniers mois, il a réparti son temps entre les ressources d'hébergement de la ville régionale et de Montréal. Il envisage maintenir cette stratégie encore deux mois, jusqu'à ce qu'il ait terminé de payer une dette de drogue auprès du grossiste de sa petite ville d'origine. Il le rembourse à même la totalité de son chèque d'aide sociale. La dette remboursée, il compte se louer un appartement et reprendre la vente de drogue dans le village où il a résidé toute sa vie.

Un lieu de répit

La ressource est vue par plusieurs hommes comme un appui ponctuel, la possibilité d'un répit en attendant d'entreprendre de nouveaux projets ailleurs au Québec ou au Canada. Au moment où nous les rencontrons, ils sont temporairement freinés dans leur possibilité de se déplacer. Les besoins qu'ils identifient pour changer de lieu sont la possibilité de pouvoir économiser l'argent nécessaire au déplacement (par le travail, par les économies faites en vivant et en mangeant à la ressource), ainsi que l'accès à un toit.

Pour cinq des hommes rencontrés, les déplacements des dernières années ont été en partie motivés par les petits boulots, le travail saisonnier, le jeu ou les activités criminelles, en partie guidés par la fréquentation des ressources et des institutions (hébergement pour personnes à la rue, prison, thérapie, hôpital). Ces personnes transitent dans la ville régionale, pour une première ou une deuxième fois, par la voie de la thérapie (1) ou de la prison (3) ou parce que la ressource est réputée tolérante à l'égard des personnes « caractérielles » (1).

Leur sens identitaire repose sur la valorisation du nomadisme, ainsi que sur une représentation de soi en tant que travailleur ou encore une image de soi fortement attachée à celle de l'identité itinérante. On est un travailleur, un marginal, un homme des grandes villes. Un nomadisme valorisé dans certains cas, subi dans d'autres. Mais en tous les cas, vivre dans la ressource de cette ville régionale suppose de mettre son identité entre parenthèses pour un temps. Ces hommes parlent peu de relations qu'ils entretiendraient avec d'autres personnes de la ressource ou au sein de la ville. On n'appartient pas à cet

endroit et ces gens ne sont pas du même monde. Bien qu'ils aient circulé au cours des dernières années essentiellement via le circuit institutionnel et par les ressources, ils en parlent peu. On peut penser que chez ces personnes qui se qualifient soit de travailleurs, soit de voyageurs, « on cherche à rendre invisible le poids de l'institution parce qu'il est en réalité prédominant » (Zeneidi-Henry et Fleuret, 2007 :13).

L'échelle du lieu auquel on se réfère est la province du Québec dans son entier, voire tout le Canada. Le passage à la Goélette est vécu comme un temps d'arrêt, un moment en creux. On est au centre d'hébergement en attendant de se remettre en marche.

« La semaine, je viens ici, je retourne chez nous le soir. Je ne sors pas beaucoup. Je n'ai pas les moyens. Et je ne connais pas grand monde dans le coin non plus. Ça ne me tente pas non plus. C'est du monde que je ne suis pas censé voir très longtemps. Si j'ai le but de quitter la ville, je ne veux pas non plus commencer à connaître des personnes et après partir. Je me tiens low profile chez nous. » (PE-39)

Les ressources du milieu sont utilisées comme levier pour se relever à moyen terme et se donner les conditions pour former des projets de migration. Mais en attendant, tous entrevoient y rester au moins quelques mois. Il pourra se passer quelques mois, voir un an dans les services du centre d'hébergement : on a des travaux communautaires à réaliser, une thérapie à entreprendre, des conditions de la cour, un procès en attente. Il s'agira d'y rester suffisamment longtemps pour se refaire une santé, se défaire de la dépendance, régler des démêlés avec la justice, faire des économies pour mettre ses projets en route.

« Je vais me mettre à jour pour après que je pourrai partir dans d'autres provinces. Parce que moi, je n'ai plus l'intention de rester au Québec. J'veux décoller. J'ai pu rien à faire ici, là. Mon enfant, il n'est même plus ici, il est en Ontario avec sa mère. Euh... Frères, sœurs, on ne se voit presque plus parce qu'il n'y a plus rien qui m'attache au Québec.

MC - Se mettre à jour, ça veut dire quoi?

C'est parce que là, c'est sûr et certain que j'ai une cause en suspens vu que j'ai... J'ai été... (soupir) ... Ben c'est plutôt agressé dans un sens, j'ai une menace de mort qui s'en vient, c'te mois-ci. Ça, je vais faire repousser ça avec mon avocat, c'est à Montréal parce que je suis pas prêt justement à affronter cette cause-là. Je vais attendre pour montrer devant le juge que je suis fonctionnel dans la société. Parce que là, présentement, c'est vraiment trop... C'est trop vite, là. Je veux qu'ils voient que j'ai un cheminement qui s'est faite. » (HU-41)

Cette ville devient un lieu d'attente, à la croisée des chemins : on parle d'une ville où le coût de la vie est raisonnable, qui est dotée de certains services accessibles à pieds ou en transport en commun. Un lieu où on peut survivre. Un espace de transition entre la prison et un retour dans la société, où refaire ses cartes d'identité, demander l'aide sociale, dormir, manger. Où on a le temps de se reposer, de faire des choix, de voir venir. Ce qui n'est pas rien dans le parcours de ces hommes. Un lieu que l'on compare positivement aux expériences qu'on a faites des grands centres où l'organisation des services impose une mobilité constante. Ces hommes parlent de la Goélette comme une ressource où il est véritablement possible de se reposer : on y est logé 24 h sur 24, et 3 repas et autant de collations y sont servis gratuitement chaque jour⁴⁸.

Trois hommes au début de la quarantaine (40 ans, 40 ans et 41 ans) mettent de l'avant qu'ils souhaitent prendre un nouveau départ, mettre fin à l'errance et au travail saisonnier, s'installer quelque part. La mobilité projetée est peu déterminée par la famille et les amitiés. Ce sont les opportunités de travail qui sont au cœur de leur discours : dans la ville régionale, on ne trouve pas d'emploi bien rémunéré, il n'y a pas de casino où gagner sa vie. Leur mobilité via le travail s'inscrit dans un vaste territoire, peu déterminé. Les prochains déplacements prévus sont en Ontario, en Alberta ou dans le Nord-du-Québec, là où l'on trouvera de bonnes sources de revenus.

Un quatrième homme, âgé de 53 ans et souffrant de lourds problèmes physiques, parle de lui comme d'un homme en fin de parcours. Il a passé la dernière année en prison. Il raconte une trajectoire où pendant plus de 30 ans il a déménagé à tous les 2 à 5 ans, en raison de problèmes de drogues, d'activités criminelles, de ruptures amoureuses, allant vers des ressources ou étant contraint par des séjours de prison. Il ne prévoit pas s'installer dans cette ville régionale qui ne correspond pas à son identité : on peut difficilement y vivre de la quête, il y a peu de place pour la marginalité. Cette ville ne lui ressemble pas, mais il entend y rester un moment, le temps de refaire ses forces, de faire les travaux communautaires assignés par la cour. Au moment où nous le rencontrons, il est ébranlé, épuisé. Pour l'heure, il n'aspire qu'à être quelque part où il est possible d'être, tout simplement.

⁴⁸ Cette ressource contraste avec la majorité des services offrant un service d'hébergement d'urgence de nuit et demandent aux personnes de quitter tôt le matin, elle offre un répit d'une « itinérance institutionnelle » pour reprendre le terme proposé par Simard (2008).

Un cinquième homme, âgé de 50 ans, explique qu'après plus de vingt années d'itinérance, il a peut-être trouvé un lieu d'attache via l'implication communautaire au cours des dernières années dans une ville de taille moyenne du Centre-du-Québec. Mais un épisode de toxicomanie l'a remis sur la route des ressources au cours des derniers mois. La ressource d'hébergement où nous le rencontrons a selon lui l'avantage d'accueillir les personnes « caractérielles ». Il espère retrouver un équilibre lui permettant de retourner dans la dernière ville où il a habité au cours des dernières années. Il a d'ici là besoin d'un lieu où laisser retomber la poussière. Au moment de l'entrevue, il cherche un appartement avec un bail de six mois.

II - Circuits géographiques et inscription spatiale

Les déplacements, les emménagements s'inscrivent dans des objectifs à atteindre, des buts, des projets. La mobilité de ces hommes faiblement inscrits par les relations sociales ou le travail parle de différentes façons de mettre en œuvre une capacité d'agir, par la reconnaissance dans sa propre vie d'une situation à changer (Choquette, 2012). S'il s'agit parfois de fuir des situations impossibles, de chercher refuge, le plus souvent, on tente de s'inscrire dans la construction de liens significatifs, d'activités de travail, une quête identitaire. Ce sont des parcours qui témoignent de différentes tentatives d'insertion, autant de démarches pour améliorer leur sort, être en relation, acquérir un revenu, prendre un répit. En raison de certaines relations problématiques, certains lieux deviennent invivables, nécessitent qu'on se déplace pour tenter de trouver un lieu relationnel satisfaisant. Le cumul des relations passées (dont celles liées à la violence et à la consommation) a notamment un impact sur la mobilité des personnes.

Le jugement sur le lieu croise différents paramètres : relationnels, matériels, symboliques, identitaires. Et les motifs identifiés pour se déplacer sont nombreux : on cherche de l'emploi, on part étudier, on souhaite repartir en neuf ou se rapprocher de ses enfants, on « suit la drogue » et les réseaux criminels ou bien on les fuit, on s'installe avec une conjointe, on se déplace au gré des épisodes d'incarcération ou d'hospitalisation, on cherche de meilleures conditions de vie matérielles, des ressources, un soutien. On souhaite voir de nouveaux endroits, voyager, expérimenter. On se déplace avec l'arrivée d'un nouveau cycle de vie, que ce soit le début de l'âge adulte qui marque l'autonomie ou encore la retraite qui exige de négocier un quotidien avec peu de revenus. On se déplace d'un lieu à l'autre à la mesure des opportunités d'emploi ou que se font et se défont les relations amoureuses. Les

hommes rapportent leurs trajectoires à la lumière de nombreux liens, où leurs déplacements ont une forte dimension relationnelle. On ne se sent plus bienvenu là où l'on est ou encore le milieu est considéré « malsain » : trop connu des policiers, trop de consommateurs, des conflits avec des personnes du milieu. On n'a plus personne sur qui compter là où l'on est et on va chercher des ressources ailleurs et tenter de se construire un nouveau réseau. On va vers des proches. Ou encore on revient vers des ressources communautaires que l'on connaît, où il y a des intervenants significatifs.

Cela dit, ces hommes nous parlent de parcours en pointillés. De trajectoires ponctuées par une prise en charge institutionnelle, une crise de santé mentale, un épisode de toxicomanie, une rupture amoureuse, une tentative de suicide ou un environnement hostile. On a fait l'expérience de ne plus appartenir, de ne plus avoir de rôle au sein de la société, de cumuler les échecs, de défendre une identité marginale en regard des normes établies. Des vies où l'on fait l'expérience de difficultés relationnelles et de santé. Des parcours par rapport auxquels on dit devoir faire des ruptures, tout en tentant d'assurer une continuité.

Ce que nous révèle l'analyse du parcours des quatorze hommes rencontrés, c'est que leur mémoire s'organise non pas selon une chronologie de leurs déplacements, mais qu'elle s'articule autour de divers espaces relationnels. Aux différentes époques de leur vie, ces hommes ont cherché à travers les lieux et les déplacements différents types d'ancrages. (*Voir le parcours résumé de quatre personnes, à la fin de la présente section.*) Pour chaque personne, on voit ainsi se dessiner et se superposer une variété de circuits géographiques, répondant à autant de logiques d'insertion : selon que l'on s'inscrive dans les relations familiales, dans l'univers du travail, selon qu'on circule par la prise en charge institutionnelle (centres d'accueil, hôpitaux, prisons) ou via les ressources en itinérance/toxicomanie/santé mentale⁴⁹. Les déplacements des personnes sont informés par différentes formes d'inscription sociales, qu'elles soient recherchées ou imposées, et ces inscriptions sociales ont une matérialité géographique (Halbwachs, 1950). À travers des déplacements qui apparaissent à première vue hautement anarchiques se dégage un cumul d'inscriptions spatiales. Ainsi, dans chaque trajectoire mise à plat se dessine le *croisement* de plusieurs parcours géographiques qui relèvent de diverses formes d'inscription sociale.

⁴⁹ Ces circuits correspondent à différentes lectures portées par les personnes sur leur propre mobilité : choisir la liberté et le droit à la marginalité, prendre ses responsabilités, s'inscrire dans diverses stratégies pour gagner sa vie et construire sa vie de famille, se retrouver happé par le cercle vicieux de la toxicomanie et de la criminalité, s'adonner à la « fuite géographique », ou encore survivre, en attendant.

Chez certaines personnes, les inscriptions sociales (famille, travail ou recours aux ressources) sont découpées en grandes époques; chez d'autres, la séquence des diverses inscriptions sociales est beaucoup plus rapprochée et se chevauche, donnant à voir des déplacements nombreux qui peuvent sembler tenir de l'aléatoire.

L'expérience migratoire des personnes rencontrées est moins souvent linéaire qu'elle est circulaire⁵⁰. On part et on revient, on essaie différentes façons de se rattacher, de consolider une appartenance, de maintenir une identité. Plutôt que déplacements aléatoires ou irrationnels, le parcours de ces hommes s'appuie sur une variété de rationalités sociales. Notons d'emblée que les déplacements vers les ressources constituent une modalité de déplacement parmi d'autres chez la majorité de ces personnes.

Les espaces sociaux et relationnels au fondement des déplacements

Dans les pages qui suivent nous décrivons brièvement les rationalités qui organisent les divers circuits géographiques, ainsi que comment elles se brisent, se défont, laissant place, temporairement ou pour une longue période, à d'autres stratégies d'insertion géographiques⁵¹. Nous en avons repéré six dans l'expérience et les représentations partagées par les personnes rencontrées à la Goélette :

- les lieux de la famille d'origine
- les lieux de la famille de procréation
- les lieux du travail
- les lieux de la prise en charge institutionnelle
- les lieux des groupes affinitaires, de la marginalité, du voyage
- les lieux de la survie physique et matérielle

Les lieux de la famille d'origine et de l'enfance

Une grande catégorie de lieux et de déplacements est celle organisée par les lieux de la famille et de l'enfance. Les personnes rencontrées ont quitté ces lieux pour en investir d'autres : se joindre à des groupes affinitaire, gagner sa vie, étudier, fuir un milieu malsain, fonder une famille. Mais ces espaces géographiques demeurent en tous les cas un lieu de référence : où l'on peut, ou non, revenir. Le parcours

⁵⁰ Kauppi et coll. parleront pour leur part d'une migration en trois phases : séparation, expérience et retour (2013).

⁵¹ L'inscription sociale des personnes se brise à un moment de leur vie, les conduisant notamment à la précarité résidentielle.

géographique de certains hommes est fortement attaché à ces lieux de la famille, d'autres y retourneront en quelques occasions pour retrouver pied, d'autres ont complètement coupé les ponts.

→ Pour la moitié des hommes interviewés, les lieux de l'enfance sont associés à des expériences difficiles, des relations conflictuelles, ainsi que divers traumatismes. Ils ont quitté le domicile familial avant leur majorité, suite à leur prise en charge institutionnelle via des familles d'accueil ou des centres jeunesse, par la fugue ou ont été laissés à eux-mêmes. Ces lieux de la famille, on y reviendra à diverses reprises, comme autant de tentatives pour rester en lien, trouver un ancrage. Certains ont ainsi connu la mobilité dès leur plus jeune âge. À la majorité, ils connaissent rapidement la précarité résidentielle et pour ces hommes l'espace de la famille ne représente pas de retour possible.

→ Dans le parcours de quelques hommes, les lieux de leur enfance sont vécus comme un environnement peu propice au regard de leurs aspirations : il n'y a pas de travail, pas d'espace pour la différence, pas de vie culturelle. Cependant, on reviendra en ces lieux en cas de coup dur, au moment d'une crise de santé mentale ou encore on prévoit y retourner après la retraite, tel un « retour aux racines ».

→ Pour une minorité d'hommes, les lieux de la famille constituent un ancrage important où l'on a vécu longtemps et où l'on reviendra souvent. Ces personnes ont en commun des problèmes lourds de santé mentale et se relient aux membres de leur famille d'origine pour garder un certain équilibre, retrouver pied. Des hommes qui sont retournés à de nombreuses reprises vers la maison familiale lorsqu'ils se retrouvaient sans toit, suite à une hospitalisation en psychiatrie ou une incarcération. Au moment de l'entrevue, leurs parents sont décédés et ils se retrouvent désormais sans port d'attache. Ils se trouvent à la ressource pour un temps indéterminé et sans entretenir beaucoup d'espoir quant à une possible vie autonome dans la communauté.⁵²

⁵² Notons l'exception d'un jeune homme de 22 ans, également profondément attaché à sa famille et à ses amis, aux lieux de son enfance. Suite à une tentative infructueuse de mener des études en Abitibi parce que sa santé mentale est trop fragile, il souhaite revenir « chez lui » et s'y établir, là où les personnes qui le connaissent lui permettent de garder un équilibre de vie. S'il ne peut plus vivre sous le toit de sa mère suite à des incidents liés à une psychose, il est en attente d'une place dans une ressource d'hébergement en santé mentale de sa petite ville natale dans le Centre-du-Québec.

Les lieux de la famille de procréation

Pour la moitié des hommes rencontrés, la famille de procréation est centrale dans l'organisation de leur trajectoire, de leur rapport au lieu et est à l'origine de nombreux déplacements. Si pour plusieurs, il y a rupture avec la famille d'origine, il y a constitution d'un ancrage et d'une continuité à travers la famille de procréation, au moins pendant une partie de leur vie.⁵³ Les lieux de la famille de procréation et du travail sont souvent imbriqués pendant un temps, dans la vingtaine, la trentaine et la quarantaine. Puis la rupture amoureuse va donner lieu à des déplacements, pour « se perdre dans la consommation », repartir en neuf, s'inscrire dans d'autres formes d'inscription sociales, notamment le travail. La rupture amoureuse est identifiée comme l'origine de la précarité résidentielle chez plusieurs de ces personnes, dont un homme qui se retrouvera à la rue suite à un deuxième divorce.

Le désir de renouer avec les enfants et les petits-enfants constituera un ancrage important pour plusieurs d'entre eux. C'est ce qui permet à ces personnes de se projeter dans le temps, d'avoir des objectifs, de se constituer un port d'attache, bien qu'il y ait de nombreux défis à relever. Six hommes sur 14 sont pères, bien qu'aucun n'ait d'enfant à charge. Trois ont des enfants mineurs, trois ont des enfants majeurs.

Certains déplacements sont également décrits comme un éloignement temporaire de la famille. C'est parfois pour s'éloigner de sa famille qu'on ira en thérapie dans une autre ville, qu'on prendra le large quelques mois ou quelques années, afin de préserver des relations significatives avec les personnes qui s'y trouvent.

Les lieux du travail

Bien qu'un seul homme soit arrivé dans la ville régionale en raison d'un emploi, la majorité a connu, au fil de leurs parcours, de nombreux déplacements liés au travail. Lorsqu'ils se racontent, tous les hommes se positionnent en regard du statut de travailleur : ils se disent actifs, retraités, en formation, dans l'impossibilité de travailler pour des raisons de santé physique ou mentale. Ils retracent un parcours géographique fait de divers lieux de travail et la plupart ont à leur actif de nombreuses années de travail salarié. Quelques-uns ont travaillé toute leur vie active. Leurs parcours témoignent notamment d'une

⁵³ L'étude d'Hurtubise et Roy (2003) en Montérégie a également mis de l'avant l'importance que revêt la famille de procréation dans l'organisation de la trajectoire des personnes en situation d'itinérance.

pluralité d'articulations entre la rue et le travail : du travail socialement valorisé aux activités criminalisées, en passant par les petits boulots précaires et saisonniers.⁵⁴

Les hommes rencontrés sont peu scolarisés. Deux seulement détiennent un secondaire 5 ou un diplôme d'études professionnelles (DEP). Leurs expériences de travail tournent autour des emplois en restauration, en construction, la cueillette de fruits, la plantation d'arbres ou du travail manuel en usine. Seuls quatre hommes sur 14 se considèrent « aptes au travail » au moment de l'entrevue. Les autres ont besoin, de se refaire une santé, de retrouver courage, confiance. Ou encore se disent trop vieux ou trop malades mentalement ou physiquement pour travailler. Au moment où nous les rencontrons, ils vivent des prestations de l'aide sociale (avec ou sans contrainte à l'emploi) ou d'une pension de retraite, à quoi quelques-uns obtiennent un montant additionnel lié à des activités d'insertion à l'emploi. Deux prévoient débiter un emploi dans le secteur des services dans les jours suivant l'entrevue.

Pour quelques hommes âgés dans la quarantaine, et pour qui la famille d'origine ou de procréation ne constitue pas un ancrage, le travail revêt une importance particulièrement importante. S'ils sont actuellement sans emploi au moment où nous les rencontrons, leur prochain déplacement sera guidé par la recherche d'un emploi.

→ Certains ont connu un emploi valorisant et bien rémunéré pendant plusieurs années, puis la toxicomanie, la rupture amoureuse, les problèmes de santé mentale et de santé physique les ont momentanément ou définitivement éloignés du travail. Si parmi ces hommes, la plupart ne sont pas en mesure de travailler au moment de l'entrevue (fragilité émotionnelle, épuisement, santé physique, santé mentale, atteintes cognitives, difficulté à fréquenter les lieux publics, trop âgés, etc.), pour une majorité d'entre eux le travail demeure une catégorie déterminante de leur représentation d'eux-mêmes. Ainsi, plusieurs notent l'importance de ne pas rester oisif. Il est question de s'occuper pour « faire son temps

⁵⁴ À la suite des réflexions de Roy et Hurtubise (2004), il importe de reconnaître les formes atypiques du travail rémunéré, bien que ces activités puissent ne pas être reconnues comme telles en raison de « barrières culturelles, légales, morales, institutionnelles et politiques » (2004 : 129). Lorsqu'on s'intéresse à la diversité des activités humaines, aux pratiques de production, de circulation et de consommation des biens et des services, force est de reconnaître que diverses activités « illégales », nécessitent des habiletés de planification et d'organisation et répondent à des exigences de productivité et de rentabilité. « Si on met entre parenthèses le jugement moral associé à certaines activités comme la vente de drogue, le squeegee, le vol et le recel, la prostitution, etc., on peut y observer les compétences recherchées dans le monde du travail. » (Roy et Hurtubise, 2004 : 133) Dans leurs discours, les hommes rencontrés font valoir les compétences nécessaires à l'activité économique à laquelle ils s'adonnent : qu'il s'agisse du jeu, du vol, du commerce de la drogue ou de la prostitution.

de sobriété », « qu'il n'est pas bon de ne rien faire en sortant de thérapie ». Alors, on est bénévole à la ressource d'hébergement, ou encore on se trouve de petits boulots dans la ville, le temps notamment de réaliser une thérapie en externe, le temps de retrouver son élan.

Comme moi, je suis obligé de me levé à 7h30 le matin, parce que faut que je sois ici à 8h. Ben, je suis pas obligé d'être ici à 8h, y'a pas personne qui va me mettre dehors là, parce que je suis pas payé! Mais je veux dire, en tant que tel, c'est euh un objectif, la structure. C'est sûr il faut que t'embarques, il faut que tu te dises : « bon, je vais embarquer dedans », sinon [se racle la gorge] sinon on tourne en rond. (B- 45)

- Pendant un an, plus d'un an, je viens tous les matins. 6 jours sur 7, je viens ici.
- mc - à donner un coup de main en cuisine...
- C'était plus pour me donner un coup de main à moi. Dans le fond, là. C'était plus mon besoin que le leur, malgré que c'est très apprécié là, c'était plus mon besoin. (HU-B- 65)

Un des hommes rencontrés fera aussi l'expérience de la précarité résidentielle pour la première fois au début de la soixantaine. La fin du travail salarié et de la vie active vont rimer avec pauvreté et le contraindre à changer de lieu, à se refaire un quotidien là où il coûte moins cher de vivre pour terminer ses jours.

→ Quelques hommes ont connu la précarité résidentielle suite à un long parcours de petits boulots précaires, la toxicomanie et les démêlés avec la justice. Ils ont connu une grande mobilité en termes de travail, ainsi que des conditions de vie précaires qui s'effritent et mèneront à l'itinérance. Ils occupent des emplois saisonniers ou de courtes durées, s'installant temporairement en divers villages et petites villes : reboisement, travail agricole, cirque ambulant, peintre, coiffeur. Ou encore, ils s'inscrivent en porte à faux du rapport conventionnel au travail. On vit des revenus du jeu, de la vente de drogue, du vol, de la prostitution. Autant d'activités qui vont impliquer de nombreux déménagements. Dans le cas du travail saisonnier, où le gîte est fourni, la fin du travail rimera avec perte du toit également. Ils sont cinq hommes à relater un parcours où une dynamique de précarisation s'installe suite au cumul de petits boulots, du travail saisonnier, d'activités criminelles. Puis c'est l'incarcération :

L'été passé je travaillais dans un carnaval ambulant, les manèges et tout ça. J'ai passé l'été, j'aimais bien ça. Je m'occupais de l'entretien, je ne travaillais pas trop fort. (...) Mes boss étaient bien contents, ma job était faite. Mais là, en me promenant de ville en ville, je faisais des mauvais coups la nuit. À Victoriaville, la saison finissait. J'avais décidé de rester là pour l'hiver. Je m'étais loué une chambre et trouvé un emploi dans le restaurant, mais un moment

donné la police m'a collé, puis on m'a pogné. Faque je me suis trouvé en détention ici. (HU-40)

Parlant de son village d'enfance, où il est retourné ensuite à plusieurs reprises, ce même homme note qu'un petit milieu ne fait pas bon ménage avec activités criminelles :

Les loyers ne sont pas trop chers, mais la situation de l'emploi est quand même limitée. Le fait que j'avais commencé à consommer pas mal, à faire des délinquances, ça n'a pas pris de temps, 2-3 ans où j'étais un peu ostracisé face à ça... Tout se sait. À un moment donné j'ai fait un mauvais coup quelque part, mon boss l'a su... il ne pouvait pas me garder. Je me suis pris à mon propre piège là-dedans. Tout le monde se connaît pas mal. Ca n'a pas pris de temps. Il n'y a pas 10 restaurants, y a pas 10 épiceries. C'est quand même, c'est pas un petit petit village, il doit y avoir une dizaine de mille de personnes. Mais c'est ça, à la fin, c'était plus possible pour moi de pouvoir travailler là. (HU-40)

→ Une minorité parmi les hommes rencontrés s'est située principalement en dehors des rapports de travail. Un premier a pendant plusieurs années offert un coup de main à gauche à droite en échange d'une rémunération symbolique. Il se dit inapte au travail. Les problèmes lourds de santé mentale faisant en sorte que l'État doive le « payer pour ne pas travailler ». Un second se positionne « en dehors de la société capitaliste », de ses modes de production et de consommation. Se qualifiant de « caractériel », il investira au cours des dernières années beaucoup d'efforts pour démarrer et mener à bien un groupe communautaire destiné aux personnes en situation de pauvreté. Enfin, une seule personne n'aborde pas la question du travail. Il est âgé de 36 ans et aux prises avec des problèmes lourds de santé mentale et ses préoccupations vont plutôt à la stabilisation en logement.

Les lieux de la survie physique et matérielle

Au moment de recourir à la ressource d'hébergement d'urgence, les personnes sont pour la plupart marquées par une grande vulnérabilité sociale. Pour l'heure, elles sont faiblement inscrites dans des relations sociales ou le travail. Ici sont mobilisées, pendant un temps plus ou moins long, diverses ressources de survie et d'accompagnement, pour répondre à ses besoins.

Ces déplacements ont souvent pour origine une référence. Ils se structurent également en fonction des réseaux de transport, des autoroutes et des autobus⁵⁵. Ils se réalisent essentiellement vers les villes de taille moyenne et les grandes villes, là où se trouvent les services. La combinaison de difficultés vécues (et notamment la toxicomanie et la maladie mentale) limite l'accès à certaines ressources ou encore la période de temps d'accès aux ressources est écoulee et oblige à circuler. On va parfois vers les plus petites villes pour prendre un répit de la circulation imposée par les ressources des grands centres urbains (Simard, 2008). Mais, le plus souvent, on va vers une ressource parce qu'il y a autre chose autour : des relations significatives, un sentiment d'appartenance, la possibilité de travail.

Certaines personnes ont vécu de nombreuses années à travers la circulation dans les ressources. D'autres vont et viennent, en fonction des relations amoureuses qui se font et se défont, des épisodes de toxicomanie, de la pauvreté, des gagne-pains, des séjours en prison ou hospitalier. Il arrive que la fréquentation d'une ressource (d'hébergement ou thérapie en dépendance) constitue un point tournant dans leur parcours. D'autres se disent rassurés de savoir que certains intervenants, certaines ressources constituent des lieux où l'on peut revenir en cas de coup dur. Deux personnes disent en cours d'entrevue qu'elles auraient souhaité s'installer de manière permanente à la ressource d'hébergement. N'ayant plus d'attaches familiales, la ressource permet une appartenance à un groupe, la possibilité de faire communauté. Cela dit, le circuit géographique qui s'organise à la mesure des différentes ressources fréquentées est souvent moins valorisé, peu mis de l'avant dans le discours des personnes rencontrées.

Les lieux de la prise en charge institutionnelle

Une autre catégorie de déplacements elle celle qu'imposent l'institution. Les déplacements sont ici forcés suite à une crise de santé mentale, à l'incarcération ou la prise en charge par la direction de la protection de la jeunesse. La majorité des hommes rencontrés ont fait au moins un séjour en prison ou en psychiatrie. On parle de mouvements qui vont principalement vers les moyennes et grandes villes, là où se trouvent hôpitaux psychiatriques et prison. Ce sont des lieux peu significatifs, dont on ne se souvient parfois qu'en partie. Des lieux qui ont éloigné temporairement des réseaux sociaux

⁵⁵ La majorité des personnes rencontrées ont été d'abord référées vers le centre d'hébergement d'urgence par une équipe en santé mentale hospitalière, la police, un centre de détention, une ressource locale, un centre de désintoxication ou une connaissance.

auxquels les personnes ont appartenu. Par ailleurs, à la sortie de prison, nombreux sont ceux qui utilisent les ressources d'hébergement : on n'a plus de toit, parfois plus de papiers d'identité. Il peut se passer un moment avant que les personnes puissent retourner vers des lieux significatifs.

Or, même via le circuit institutionnel, les personnes arrivent à introduire la notion de choix :

Je savais que cette prison était quand même l'une des moins rock'n'roll au Québec. Fait que j'ai calculé mon affaire et j'ai fait transférer tous mes dossiers vers ici, sous conseil de mon avocat. Ça m'obligeait à plaider coupable. J'aurais pu plaider certaines causes probablement, mais j'ai décidé de transférer tout ça ici, plaider coupable et faire ma sentence ici. C'est une ville que je ne connaissais pas du tout. (HU – 40)

Les lieux de la liberté, de la marginalité, des groupes affinitaires, du voyage

À la sortie de la famille d'accueil ou du centre d'accueil, plusieurs hommes racontent avoir souhaité faire l'expérience de la liberté. Ils s'inscrivent alors dans des lieux associés aux relations affinitaires, à la liberté, au voyage. Le voyage est perçu pour un temps comme un mode de vie et un mode d'habitat. Certaines personnes racontent avoir mené une vie très active en termes de déplacements, ne souhaitant pas s'ancrer quelque part ni en un lieu ni dans un emploi. On parle d'une mobilité d'aventurier, perçue positivement en ce qu'elle rime avec un choix et un espace de liberté. On se déplace avec son groupe de musique, avec les fréquentations liées à la consommation. On parle alors de vivre en colocation, à la rue, dans des motels, en camping, en couchsurfing.

Chez plusieurs hommes rencontrés, cette marginalité valorisée glisse à un moment de leur parcours dans la toxicomanie, les délits, la prison. Il y a également les déplacements pour fuir des dettes de drogues ou des milieux devenus dangereux. Chez certaines des personnes rencontrées, dans la quarantaine et la cinquantaine, ce mode de vie a perdu de son lustre et on se dit en âge de se stabiliser. C'est alors que l'on tentera d'investir des espaces géographiques associés au travail ou à la famille

Illustration de quatre trajectoires géographiques

1 Une quête identitaire à l'échelle du Québec

Kahnawake (0-4 ans), Montréal (4-10 ans), Joliette (12 ans), Parent (13 ans), Québec (18 ans), Montréal, Acton Vale (30 ans), Roxton Fall (30 ans), Montréal, Québec, Trois-Rivières, Montréal, Québec, Parent, Lac St-Jean (35 ans), Ville régionale étudiée (36 ans).

Mickaël a 37 ans. Il est d'origine mohawk et a vécu dans plus d'une vingtaine de villes et villages. Il souffre de schizophrénie et de problèmes de toxicomanie. Mickaël a connu la précarité résidentielle et beaucoup de mobilité au cours de sa vie : de nombreuses ressources d'hébergement, la rue, les colocations difficiles, des appartements supervisés. Son parcours prend sens à la lumière de trois grands circuits géographiques : celui des **relations familiales et identitaires**, celui des **institutions** et celui des **ressources**.

Retiré de son milieu familial à 4 ans, Mickaël vit ensuite dans des familles d'accueil à l'extérieur de la réserve amérindienne, puis il est pris en charge tour à tour par trois centres jeunesse. À 18 ans, il recouvre enfin sa « liberté », pour se la voir rapidement retirée par de multiples incarcérations.

Un premier circuit géographique s'inscrit dans des relations familiales et identitaires via les réserves amérindiennes de la Montérégie et de la Mauricie. Le lieu de son enfance est une réserve amérindienne, d'où il sera retiré en bas âge. C'est vers les réserves qu'il va tant de fois fugué au cours de son adolescence. Ce sont des espaces qui rime pour lui avec nature, paix, équilibre, amitié, des endroits où il s'est senti compris, aidé. C'est aussi le théâtre d'une belle relation d'amour. Tous ses bons souvenirs se rattachent à ces lieux. Son identité amérindienne y est fortement attachée.

Un second circuit géographique est celui composé des différents déplacements gouvernés par les institutions : centres jeunesse, hôpitaux psychiatriques et prisons. Il se souvient à peine de ces lieux, en Mauricie et dans la grande région de Montréal, bien que ces séjours institutionnels cumulent de nombreuses années de sa vie. Autant de lieux n'ayant menés à aucune inscription spatiale ou relationnelle.

« J'ai fait beaucoup de prison. J'ai fait beaucoup de programmes pour intégrer la société... D'un point de vue normal, là. (...) Pis là, je sortais, je rentrais, je sortais, je rentrais. Je faisais beaucoup de vol. Je volais beaucoup les riches. »

Une troisième spatialité est celle de la survie matérielle via les ressources spécialisées en itinérance, en santé mentale ou en toxicomanie. Mickaël a circulé dans ces ressources depuis sa majorité, tant au sein des grandes villes du Québec que dans plus d'une demi-douzaine de villes régionales. Des déplacements au gré des références institutionnelles, des opportunités, des transports en commun, de la réputation des différentes ressources, des contraintes d'accès, des bonnes et moins bonnes expériences.

« La première fois, je suis arrivé dans la ville complètement... (Silence.) Je voulais changer de ville. Et puis euh... J'ai appelé la police pour savoir s'il y avait un organisme qui prend les personnes qui n'ont pas de domicile. Et puis là, ils m'ont relocalisé ici. »

Au moment où nous le rencontrons, ces ancrages géographiques sont en requestionnement. Mickaël dit avoir peu à peu fait le deuil d'une inscription sociale via la famille et les réserves. La plupart des membres de

sa famille sont décédés et il dit devoir se tenir loin de la criminalité, dans laquelle trempent les quelques membres de sa famille qu'il lui reste. Quant aux réserves, il entretient à leur égard un rapport ambivalent : lieu de nature et de liberté, mais également symbole de la domination de son peuple.

« Les réserves, oublie ça, tu ne te sens pas chez toi partout. Tsé, nous autres, les Autochtones, on a été plantés là... par force. Soit c'était la guerre ou que tu faisais ça. Dans le vieux temps là, ça a commencé là, facque je me suis pas senti chez moi. Mais je fuguais pareil parce que les gens que je connais, c'est là qu'ils habitaient, la parenté. Pis, à part de ça, j'étais pas chez moi. J'ai pas trouvé de place chez moi. »

En ce qui concerne l'institution, il tente de s'en faire oublier et d'apprendre « à se fondre dans la société ». La suite est difficile à établir, mais il souhaiterait se tailler une place via le support des ressources offertes dans la ville régionale. Il est accompagné par l'Équipe itinérance qui lui offre un suivi à domicile, notamment à travers une colocation houleuse. À 37 ans, il fait pour une deuxième fois l'expérience d'être détenteur d'un bail. Il identifie également un service alimentaire de la ville comme étant également central à son quotidien. Il n'empêche qu'il doute par moment avoir les aptitudes nécessaires pour vivre en appartement et prendre soin de lui-même.

« Après ça, il reste à toi à t'aider. C'est là que ça devient encore plus difficile encore. Parce que c'est toi le problème, ce n'est pas les autres. Parce que tu te fonds pas dans la société normalement comme tout le monde. On est beaucoup mélangés, tsé... Mais euh, ils t'aident, ils t'aident. Il faut juste que tu veules. Là, quand tu veux, ben là, t'avance petit peu par petit peu, tu te fais des bagages. Ouais, ils t'aident, toutes ces places-là, ils ont aidé. »

Cela dit, voilà deux années qu'il vit dans la ville régionale et il commence à compter quelques acquis : une certaine stabilité, moins de problèmes avec les policiers et de mauvaises fréquentations, un certain confort matériel.

« J'veais replacer mes affaires, là. Je commence tout juste à m'acheter des choses pour mon logement, etc. Je me suis acheté un système de son, je me suis acheté... Je me suis acheté une télévision, je me suis acheté un sofa, une table. Je me suis acheté un four micro-ondes, un grille-pain, Plein d'affaires comme ça. (...)

MC – Ça fait beaucoup de choses.

Oui! Tout seul, c'est... Je me suis dit : « je va's prendre un coloc, ça va me donner un petit plus financièrement... Mais, ça va pas. Facque là, je passe à l'autre étape. Qui est de me défendre dans tout ça. Me défendre personnellement : moi-même avec mon équipe de soldats pis tsé, de voir qu'est-ce qui est bon pour moi puis qu'est-ce qui 'est pas bon pour moi. Facque qu'est-ce qui est bon pour moi, c'est d'appeler la police pis, qu'est-ce qui 'est pas bon pour moi, c'est de le garder. »

Mickaël n'aborde pas la question du travail. Il cherche un lieu d'appartenance, des occupations valorisantes, une façon de vivre le quotidien sans trop de difficultés. Assurer sa survie physique et matérielle représente déjà une tâche imposante. Son identité, il l'exprime en partie en exerçant la sculpture et la réalisation de capteurs de rêves.

2 Quand se défont les liens familiaux

Malartic (0-3 ans), Caplan (3-5 ans), Murdochville (5-10 ans), Shawinigan (10-50 ans), Québec, Grande-Anse (7 mois), Québec, Trois-Rivières, Québec, Ville régionale étudiée (65 ans).

Norbert a 65 ans. Il a connu divers déplacements au début de sa vie, puis la précarité résidentielle au début de la cinquantaine. Trois circuits géographiques organisent son parcours en différents lieux du Québec : celui de la famille (d'origine et de procréation), celui du travail et celui des ressources et de l'errance.

Norbert parle d'abord d'un espace familial dans différentes petites villes d'Abitibi et de Gaspésie où son père a travaillé comme mineur. Puis, c'est une petite ville de Mauricie où la famille s'installe alors qu'il est âgé de 10 ans qui devient sa région d'appartenance. Dès la majorité, c'est dans les villages avoisinants qu'il va travailler, se marier à deux reprises et prendre soin de ses trois enfants. Le travail est central dans son parcours et facteur de stabilité. Il raconte avoir commencé à travailler dès l'adolescence et qu'il a été un bon travailleur toute sa vie, doté de nombreuses habilités manuelles. Il a gagné sa vie, fait vivre sa famille.

Alors qu'il est âgé de cinquante ans, un deuxième divorce mène à la déroute. Les quinze années qui suivent seront gouvernées par la toxicomanie et les différentes tentatives de s'en sortir : « Ça fait une quinzaine d'années que je me mets dans la mardo et que j'ai des conséquences. » (HU-65) Pour Norbert, la toxicomanie rime avec perte de contrôle et il y associe la mobilité et la circulation dans les ressources en toxicomanie, puis en itinérance (Québec, ville régionale de Mauricie). Il s'installe à Québec, vraisemblablement pour s'éloigner des siens. Pendant 7 mois, il va vivre dans une maison en construction dans la forêt en Haute-Mauricie, afin de limiter les possibilités de consommer. Il effectuera quelques allers-retours entre la Mauricie et la ville de Québec, entre thérapies, épisodes de consommation et tentative de se donner un nouveau quotidien.

Norbert est en lien depuis 18 mois avec la ressource d'hébergement. Il s'y trouve pour le support offert par la ressource, ainsi que parce que sa famille s'y trouve. Après une thérapie, puis quelques mois à la ressource, il s'est installé pendant une année en appartement privé. Puis l'appartement est devenu trop anxiogène et la consommation a « repris le dessus ». Il est de retour à l'hébergement d'urgence depuis quelques semaines au moment où nous le rencontrons. Son lien avec la ressource va notamment s'articuler autour de la possibilité d'y travailler. Il y est bénévole six jours semaines depuis plus d'une année. Le centre d'hébergement constitue un lieu d'occupation, de valorisation et d'appartenance.

« Je suis encadré. Et j'aime ce que je fais. Même si c'est du bénévolat pis je fais de bonnes journées de travail, ça me convient. C'est pas ardu pour moi. Je sais que j'en ai besoin. Et à l'intérieur de ça, j'acquiers du temps de sobriété. Pis je me plais, j'ai du plaisir, j'aime jouer au crible. Tout le monde veut jouer au crible avec moi, parce que je suis pas pire. Je suis bien. Tu me dirais : "Norbert, on va te louer la chambre en haut", je la louerais. »

Après un répit dans la ressource d'hébergement, son objectif est de s'installer dans un quartier plus tranquille de cette ville régionale. C'est la ville où se trouvent ses enfants et ses petits enfants et le retour vers la famille au cœur de ses projets :

« C'est sûr que je vais rester ici. Pas dans le centre-ville, trop bruyant, je ne suis plus capable. (...) Mon but c'est ça. Parce que mes enfants demeurent dans le coin. (...) Je suis encore, comme je pourrais dire, je suis encore capable de faire une vie dans la collectivité d'une façon autonome, propre pis responsable. »

En ce qui concerne un ancrage par le travail salarié, c'est désormais chose du passé. Ce qui rend d'autant plus précieux son engagement dans la ressource d'hébergement. Norbert estime que cette ville convient à un homme qui ne peut plus travailler et qui cherche la tranquillité.

« Y a pas grand-chose ici, mais ça me convient. Y'a une certaine quiétude, y'a pas de gang de rue. Quelqu'un qui veut un emploi, je pense que ce serait assez difficile. Pour moi, rendu à mon âge... »

3 Guidé par les opportunités de revenu

Maskinongé (0-11 ans), Lanaudière – Montréal – Mauricie (11-14 ans), Joliette (14-18 ans), Rawdon – Montréal – Joliette (18-22 ans), pénitenciers de Cowansville, Ste-Anne-des-Plaines et Laval (22-26 ans), Berthierville - Louiseville- Montréal – Drummondville – Sherbrooke (27-32 ans), Montréal (32-39 ans), Niagara falls (39 ans), Louiseville – ville régionale étudiée (40 ans)

Kevin a 40 ans. Il connaîtra la précarité résidentielle dès le début de l'âge adulte. Sa mobilité à l'intérieur du Québec et de l'Ontario, tant dans des villages, des villes de taille moyenne et de grands centres urbains s'organise à la lumière de quatre grands circuits géographiques : celui des lieux de **la famille d'origine**, celui du **travail et de la criminalité**, celui des **ressources** et ainsi que de **l'institution**.

Les dix premières années de son enfance se déroulent dans une petite ville de Lanaudière. Suite au divorce de ses parents, il connaît plusieurs déménagements dans des villes et villages de Lanaudière, de la Mauricie et de la région de Montréal entre 10 et 14 ans. À sa demande, à 14 ans, il est placé en famille d'accueil. Il vivra dans trois familles, toutes localisées dans une ville de taille moyenne de Lanaudière. L'espace de la famille, composé des quelques lieux vécus avec ses parents au cours de son enfance, est teinté d'ambivalence. Il y reviendra à quelques reprises, pour des périodes plus ou moins longues, à la recherche d'un chez lui. C'est vers l'âge de 27 ans qu'il retourne une première fois dans une petite ville de son enfance, auprès des membres de sa famille, puis y fera quelques autres séjours au cours des dix dernières années.

« Quand je suis sorti de prison, je suis allé enterrer mon père, j'ai renoué des liens avec ma famille. Ça ne me tentait pas... (...). Ça faisait au moins 12 ans que je ne l'avais pas appelé, rien. Pas donné de nouvelle, à tout le monde dans le fond. À 14 ans, je suis parti, puis j'ai coupé les liens avec tout le monde. C'est [une ex-copine] qui m'a appelé, j'étais à Montréal, pour me dire que mon père s'était suicidé. J'ai décidé de retourner dans le coin, dans ma famille, je ne sais pas pourquoi. Je suis resté 5 ans. Puis, après 5 ans, j'étais tanné, je ne me sentais pas bien avec eux autres. Je ne sais pas pourquoi. Ça faisait trop longtemps que j'étais parti. (...) En mars 2005, j'ai re-sacré mon camp sans dire un mot à personne.

Jusqu'à l'année passée. Je suis revenu l'année passée. J'ai revu mes deux oncles, mais je ne les appelle plus. Pour moi c'était fini de toute façon. Je ne revenais plus, je n'appelais plus personne. Si ça n'avait pas été de ça [décès de sa mère], je ne serais plus revenu, c'est sûr. »

L'arrivée de l'âge adulte va rimer avec liberté, marginalité, ainsi que l'expérience d'activités criminelles et de la toxicomanie. « *Mes premières expériences de toutes sortes de choses. J'avais la paix. J'étais libéré de ma famille, de la DPJ. Je commençais ma vie adulte.* » Kevin s'inscrit dans différentes activités criminelles dans de petites villes de Lanaudière et à Montréal. Puis suivent quatre années de pénitencier, entre 22 et 26 ans, incarcéré dans des prisons différentes aux deux occasions où sont brisées les conditions de sa libération conditionnelle.

Kevin dit avoir fait le deuil des liens familiaux au moment où nous le rencontrons et il est en quête d'un lieu lui convenant.

« Tsé, je ne voulais pas vivre à Montréal, mais je ne voulais pas vivre dans un village, je voulais vivre dans une ville plus ou moins grosse... comme Drummond, Sherbrooke, Trois-Rivières. Quand je suis parti du coin, je suis allé à Drummondville, je n'ai pas vraiment aimé ça. Puis à Sherbrooke. Pas longtemps non plus. Puis ensuite à Montréal, 5-6 ans. »

À terme, c'est sa nouvelle façon de gagner sa vie, grâce au jeu, qui conditionnera son rapport aux lieux. Kevin vit alors dans des hôtels et des lofts. Après plusieurs années à Montréal, il met le cap sur l'Ontario, avec l'objectif de traverser le Canada en s'arrêtant dans les grandes villes. Mais il est rappelé vers la région de son enfance suite au décès de sa mère, afin de voir à la succession.

Il s'installe temporairement dans un motel, retrouve une ex-conjointe et sombre dans la drogue. Six mois plus tard, il part en thérapie de consommation. Au moment de le rencontrer, il vit en maison de chambre privée depuis deux mois et est employé dans la ressource d'hébergement via un programme d'employabilité. Kevin se dit installé temporairement dans la ville régionale : en attendant que passe l'hiver, en attendant d'avoir fait quelques économies lui permettant de se remettre sur la route des casinos. Les lieux de la famille ne sont plus une option. Il considère sa dernière année comme une erreur de parcours, et il compte dès que possible se remettre en route pour l'Ontario et continuer de vivre des revenus du jeu. Il ne veut plus vivre au Québec.

« La semaine, je viens ici, je retourne chez nous le soir. Je ne sors pas beaucoup. Je n'ai pas les moyens. Et je ne connais pas grand monde dans le coin non plus. Ça ne me tente pas non plus. C'est du monde que je ne suis pas censée voir très longtemps. Si j'ai le but de quitter cette ville, je ne veux pas non plus commencer à connaître des personnes et après partir. Je me tiens low profile chez nous. (...) Ce n'est pas payant travailler ici. Ça me donne 194 \$ de plus par mois. C'est compliqué de ramasser de l'argent pour pouvoir partir. Il fallait que je fasse quelque chose aussi. Je ne pouvais pas rester à rien faire non plus, enfermé dans une chambre. Ce n'est pas bien bon de s'ennuyer quand tu sors d'une thérapie. »

« J'imagine je vais passer l'hiver à travailler ici. C'est dur ramasser de l'argent. C'est ce que je veux, repartir dans le fond. J'avais quitté le Québec, avec un de mes amis, pour faire le tour des provinces, faire le tour des casinos. Puis après, aller en Europe. (...) Je me suis rendu compte qu'il n'y avait plus de place au Québec où je pouvais être bien. J'avais fait le tour. (...) Rendu à Niagara, j'écoutais des fois les

*nouvelles du Québec, et je ne m'ennuyais pas... Aujourd'hui, ça prend un casino. C'est un revenu.
(...)Méchante drop, tu pars de Niagara, tu te ramasse en Mauricie... »*

4 – À la recherche d'un groupe d'appartenance

Spanish London, Ontario (0-5 ans), St-Boniface-de-Shawinigan (5-7 ans), Cameroun (7-10 ans), La tuque (10-12 ans), Cap-de-la-Madeleine (12-20 ans), Montréal (20-25 ans), Cap-de-la-Madeleine (25-42 ans), Montréal (42-47 ans), Trois-Rivières (47-50 ans), Shawinigan (50-55 ans), ville régionale étudiée (55 ans).

Romain a 55 ans. Il souffre de schizophrénie et de toxicomanie. Les vingt dernières années ont été marquées par l'instabilité résidentielle : perte fréquente de logement, va-et-vient entre les ressources, la rue et les hôpitaux. Quatre circuits géographiques organisent son parcours : les lieux de la **famille d'origine**, la **prise en charge institutionnelle**, la **quête d'autonomie** et la **rue**, ainsi que les **ressources**.

Les lieux de la famille et de l'enfance revêtent une grande importance dans son parcours. C'est là où il reviendra entre les différentes tentatives pour vivre de manière autonome dans la communauté. Il parle de bons souvenirs d'enfance, où la famille a vécu en Ontario, dans différentes petites villes et villages de la Mauricie, en Afrique, à Montréal. Sa mère est centrale dans son parcours et il vit auprès d'elle jusqu'à la mi-trentaine. Suite au décès de sa mère, les villes de Mauricie vont continuer d'avoir des réminiscences de l'appartenance.

Puis il y a le circuit de la prise en charge institutionnelle : plusieurs hospitalisations psychiatriques (dès le début de la vingtaine) et des séjours en prison, notamment à l'Institut Pinel de Montréal. Autant de trous dans son parcours dont il n'est plus à même de se souvenir, mais qui posent des défis de réorganisation, pour se retrouver un toit, à chaque sortie. C'est suite à un Xième séjour en psychiatrie qu'il séjourne à la ressource d'hébergement lorsque nous le rencontrons. Cette ressource constitue un ancrage pour lui. Il y a séjourné à six reprises (entre 1 mois et 8 mois). À cela s'ajoutent deux reprises où, les lits de la ressource étant complets, il a été envoyé en autobus une fois à Montréal et une fois à Québec, pour un mois, le temps qu'il y ait une place pour lui dans la ville régionale.

Au début de la vingtaine, puis vers la mi-trentaine, plusieurs lieux seront investis dans une tentative de quitter l'espace familial, pour vivre de façon autonome, travailler. Ainsi, il se joint pendant une année à une communauté religieuse à Montréal, puis il se fait le bras droit d'un commerçant de cuir, l'accompagnant dans ses déplacements dans les villes du Centre-du-Québec.

Depuis les 20 dernières années, il vit en différentes villes de la Mauricie et à Montréal, lieux où il a transité autrefois avec sa famille, sans arriver à avoir une certaine stabilité. Sans famille proche, sans possibilité de travailler, il est en quête d'une appartenance à un groupe. S'il le pouvait, il aimerait vivre à l'année à la ressource d'hébergement. Il insiste sur son impossibilité de travailler :

« Moi, je suis malade. Je suis sur les soins psychiatriques, c'est le plein montant. Si on n'avait pas cette maladie-là, on irait travailler pour vivre, pour manger. Là, vu qu'on ne peut pas travailler parce qu'on est

malades, ils nous donnent plus pour ça. Parce qu'on est malade, ils savent qu'on ne peut vraiment pas travailler, ils ne veulent pas qu'on travaille, c'est trop dangereux. »

Romain compte rester dans la région de la Mauricie, lieu où il a vécu avec sa famille. C'est aussi là que vivent son frère et sa sœur, bien qu'il soit peu en contact avec eux. Il espère que la ville régionale soit un nouveau départ où il ne se fera pas trop connaître des policiers.

C. Organisation et points de vue des services de la région

Organisation et points de vue des services de la région

Le rôle des ressources institutionnelles et communautaires apparaît généralement de manière marginale dans les parcours géographiques tels qu'exprimés par les personnes en situation de précarité résidentielle rencontrées. En contexte d'entrevue, celles-ci vont plutôt mettre de l'avant des motifs liés à des projets qui leur sont propres, comme se trouver « une *job* », prendre un « *break* de consommation » ou s'éloigner d'un réseau social jugé négativement. Tout se passe comme si les personnes réorganisaient la mémoire des différents lieux vécus en mettant de l'avant certaines sphères d'inscription sociale (comme les rapports vécus au travail ou au sein de la famille), alors que d'autres sont reléguées à l'arrière-plan (notamment les rapports d'intervention ou les rapports institutionnels); non pas que ces dernières ne soient pas marquantes dans leur vie (positivement ou négativement), mais qu'à l'échelle de leur parcours, ces passages au sein de diverses ressources apparaissent en filigrane dans leur discours. D'où l'intérêt dans cette recherche de rencontrer différents acteurs des ressources communautaires et institutionnels du territoire pour mieux comprendre l'expérience des personnes qui fréquentent leurs services et identifier les différentes stratégies d'intervention déployées pour accompagner la mobilité des personnes.

L'objectif de ces entrevues était double. D'une part, il s'agissait de mieux comprendre la mobilité des personnes en situation de précarité résidentielle grâce à l'expérience et aux connaissances de différents acteurs intervenant auprès d'elles. D'autre part, il s'agissait de documenter les stratégies d'intervention déployées pour accompagner cette mobilité et l'impact des différents organismes sur celle-ci. *Quels sont les motifs mobilisés par les acteurs institutionnels et communautaires pour expliquer les dynamiques de déplacement chez les personnes en situation d'instabilité résidentielle? Quels rôles les acteurs institutionnels et communautaires jouent-ils dans ces parcours? Quelles sont les initiatives et les pistes d'action pour mieux accompagner les personnes dans la recherche d'un lieu de vie significatif?*

Au total, onze personnes issues de ressources différentes ont été rencontrées en entrevue individuelle. La plupart d'entre elles assument des fonctions de coordination au sein de leur

organisme⁵⁶. Ces ressources interviennent auprès de populations diversifiées et en vertu de missions différentes, mais ont toutes en commun de recevoir parmi leurs usagers des personnes en situation de précarité résidentielle, en plus ou moins grand nombre. Elles se situent également toutes dans la même région sociosanitaire, territoire géographique en fonction duquel s'organisent les services sociaux et de santé. Sept ressources sont localisées dans la ville régionale, alors que quatre se trouvent dans des villes et villages environnants, situés dans un rayon d'une centaine de kilomètres. Il s'agit toutes de ressources qui ont influencé le parcours de déplacement des personnes rencontrées en entrevue ou dans les questionnaires. À l'exception de deux d'entre elles (centre d'hébergement pour femmes victimes de violence et pour personnes judiciarisées), ces ressources interviennent auprès d'une clientèle mixte (souvent à prédominance masculine).

Le chapitre qui suit dresse d'abord un bref portrait des ressources rencontrées. Par la suite sont décrits les motifs de migration des personnes en situation de précarité résidentielle, tels que perçus par les acteurs rencontrés au sein des ressources. Le chapitre se termine avec une analyse des pratiques d'accompagnement de la mobilité déployées chez celles-ci.

3.1 Portes d'entrée et de sortie : cartographie des ressources rencontrées

Contrairement à un grand centre urbain comme Montréal, qui dispose de deux ressources spécialisées dans l'accompagnement des personnes « migrantes » (principalement sans domicile)⁵⁷, la région étudiée ne compte aucune ressource dont la mission soit centrée sur l'amélioration de la capacité de déplacement des personnes en situation de précarité financière et résidentielle. Cet accompagnement s'intègre de façon plus ou moins formelle dans la pratique

⁵⁶ Malgré le fait que la plupart des personnes rencontrées en entrevue occupent un poste de coordination des services, les rapports et le degré de connaissance des usagers sont variables. Alors que certains fondent leurs observations principalement sur leur contact avec les personnes fréquentant la ressource (dans l'informel ou les suivis), d'autres ont un rapport plus distant et basent leurs propos sur les témoignages issus des rencontres d'équipe et les statistiques de l'organisme.

⁵⁷ Ces deux organismes accompagnant la migration interurbaine sont le *Service aux migrants*, du CSSS Jeanne-Mance, et *Premier arrêt*, faisant partie intégrante du YMCA de Montréal. Le *Service aux migrants* a pour mission « d'aider le migrant à intégrer ou réintégrer un milieu de vie favorable à sa stabilisation et à sa réinsertion sociale » (Service aux migrants, 2010), à travers des interventions accompagnant l'installation de la personne ou son rapatriement dans un autre milieu de vie. *Premier arrêt* offre « des services d'accueil et d'orientation de première ligne auprès des gens vulnérables et sans ressource à leur arrivée au centre-ville ». L'organisme offre également un « service de rapatriement afin de permettre aux personnes en difficulté de retourner dans leur milieu d'origine ou de s'établir dans un milieu plus propice à leur réinsertion » (Premier arrêt, 2013 : 2).

quotidienne des organismes du territoire. Ces ressources sont parfois évoquées comme des « portes d'entrée » par lesquelles les personnes arrivent dans la ville et, à l'inverse, elles représenteraient aussi parfois des « portes de sortie ». Alors que certaines sont destinées majoritairement à des personnes en situation de précarité résidentielle (notamment les centres d'hébergement d'urgence, les organismes de travail de rue et l'Équipe itinérance), d'autres rejoignent ces personnes à travers leurs services courants ou disposent d'un volet secondaire d'hébergement d'urgence. Au total, onze acteurs des milieux communautaires et institutionnels ont été rencontrés en entrevue, lesquels sont brièvement décrits ci-dessous.

Le centre d'hébergement d'urgence pour personnes sans domicile accueille d'année en année un nombre croissant de personnes. En 2013, son service d'hébergement a atteint 476 admissions et plus de 200 personnes ont été réorientées vers d'autres ressources, en raison du manque de places disponibles ou du fait que la personne disposait d'une ressource plus adéquate vers laquelle se tourner. L'organisme se distingue d'autres ressources de ce type en offrant un hébergement 24 heures sur 24, avec trois repas par jour. Il assume également la gestion de deux immeubles de logements communautaires supervisés dans la ville, ce qui permet d'offrir une alternative de logement adaptée à la réalité de différentes personnes, notamment celles qui vivent avec un problème de toxicomanie ou de santé mentale. Afin de mieux soutenir les personnes qui étaient les plus récurrentes à l'hébergement et qui rencontraient des difficultés d'accès aux services du réseau, le centre d'hébergement a également contribué à créer, avec trois autres acteurs institutionnels et communautaires, une équipe spécialisée en itinérance, dont les locaux se trouvent dans le centre d'hébergement. Cette équipe accompagne sur le long terme les personnes afin de les aider à « *dénouer les impasses* » qu'elles rencontrent, à trouver une stabilité en logement, à prévenir la judiciarisation et à « *intégrer le réseau traditionnel de services* », notamment les services de santé et de traitement des dépendances. L'Équipe itinérance est composée d'intervenants issus des quatre ressources fondatrices, soit le centre de réadaptation en dépendances, l'organisme de travail de rue, le centre d'hébergement d'urgence et le centre de santé et de services sociaux, ce qui facilite les pratiques de liaison.

L'organisme de travail de rue, dont un intervenant fait partie de l'Équipe itinérance, représente une autre ressource rejoignant un grand nombre de personnes en situation de précarité résidentielle. Situé au centre-ville, l'organisme a adopté une approche dite « *d'accueil* »

inconditionnel ». À travers le centre de jour et le service de travail de rue, cet organisme représente parfois pour les personnes les plus désaffiliées l'unique point d'attache. Journal de rue et plateaux de travail (projets de coopération internationale, vitrail, création musicale, cuisine et autres) font également partie des projets que cet organisme a mis en place afin d'accompagner les personnes dans la « quête de sens » qui est la leur.

Par-delà ces ressources qui sont destinées majoritairement à des personnes sans domicile et/ou en situation de « rupture sociale⁵⁸ », un large spectre d'acteurs communautaires et institutionnels rejoint ces personnes à travers leurs services courants ou dispose d'un volet secondaire d'hébergement d'urgence. De fait, alors que les grands centres urbains peuvent compter sur un nombre important de ressources dédiées à des « clientèles spécifiques » (par exemple, aux personnes itinérantes, aux travailleuses du sexe, etc.), les ressources des villes moyennes doivent ouvrir leurs portes à des profils plus diversifiés, le bassin de population n'étant pas assez vaste.

Ainsi, quelques ressources de la ville et de la région environnante disposent d'un volet secondaire d'urgence sociale, comme l'évoque cet intervenant du centre d'hébergement d'urgence : *« ils [ces ressources] ont des missions premières autres, mais acceptent un petit volet d'urgence sociale, là. Mais c'est dans des cas... C'est pas les hardcores qui vont là. »* La maison de transition pour personnes judiciairisées (dont un intervenant a été rencontré en entrevue) est l'une de ces ressources qui a été rencontrée. En plus d'une trentaine de chambres destinées à des personnes sortant de détention, elle dispose de six lits destinés à des personnes judiciairisées ou suivies en probation qui rencontrent des difficultés à trouver une stabilité en logement (et qui ne sortent pas directement de détention). Il en est de même pour le centre d'hébergement pour femmes victimes de violence, qui dépannerait parfois des femmes instables au niveau résidentiel : *« Certaines femmes ne nous appellent pas en nous disant : "Je suis victime de violence conjugale." Elles nous appellent en disant : "Mon propriétaire vient de me mettre dehors" ou "J'ai pas de place où aller" ou "Mon colocataire, ça va mal avec." Parce*

⁵⁸ Le réseau d'acteurs mobilisés autour du plan d'action en itinérance de la région favorise l'usage du terme "personnes en rupture sociale", pour insister notamment sur les processus de désaffiliation qui marquent le parcours des personnes aidées (par-delà l'absence ou non de logement).

*qu'elle avait réussi à être en colocation. Ou les policiers l'ont trouvée dans la rue. »*⁵⁹ Le centre dont la directrice a été rencontrée est situé à une trentaine de kilomètres du centre urbain étudié.

Le centre d'hébergement temporaire en santé mentale rencontré accueille également un nombre important de personnes en situation de précarité résidentielle, sans pour autant avoir un trouble de santé mentale diagnostiqué. Cet organisme a volontairement élargi ses critères d'admissibilité et assoupli ses règles de fonctionnement afin d'être le plus inclusif possible dans un milieu où les ressources d'hébergement sont une denrée rare. Situé à une trentaine de kilomètres du centre urbain étudié, le coordonnateur de cette ressource soutient qu'en plus de répondre aux besoins locaux, le centre doit régulièrement éponger le manque de places en hébergement dans la ville régionale et répondre aux besoins de personnes qui ne se retrouvent pas dans les ressources offertes en ville.

Par leurs services courants ou divers services spécialisés (notamment en toxicomanie et en santé mentale), différentes institutions publiques entrent aussi en contact avec des personnes en situation d'instabilité résidentielle et peuvent jouer un rôle dans leur parcours de déplacement. Parmi les ressources rencontrées, on retrouve ainsi le centre de réadaptation en dépendances (CRD) de la région, qui compte un service d'hébergement et onze points de services locaux dans différentes municipalités de la région. Ce centre a développé des pratiques de liaison étroites en matière d'itinérance à travers la création de l'Équipe itinérance, dont un intervenant est rattaché au CRD. Parmi les institutions publiques, le coordonnateur des services en santé mentale d'un CSSS situé à une centaine de kilomètres de la ville régionale étudié a aussi été rencontré en entrevue. Dans les questionnaires et les entrevues avec des migrants, il ressortait en effet que les CSSS jouaient un rôle d'accueil, d'évaluation des besoins et de référence vers des ressources adéquates pour les personnes en situation de précarité résidentielle.

Le centre de détention provincial de la ville a également fait l'objet d'une entrevue. D'après les statistiques de l'hébergement d'urgence, 7 % des personnes le fréquentant proviendraient directement d'un centre de détention, principalement celui situé dans la ville étudiée. Une intervenante d'une maison de thérapie a également été rencontrée, plusieurs usagers du centre

⁵⁹ Il en est de même pour le centre d'hébergement pour personnes avec idéations suicidaires. Cependant, aucun intervenant de cette ressource n'a été rencontré en entrevue.

d'hébergement ayant identifié le passage en thérapie comme motif de déplacement. Près de 70 % de la clientèle de cet organisme sans but lucratif est composée de personnes judiciarisées (hommes et femmes), en probation ou sortant de détention. Les autres personnes viennent sur une base dite « volontaire ».

3.2 Regard sur les dynamiques de mobilité

Les ressources institutionnelles et communautaires sont fixes, enracinées dans un lieu précis. Autour de ce lieu se construisent des pratiques de liaison entre organismes, des affinités entre intervenants et, dans une certaine mesure, se dessine un certain profil d'utilisateurs. Cette section vise à explorer le regard que les acteurs institutionnels et communautaires portent sur ces personnes en mouvement. Si certaines personnes partagent cet enracinement à l'égard de leur milieu de vie, d'autres ne sont que de passage, ont leurs racines ailleurs, ou n'ont tout simplement pas de racines. *Quelle est leur compréhension des motifs de déplacement chez les personnes auprès desquelles ils interviennent? Quelles sont les principales dynamiques de déplacement qu'ils observent chez celles qui vivent une situation de précarité résidentielle?*

En croisant les regards des différents interlocuteurs, il ressort six principales dynamiques de mobilité. Alors que certaines concernent davantage les mouvements vers le centre urbain, d'autres désignent plutôt des dynamiques de mobilité multidirectionnelles entre villes et villages du Québec.

Le passage en institution

L'incarcération

Une portion significative des personnes admises dans le centre d'hébergement (7 % en 2013) provient directement de détention, principalement celui situé dans la ville étudiée⁶⁰. Ce passage en détention est également évoqué par différents acteurs comme un des facteurs amenant une migration des personnes vers le centre urbain. Bien que les établissements encouragent les personnes à réintégrer leur dernier milieu de vie à leur libération – par exemple, en défrayant les

⁶⁰ Il s'agit d'un établissement provincial.

coûts du transport (lorsque la personne est dans l'incapacité de le payer et que personne ne peut venir la chercher), dans les faits, les conditions de vie et l'isolement au moment de la libération limiteraient passablement leur mobilité et en contraindraient plusieurs à se rendre dans les quartiers centraux de la ville, là où se concentrent les ressources communautaires offrant une aide de dernier recours.

Ainsi, dans l'unité « *polyvalente* » du centre de détention de ce centre urbain (où sont détenues les personnes avec un profil « *d'itinérance ou de santé mentale* », pour la plupart, des « *troubles de personnalité limite* »), un nombre important de personnes seraient orientées à leur libération vers des ressources de dernier recours, comme le centre d'hébergement d'urgence, n'ayant aucune autre option de logement, comme l'évoque cette conseillère en milieu carcéral : « *Si je me concentre juste sur mon département, ça doit être près de 25 %. (...) Toutes les semaines, on en envoie. Est-ce qu'ils se rendent tout le temps? Ça c'est une autre histoire.* » D'autres vont loger temporairement chez des connaissances, expérience qui se termine parfois en conflit et en la perte du domicile. À leur libération, l'établissement se charge de leur fournir des vêtements adéquats et un billet d'autobus pour se rendre au centre-ville ou vers une destination où une personne significative les attend. La plupart doivent (sur)vivre au moins durant une semaine sans aucun revenu, en attente de leur premier chèque d'aide sociale.⁶¹

Les démarches pour trouver un logement pendant qu'ils sont « en-dedans » sont complexes, pour ne pas dire « impossibles », pour reprendre les termes d'une personne y travaillant. Les professionnels ou les agents correctionnels sur place vont plutôt leur remettre une liste de ressources à aller rencontrer à leur sortie, lesquelles pourront peut-être les orienter vers diverses options de logement. Les détenus de cette unité n'ont pour la grande majorité pas accès aux maisons de transition pour personnes judiciairisées. Il est en effet rare que ces personnes soient libérées au tiers ou au demi de leur sentence, condition nécessaire pour avoir accès à ce type de ressource transitoire (les personnes devant être en libération conditionnelle ou en probation). L'accès à des ressources d'hébergement en santé mentale ou en toxicomanie est de surcroît

⁶¹ Cette attente, qui était plus longue auparavant, s'est raccourcie depuis la mise en place d'un projet-pilote avec le centre local d'emploi qui consiste à entamer les démarches administratives liées à la demande d'aide sociale un mois avant la libération des détenus. À leur sortie, les personnes doivent quand même se rendre au bureau d'aide sociale pour finaliser leur démarche et attendre une semaine avant de recevoir leur premier chèque. Ainsi, il semblerait que la plupart des gars qui font cette démarche aient une durée de séjour relativement courte à l'hébergement d'urgence, se rapprochant souvent d'une semaine.

difficile pour ces détenus, qui vivent souvent avec la « double problématique » et sont plus à risque d'être refusés.⁶²

Ainsi, pour certaines personnes, le passage en détention sert de porte d'entrée dans le centre urbain. Il peut s'agir de personnes issues de villes ou villages de la région, qui ont perdu le réseau de soutien qui leur permettrait de réintégrer leur milieu, ou encore de personnes qui ont atteint « le fond du baril » et ne souhaitent pas retourner dans leur milieu : *« ce sont surtout des gars avec de gros problèmes de toxicomanie, qui sont rendus profonds, et que leur peau est quasiment en jeu dans leur coin de pays. Ou d'autres qui sont à bout, qui veulent changer de région, changer de réseau. »* Dans le cas des personnes qui arrivent d'autres régions du Québec, il s'agirait surtout d'hommes qui viennent suivre une thérapie, et qui commettent un délit en cours de thérapie ou après avoir été expulsés.⁶³ On peut aussi penser que certaines personnes issues d'autres régions choisissent de transférer leur dossier criminel dans ce district judiciaire, afin par exemple, de se rapprocher de certains membres de leur famille pour pouvoir recevoir de la visite. Ces dernières se retrouveraient cependant rarement en situation d'itinérance au moment de leur sortie, ayant des ressources autour d'elles.

D'après un intervenant de l'hébergement d'urgence, les personnes qui y viennent après un passage en détention sont principalement celles qui vivaient déjà auparavant une situation d'itinérance ou de grande « vulnérabilité » sur les plans matériels et relationnels : *« c'est le noyau des personnes qui étaient déjà dans une errance ou dans une zone de très grande vulnérabilité. (...) Ouais, avant d'aller en détention, ils sont déjà dans ce mode-là. Tsé, si t'as un*

⁶² Pour une conseillère en milieu carcéral de cet établissement, le manque de ressources financières et humaines à l'interne limiterait grandement les possibilités d'accompagnement des personnes pour préparer leur libération. Dans l'unité « polyvalente » de l'établissement, cette conseillère soutient que les hommes sont le plus souvent « laissés à eux-mêmes » pendant leur détention. La surpopulation recentrerait l'intervention des agents correctionnels sur les aspects d'encadrement et de surveillance, ne disposant ni de temps ni d'espaces pour accompagner les détenus et bien préparer leur libération. Quant aux intervenants dits « professionnels », comme cette conseillère carcérale, leurs fonctions doivent se recentrer de plus en plus autour de démarches administratives. Le déplacement de détenus à travers le Québec en raison de la surpopulation nuirait également à l'élaboration d'un plan de sortie, certaines personnes de la région étant détenues à l'extérieur, et ne réintégrant leur établissement qu'une ou deux journées avant leur libération.

⁶³ Cet exemple évoqué par une conseillère en milieu carcéral illustre ce profil : *« Il n'était pas de la région. Il était venu en thérapie ici dans la région. (...) la thérapie l'a expulsé. Il s'est retrouvé dans la rue, a commis un délit et s'est ramassé en prison. Mais personne ne le connaît trop. En plus de sa toxico, il a un traumatisme crânien qui crée des troubles de comportements. L'avocat a fait deux trois téléphones pour lui trouver une place, mais il n'a rien trouvé. Il l'a renvoyé en prison. »*

lien avec la parenté pis tout ça, en sortant de détention, ben t'as accès à ça, ton réseau d'aide. Mais les personnes qui viennent ici de détention, c'est parce qu'ils sont déjà vulnérables. »

La thérapie

Les maisons de thérapie privées et sans but lucratif de la région sont évoquées par la plupart des interlocuteurs comme un des facteurs de mobilité importants chez les personnes en situation d'instabilité résidentielle, qui vont parfois s'y rendre directement ou transiter quelques jours (ou semaines) dans un hébergement d'urgence en attendant d'y être acceptées. Ces organismes (à l'exception des centres de réadaptation en dépendances) recrutent leur clientèle partout à travers le Québec. Par exemple, dans une des maisons à but non lucratif de la ville, 98 des 360 résidents proviendraient de la région sociosanitaire desservie. Environ 70 % des résidents de cette maison accréditée par les services correctionnels sont judiciarisés, les autres venant sur une base volontaire.⁶⁴ Des « agents de liaison » se rendent ainsi dans les différents établissements correctionnels et de justice pour parler de leurs services. Cette pratique de recruter des clients partout à travers le Québec semble courante parmi les différents centres de la région, comme l'évoque un intervenant d'un organisme communautaire : *« ça, là, je te dis : c'est un classique, de voir du monde qui débarque ici, ben tsé, "tu viens d'où ?", "Je viens des Laurentides." "Ok, qu'est-ce que tu fais ici ?" "Ben tsé, ils sont venus me voir pour une thérapie, etc. " (...) Tsé, la personne est démunie. Elle ne sait pas où c'est qu'elle est. »*⁶⁵ La plupart des maisons paieraient le billet d'arrivée, mais non le billet de retour, ce qui est le cas de la maison où une intervenante a été rencontrée. D'après elle, l'éloignement de son milieu de vie serait parfois un élément recherché et nécessaire pour certaines personnes.

À leur sortie, la majorité des résidents de cette maison de thérapie doit vivre avec les revenus tirés de l'aide sociale, ce qui limite grandement les alternatives en matière de logement. Aussi,

⁶⁴ Dans ces cas, la thérapie peut soit faire partie des conditions accompagnant une ordonnance de probation (i.e. une peine à purger dans la communauté), soit faire partie des conditions associées à une libération conditionnelle, lorsque le délit était lié à une problématique de toxicomanie.

⁶⁵ Quelques interlocuteurs identifient le mode de financement de ces organismes comme un élément incitant à recruter des personnes à l'échelle du Québec : *« Ils [les maisons de thérapie] sont subventionnés au nombre de personnes qui rentrent dans leurs organisations, pis c'est le phénomène classique, ils se promènent entre Montréal et Québec, ils vont recruter là-bas, ils vont chercher des gens dans la rue là-bas. Ils s'en viennent ici, les gens, ils ne savent pas à quoi qu'ils ont affaire. »* Effectivement, le financement reçu par ces organismes de la part de l'Agence de la santé et de services sociaux fonctionne *par personne*, i.e. par résident accueilli, cela peu importe si celui-ci termine ou non sa thérapie.

généralement, les personnes n'ont pas un « grand réseau social » à leur sortie. Les hommes et les femmes vont souvent partir vivre en colocation avec une personne connue en thérapie, ce qui diminue le loyer, mais se termine parfois par un conflit ou le retour de problèmes de consommation qui ramènent la personne à la rue. Par ailleurs, une intervenante en maison de thérapie souligne que les services offerts dans son organisation sont davantage centrés sur la « thérapie » que sur la « réinsertion sociale », relevant ceci comme une lacune : « *les résidents sont laissés à eux-mêmes. Dans le sens qu'ils font les démarches eux-mêmes.* »

Le nombre de départs en cours de thérapie serait important dans tous les centres de thérapie, qu'il s'agisse de départs volontaires ou, dans une moindre mesure, d'expulsions. Ce sont principalement ces personnes qui vont se retrouver en hébergement d'urgence, la plupart des personnes qui se rendent au bout de leur thérapie ayant une adresse à leur sortie. Dans la ressource interpellée, la majorité des personnes qui étaient « itinérantes » à leur arrivée en thérapie (environ 3 % en 2013) ont quitté en cours de route.⁶⁶ Les intervenants rencontrent aussi des personnes qu'ils suspectent de « mal » utiliser la ressource, venant en thérapie davantage pour le gîte que pour la démarche en elle-même. Ces personnes se rendraient rarement jusqu'à la fin de la thérapie. Les personnes qui sont expulsées de la maison sont quant à elles souvent désignées comme ayant des « troubles de personnalité limite » ou des problèmes de santé mentale qui n'ont pas été diagnostiqués et ne reçoivent pas de médication adéquate :

Rendue ici, si on se rend compte que la personne a deux ou trois troubles, qu'elle n'est pas diagnostiquée, qu'elle n'a pas de médication... bien là, c'est plus compliqué. (...) Des fois, on est obligé d'appeler les parents de la personne parce que nous ça ne fonctionne vraiment pas ici. Pis là, la personne, on sait pas trop... y'a pas de place au [centre d'hébergement], c'est souvent la ressource de dernier recours. On va essayer de garder la personne le plus longtemps possible, mais sinon, ça se peut qu'elle reparte pis on sait pas nécessairement s'il y a une ressource qui va pouvoir l'accueillir.

Les personnes qui souffrent de problèmes concomitants se verront tôt ou tard expulsées de la ressource, sans alternatives.

⁶⁶ Une seule personne dite « itinérante » se serait rendue au bout de sa thérapie de 6 mois.

Ainsi, d'après plusieurs interlocuteurs rencontrés, les personnes en provenance de l'extérieur qui sont expulsées ou quittent en cours de route les thérapies se retrouveraient particulièrement démunies : « *La personne sort de là, elle est sur le pouce. Elle débarque en ville. Elle ne sait pas où elle est.* » Cette migration engendrée par la recherche ou l'imposition d'une thérapie semble moins courante dans le cas du centre de réadaptation en dépendances de la région (CRD), qui offre des services destinés spécifiquement aux personnes résidant dans la région et qui a misé sur le développement de points de services locaux dans onze municipalités différentes. Ces points de services permettent à la fois de mieux rejoindre les populations susceptibles d'avoir besoin de services en toxicomanie, de faire leur évaluation sur place, d'offrir des services d'accompagnement dans le milieu, d'assurer une transition harmonieuse vers une thérapie fermée dans le centre urbain, mais aussi, d'assurer l'accompagnement et le retour des personnes dans leur milieu au moment de leur sortie de thérapie.

L'hospitalisation

Un dernier type de parcours géographique à caractère « institutionnel » observé par les interlocuteurs a trait aux hospitalisations pour des problèmes de santé mentale et/ou physique. Dans l'hébergement d'urgence, 5 % des résidents proviendraient directement de l'hôpital.⁶⁷ Il peut s'agir, en premier lieu, de personnes qui sont de passage dans le centre urbain, et qui sont hospitalisées d'urgence suite à une intoxication (un « *badtrip* ») ou une situation de crise liée à la santé mentale. Dans les cas de refus de traitement ou lorsque la personne obtient son congé, si elle n'a pas d'alternative pour se loger, elle sera référée vers le centre d'hébergement ou s'y dirigera par elle-même.

D'autres sont issus des villes/villages environnants; ils ont été traités en psychiatrie et ne peuvent pas retourner dans leur appartement pour diverses raisons : « *Soit qu'ils ne l'ont pas payé ou il y a trop de conflits avec le propriétaire, ces gens-là ont souvent des conflits et donc, ils n'ont plus d'endroit où demeurer. Donc, c'est plus souvent les deux problématiques ou toxicomanie. Ils vont à l'hôpital parce que, bon, ils ont trop consommé, plus d'argent sur leur chèque, ne peuvent pas se louer d'appartement.* » Finalement, certaines personnes se déplacent en raison de leur psychiatre traitant. Ces personnes vivent dans une autre ville du Québec, mais

⁶⁷ À noter qu'aucune personne travaillant dans l'hôpital régional n'a pu être rencontrée. Les informations recueillies proviennent surtout des propos des intervenants de l'hébergement d'urgence.

leur psychiatre traitant est rattaché à l'hôpital du centre urbain étudié. Si elles sont hospitalisées et ont besoin d'un traitement ou d'une nouvelle médication, elles devront être orientées vers la ville où se trouve leur psychiatre attitré. Certaines vont donc se tourner vers l'hébergement d'urgence, en attente d'un logement dans le milieu ou pendant leur suivi.

Il semble ainsi que ces personnes dont le parcours est davantage « institutionnel » proviennent de lieux dans lequel elles n'ont plus nécessairement de lien d'appartenance. Elles sortent de prison, de thérapie ou de l'hôpital et n'ont personne pour venir les chercher et les ramener chez elles. Personne ne les attend dans leur ancien milieu de vie. Les liens qui définissent le lieu où elles vont sont ceux créés en institution ou en hébergement d'urgence, par exemple des connaissances avec qui ils vont partir en colocation.

Relations conflictuelles et précarité en logement : l'éloignement comme stratégie de survie

Plusieurs interlocuteurs rencontrés évoquent des exemples de personnes dont précarité résidentielle et conflits relationnels sont au centre de leur histoire migratoire. Ces parcours ne se font pas nécessairement des petites vers les grandes villes; les déplacements se font parfois entre villes et villages d'un même secteur, avec des passages dans le centre urbain régional, parfois à une échelle plus large, au gré des rencontres. Pour se loger, ces personnes vont s'appuyer sur différentes relations, familiales, amicales ou amoureuses. C'est le cas par exemple d'une jeune fille qui circule d'appartement en appartement, avec des périodes en hébergement, dans un secteur plutôt rural :

Donc j'ai une fille qui est extrêmement instable. (...) Elle est plutôt en mode impulsive. Puis elle vit... un cycle de... Elle est incapable d'être seule. Quand elle va chez ses parents, ça passe par toutes sortes de belles promesses qu'elle ne tient absolument pas. Les parents disent « Ben si tu commences à faire ça ou ben si tu commences à faire ça ben tu pars. » Pis là, elle part. (...) Elle part chez des amis pis se fait exploiter soit au niveau financier, au niveau de... Des fois, elle a de la médication puis la médication, elle la vend ou elle la donne. Pis des fois, c'est des échanges de services sexuels... Donc... Très exploitée à travers de ça. (...) Elle peut faire une demande d'hébergement pis elle est dans une espèce d'urgence, mais elle vient ici. Pis là, l'urgence s'est dissipée pis là elle décide qu'elle part.

Comme l'illustre cet exemple, ces personnes sont décrites par les intervenants comme étant impulsives, susceptibles de se faire exploiter, et vivent des expériences de cohabitation qui se transforment rapidement en conflit. L'éloignement apparaît alors comme stratégie de survie et elles vont partir vers une nouvelle connaissance avec qui cohabiter. Pour un intervenant d'un CRD, qui observe fréquemment ce « *patron relationnel* », les difficultés de ces personnes seraient liées à leur « *histoire développementale* » et aux impacts à long terme de la consommation, qui entraîneraient des réactions spontanées en situation de conflit : « *Donc quand l'anxiété monte, ils perdent leurs habilités à résoudre les difficultés. Et ils ont des craving, ils ont envie de consommer. Donc ils ne vont pas au-devant des choses pour régler et éviter des problèmes.* »

Les personnes mobilisent d'abord leurs propres ressources familiales et amicales, et s'appuient de manière sporadique sur des ressources communautaires d'hébergement (avec, parfois, des passages en centres de thérapie ou de détention). Ce sont les relations qui guident leurs déplacements, évitant certains secteurs où elles ont « brûlé » leurs ressources, et recherchant de nouveaux espaces relationnels dans lesquels s'inscrire : « *C'est vraiment des patterns relationnels qui se réinstallent. Pis c'est des conflits par-dessus conflits. Pis là, la personne, elle dit "Je ne peux plus aller dans le village de [un village], parce qu'il y a trop de monde qui m'en veulent là. J'peux plus aller à [un village], j'peux plus aller là, au centre du village, parce qu'il y a trop de conflits."* » Du côté des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence, une directrice observe aussi plusieurs femmes qui passent d'une relation amoureuse à l'autre, migrant de villages en villages au gré des nouveaux conjoints, prises dans « *des processus de domination qui perdurent dans le temps* » et qui sont « *dévastateurs* » pour la santé et le bien-être.

Crise situationnelle et relocalisation : la recherche de repères

Séparations, situations de violence conjugale, incendies, traumatismes, évictions font partie du lot de situations de vie qui peuvent forcer une relocalisation temporaire ou sur le long terme chez des personnes fréquentant les différentes ressources d'hébergement d'urgence. Un intervenant évoque également les pertes d'emploi (diminution des revenus, attente pour chômage) et les accidents de travail comme motifs de déplacement : « *En attente de chômage, en attente de CSST, ces choses-là, ça arrive de plus en plus. Le niveau de stress est plus élevé dans la famille, ces choses-là pis la personne veut sortir de son milieu. C'est plus ça, au niveau de la région, là.* » Un des intervenants souligne en ce sens que l'impasse dans laquelle elles se trouvent est souvent plus facile à dénouer, ces personnes n'étant pas « *ancrées* » dans un « *mode de vie d'errance* ». Un autre intervenant d'un hébergement insiste cependant sur l'importance de bien les accompagner, puisque les événements bouleversants qu'elles ont vécus peuvent engendrer un glissement éventuel vers « *l'itinérance* ».

Les interlocuteurs remarquent que ces personnes qui vivent une crise « *situationnelle* » vont généralement chercher à se rapprocher de points de repère, souvent des amis, de la famille, sans nécessairement cohabiter ou, même, avoir de contacts avec eux : « *il y a un vécu, il y a des liens ici. Soit un oncle, une tante... Il y a quelque chose à lui ici.* » Une intervenante donne l'exemple d'une dame qui revient vers le centre urbain étudié pour se rapprocher de sa famille suite à un divorce et des problèmes de consommation : « *Pour elle [le centre urbain] est un lieu sécuritaire. Même si elle côtoie plus ou moins sa famille, ils vont être proches d'elle.* » Même constat du côté d'une intervenante en hébergement pour femmes victimes de violence : « *La migration est beaucoup là-dessus. Et c'est important... Toute l'importance d'avoir des proches autour de soi, amis, famille, te sort de ton isolement, là. Tsé, t'as un réseau autour, faque c'est de le garder.* »

La référence vers l'hébergement d'urgence se fait souvent *via* un point de services local de leur CSSS. Le coordonnateur des services en santé mentale d'un CSSS situé dans une ville environnante soutient qu'il arrive souvent à l'équipe de nuit ou des services psychosociaux courants de référer des personnes vivant différents types de « *crises psychosociales* » vers la ressource d'hébergement temporaire locale. S'il n'y a pas de place et qu'elles n'ont pas d'autres options, les personnes vont être orientées vers un plus grand centre, par exemple celui de la ville

étudiée. Dans ce secteur, c'est d'ailleurs le CSSS qui est chargé de faire l'évaluation de toute personne qui souhaite être admise à l'hébergement communautaire temporaire pour adultes.

Migration économique et services spécifiques : à la recherche d'un milieu de vie adapté

D'après les intervenants rencontrés, un certain nombre de personnes migrent (dans ces cas, il s'agit d'une « migration » avec un projet d'installation) afin de vivre dans un milieu de vie mieux adapté à leur condition économique ou de santé. Ce qui guide le déplacement, c'est la représentation qu'elles se font d'une ville et de la qualité de vie qu'elles croient pouvoir y trouver.

Ces personnes vont par exemple rechercher la présence de logements abordables, la région étudiée étant globalement reconnue pour le faible coût des loyers. D'autres vont choisir le milieu en fonction de la proximité de différents services et de la possibilité de se déplacer en transport en commun, comme l'indique un intervenant d'un centre d'hébergement situé dans une petite ville sur la rive sud du centre urbain, qui entend souvent ces propos chez les résidents : *« Le monde qui sont ici pis qui veulent [avoir] plus de services, ou encore plus de facilités, de déplacements, ça on en voit (...) Ils vont dire “là, j'ai pas d'auto... puis c'est comme difficile d'avoir accès à une épicerie, à une pharmacie.” Puis la proximité des services. Souvent c'est ça qui est recherché quand ils vont à [dans le centre urbain étudié]. »* Certaines vont ainsi migrer pour se rapprocher de ces services et utiliser l'hébergement d'urgence à leur arrivée ou plus tard. Dans le cas des personnes qui proviennent de plus grands centres urbains, une intervenante remarque que le motif de migration est souvent de *« s'éloigner des éléments de stress »*, surtout chez les personnes avec un problème de santé mentale : *« On parle de rapidité, de manque de... D'humanisme. Quand les gens arrivent ici, ce qu'ils nous disent, c'est qu'ils sont tous comme des numéros là-bas. "On n'a pas le temps de nous écouter (...)" Tout va trop vite. Moi, ce rythme-là est infernal. Je ne veux plus vivre dans un monde qui roule aussi vite. [La ville étudiée], oui, ce serait plus tranquille. ” »*

Ainsi, certaines personnes vont fréquenter des ressources d'hébergement d'urgence avec le projet de « s'installer » dans un nouveau milieu de vie, qui leur paraît mieux adapté à leur condition économique ou de santé. Il semblerait difficile de demeurer dans les milieux plus ruraux lorsqu'on est en situation de pauvreté, notamment en raison de la difficulté de se déplacer pour accéder aux différents services et de ressources de dépannage dans certains milieux. Des défis supplémentaires se posent lorsque la condition de santé est fragile.

La circulation de ressource en ressource

Plusieurs intervenants identifient un « petit noyau de personnes », débrouillardes, qui n'auraient ni adresse fixe ni attachement à un lieu particulier et se déplaceraient de ressource en ressource pour se loger. Décrites comme des « nomades », ces personnes auraient une bonne connaissance des ressources d'hébergement à travers le Québec et n'auraient pas de difficulté à se conformer aux règles de vie de celles-ci. Le coordonnateur d'un organisme de travail de rue parle de « vagabonds », « nomades » : *« L'image qui me vient en tête, c'est l'image du vagabond, mais pas péjoratif. Pas vagabond comme itinérant, mais plus vagabond comme nomade. Pis oui, je remarque comme un trait caractéristique chez ces gens-là, qui ne veulent pas s'enraciner, qui sont un peu, tsé, libre-penseur, un peu idéaliste, un peu "Ah! Je vis dans la rue, j'ai rien, mais tsé, c'est comme ça pis..." »*

Une intervenante d'une ressource d'hébergement pour femmes victimes de violence souligne aussi que chaque année, un faible nombre de femmes circule ainsi de ressource en ressource, à longueur d'année. Ces femmes vont se conformer aux règles de vie de l'organisme, mais n'entreraient pas dans une logique d'intervention : *« C'est juste que c'est des femmes qui demandent beaucoup de ressources pis qui prennent... Pis, ça ne règle pas le problème. Tsé, c'est une forme d'itinérance... »* Quand les personnes ont « sur-utilisé » les ressources d'une région, elles changeraient de secteur, reproduisant la même dynamique. D'autres vont se déplacer au gré des saisons, passant les hivers en ville, dans les ressources, et les étés en campagne, où ils peuvent être engagés comme travailleurs saisonniers (parfois logés sur place, ou en camping). *« On en a quelques-uns qui forment ce que j'appelle "nos nomades (...) à l'automne, ils montent vers Montréal pis au printemps, ils descendent vers les régions." Ces*

personnes vont fréquenter l'hébergement d'urgence du centre urbain surtout l'hiver, pour ne pas être à la rue, ou encore à l'automne et au printemps, comme lieu de passage entre deux destinations.

Les intervenants partagent leur sentiment d'impuissance vis-à-vis de ces personnes, qui leur "échappent" et avec lesquelles ils ont de la difficulté à définir un plan d'intervention. Du point de vue des intervenants, tout se passe comme si ces personnes utilisaient les ressources à leurs propres fins plutôt qu'en vertu de celles de l'organisme : *Pis ils vont fréquenter [un centre d'hébergement] pour une réponse immédiate à des besoins pis après ça ils repartent pour leur chemin. Puis ils sont pas... la motivation est pas l'intégration sociale.* » La plupart notent un faible nombre de personnes circulant ainsi de ressource en ressource.

L'exclusion d'un lieu et le sentiment de ne plus « être à sa place »

Finalement, certains interlocuteurs évoquent des phénomènes de répression et d'exclusion comme causes de la mobilité. Le coordonnateur d'un organisme de travail de rue donne notamment l'exemple de la répression policière à l'égard de jeunes punks pendant les années 2000 dans certaines villes et villages de la région, qui a amené une vague importante de migration dans le centre urbain étudié. Sans être « dans la rue » à leur arrivée, ces jeunes arrivants se sont établis dans un quartier industriel désaffecté, dans de vieux blocs appartements, en colocation : *« L'année avant, il n'y avait presque pas de punks pis l'année après, il y avait 3-4 blocs qui étaient juste des punks dans les apparts. »* Mais il remarque que ces formules d'habitation en colocation chez les jeunes étaient très précaires et que plusieurs jeunes oscillaient entre rue et logement. En colocation, les jeunes seraient souvent susceptibles de se faire exploités, volés, et de se retrouver sans toit.

Ce sentiment de ne plus être à sa place peut aussi provenir du regard qu'une communauté va porter sur les personnes. Du côté des jeunes, un intervenant remarque ainsi que certains aux allures plus « marginales » vont quitter les petits villages où ils vivent, ressentant le regard et le jugement des autres sur leur vie. En se rendant en ville, ils vont rechercher un « regard neuf » posé sur eux, chercher à effacer le tableau, pour être reconnus autrement que comme « *junky* » :

"Faque j'arrive dans une nouvelle ville, je débarque quelque part, tsé, le monde ne sait pas qui je suis. Je n'suis pas le junky. Je n'suis pas ci, je n'suis pas ça." Tsé, ouais, c'est ça. Il y a comme le désir de faire effacer le tableau pis repartir, tsé. Ce qui est probablement nécessaire. Comme quasiment un geste de survie. Mais en même temps, tsé, entre toi pis moi, c'est assez pathétique que tu te sentes si peu à ta place quelque part, que tu sois obligé d'effacer le tableau pis repartir, tsé. Ça n'a comme pas de sens en même temps.

Il note finalement le cas particulier des autochtones qui, dans certains cas de violence ou de consommation, peuvent se voir exclus de leur communauté : *« la personne voit bien que, à un moment donné, elle est en danger. Qu'elle n'a plus de place, qu'il n'y a plus personne pour elle, que toutes les portes sont fermées. Faque la personne, à un moment donné, elle se sauve »*. Ces personnes arriveraient dans un état « très détérioré » en ville (problèmes de toxicomanie et de santé mentale), ayant souvent d'abord fréquenté les ressources situées à proximité de la réserve et descendu graduellement, au fil des années, vers les plus grandes villes.⁶⁸ La plupart des interlocuteurs ont évoqué la situation des autochtones en insistant sur la complexité et la spécificité de leur réalité et sur les défis importants rencontrés dans l'intervention auprès d'eux : *« l'affiliation est très importante dans une réserve. Pis ce qu'on se rend compte, c'est que quand la personne, soit qu'elle se fait mettre dehors ou qu'elle quitte la réserve parce qu'elle est rendue trop problématique, bien c'est très difficile de favoriser une réintégration, tsé. »* Cela surtout en raison de la distance physique, sociale et culturelle avec ces communautés.

Conclusion

Alors que ces organismes interviennent auprès d'une population vivant pour la majorité une situation de précarité résidentielle, les catégories discursives de l'errance, de l'itinérance et du vagabondage sont réservées à une petite portion de leurs usagers, inscrits dans une dynamique de mobilité importante. Ce profil renvoie aux stéréotypes associés à « l'itinérant » des grands centres, et se construit davantage à partir de « représentations » qu'à partir d'un vécu particulier, possiblement en raison de la difficulté de connaître ces personnes qui ne sont que de passage.

⁶⁸ La réalité des populations autochtones a été peu approfondie dans ce projet de recherche. La plupart des interlocuteurs évoquaient leur situation comme un « cas à part », qui auraient pu faire l'objet en soi de l'entrevue et du projet de recherche.

Entrent dans cette catégorie les personnes vis-à-vis desquelles les intervenants ressentent une certaine « impuissance », ces personnes étant de passage, ne semblant plus avoir d’ancrage relationnel et ne souhaitant généralement pas entrer dans un cadre d’intervention avec des objectifs de stabilisation (soit les personnes circulant de ressource en ressource).

Cette association entre itinérance et mobilité rejoint les propos de Zeneidi et Fleuret (2007 : 2), d’après lesquels l’itinérant porterait « dans sa désignation un fort préjugé de mobilité ». L’itinérant ne désigne pas la personne sans domicile, mais le « nomade » (terme récurrent dans les entrevues), celui qui n’a plus d’ancrage, et qui « erre », qui vient « d’ailleurs » et qui partira « ailleurs » : *« À un moment donné, il part : on n'en entend plus jamais parler. Il s'en va dans une autre région. Il ne connaît pas personne. Il va faire son bout ailleurs. »* C’est celui qui nous échappe et qu’au final, on connaît très peu. Il y aurait ainsi, dans le discours des personnes rencontrées, une distinction entre mobilité légitime et mobilité illégitime, cette dernière étant représentée par la figure de « l’itinérant ». Cette distinction semblerait dans les faits émerger d’une certaine vision définissant le « bon » et le « mauvais » usage des ressources; le premier type d’usage renvoyant à l’utilisation de la ressource comme tremplin vers une stabilisation des conditions de vie et le second, à l’utilisation de la ressource comme lieu de passage, de survie, sans réelle volonté de stabilisation et d’ « intégration sociale ».

Qu’est-ce que cette lecture nous suggère sur la réalité de la précarité résidentielle dans la région? Dans la région, il semblerait que les personnes qui fréquentent les ressources de dernier recours soient rarement « dans la rue » au moment de leur arrivée. Elles quittent une situation invivable en logement, sortent d’une institution ou d’une thérapie, s’éloignent d’une situation de crise ou de violence, sont expulsées de leur logement ou ne sont plus capables d’habiter leur domicile. Dans les cas les plus précaires, il s’agit de personnes qui ont quitté ou ont été expulsées d’une ressource d’hébergement d’urgence. Mais l’itinérance se vivrait rarement dans l’espace public, à l’exception de la ville régionale étudiée, où le phénomène est en croissance.

3.3 Ressources et pratiques d’accompagnement de la mobilité

L’action des ressources s’organise essentiellement autour de *territoires institués*, tels que

constitués en entités administratives qui segmentent le territoire. L'espace « produit », imposé par l'administration que sont les villes, les villages et les régions représentent des « unités » autour desquelles s'organise l'action (Lefebvre, 1974). C'est sur la base de ce découpage que s'organisent les services institutionnels, le plus souvent destinés aux personnes résidentes sur le territoire. Ainsi, par leur localisation, leurs stratégies d'intervention et leurs règles de fonctionnement interne, ils participent parfois involontairement aux dynamiques de mobilité des personnes en situation d'instabilité résidentielle. Cependant, cette recherche révèle que, de manière plus ou moins formelle, les organismes de la région déploient également plusieurs pratiques pour accompagner les personnes fréquentant leur organisme dans leurs déplacements. Par les rapports qui se tissent au sein de ces organismes, ils peuvent contribuer à donner du sens aux lieux et à développer un certain ancrage chez des personnes qui n'en avaient pas. Jusqu'où les organismes vont-ils dans l'accompagnement de la mobilité des personnes? Quelles sont les limites de leur action? Comment légitiment-ils ces pratiques? Quels sont les facteurs facilitant ou limitant l'accompagnement de la mobilité?

Pratiques formelles et informelles

Les organismes rencontrés ont des missions et des valeurs variées, allant de la stabilisation des conditions de vie à la réinsertion sociale, en passant par l'accompagnement thérapeutique, la protection de la société, l'amélioration du bien-être et de la santé, ainsi que la participation sociale. Leur mission les amène tous à être en contact avec des personnes en situation de précarité résidentielle, qu'il s'agisse de personnes vivant à la rue ou de personnes n'ayant pas de stabilité en logement. Le chapitre précédent a mis en évidence différentes dynamiques de mobilité observées chez ces personnes. Les entrevues révèlent également une diversité de réponses à la mobilité des personnes, que celles-ci souhaitent s'installer, se déplacer ou ne soient que de passage. Ces pratiques déployées par les organismes sont plus ou moins formelles, s'inscrivant le plus souvent à la marge de leur mission. Cependant, pour quelques-uns d'entre eux, il ressort que l'accompagnement de la mobilité est perçu comme faisant partie intégrante de leur mission. Les pratiques peuvent ainsi être ordonnées selon le degré de formalité de celles-ci et d'intégration au cœur de la mission des organismes.

Responsabilité individuelle -> information sur les ressources existantes -> accompagnement physique
-> transport payé -> références personnalisées -> référence et suivi par des équipes de proximité
dans le milieu -> points de services locaux

Fig. 4.2 : Schéma du continuum des pratiques d'accompagnement de la mobilité

D'un côté de ce continuum se situent les acteurs pour lesquels la mobilité est perçue comme étant la responsabilité de l'individu, leur action se limitant généralement à leur remettre l'information existante sur les ressources. Il revient aux personnes d'effectuer par elles-mêmes les démarches pour réintégrer le milieu de leur choix au moment de leur sortie de l'organisme. Celles-ci sont incitées à faire preuve de « *débrouillardise* » pour trouver des moyens de transport et un logement où vivre dans le lieu qu'elles souhaitent réintégrer. Lorsque les personnes sont particulièrement démunies et isolées, un accompagnement plus serré peut être offert sur une base personnelle par les intervenants. Il s'agit cependant d'exceptions, et cet accompagnement se fait sur la base de la « *bonne volonté* » d'un intervenant. La faiblesse de cet accompagnement est légitimée par différentes raisons. Dans le cas d'une ressource d'hébergement pour personnes judiciarisées, cette responsabilisation ferait partie de l'apprentissage nécessaire à leur intégration sociale suite à l'incarcération. Dans le cas d'une maison de thérapie, cela est plutôt justifié par le fait que le financement reçu par l'Agence de la santé et des services sociaux soit octroyé en vertu d'une mission thérapeutique et non de réinsertion sociale. Pour mieux accompagner les personnes au moment de leur sortie de thérapie, il faudrait que la maison reçoive le financement nécessaire à un accroissement des ressources humaines.

D'autres ressources font un pas de plus dans l'accompagnement de la mobilité des personnes en offrant non seulement de l'information sur les ressources existantes dans un milieu donné, mais en soutenant concrètement leurs démarches. Cet accompagnement se fait surtout auprès de personnes souhaitant s'installer dans le milieu où se trouve la ressource, mais aussi, parfois, auprès de celles qui souhaitent quitter vers un autre lieu. Dans le cas des personnes souhaitant s'installer dans le milieu, certains organismes mettent à leur disposition un guide des ressources locales qui pourront les appuyer à différents niveaux, qu'il s'agisse du logement, de l'emploi, de la santé ou de l'alimentation. D'autres offrent une aide pour l'ameublement grâce au support de bénévoles de la ressource. Cependant, il est parfois nécessaire de faciliter l'accès à ces ressources pour éviter le phénomène des portes tournantes, c'est-à-dire que la personne soit renvoyée de

ressource en ressource sans trouver l'accompagnement ou le service dont elle aurait besoin. Le milieu étudié a d'ailleurs été proactif en ce sens, en mettant sur pied une Équipe itinérance travaillant auprès de personnes en « rupture sociale » qui se heurtent à plusieurs barrières dans l'accès aux services. Cette équipe a notamment établi une entente de partenariat avec le centre de détention pour accompagner les personnes les plus fragilisées au moment de leur libération et éviter qu'elles ne soient laissées à elles-mêmes. Dans des cas particulièrement « à risque d'itinérance », moyennant le consentement de la personne, sa conseillère carcérale peut interpeler un intervenant de l'Équipe itinérance pour qu'il se rende sur place pour la rencontrer. À sa sortie, la personne a ainsi déjà créé un lien avec un intervenant, qui l'attendra : « *Oublie-pas, tu t'en vas voir [nom de l'intervenant], il y a quelqu'un qui t'attend. Il a vu la personne, il a eu un contact avec. C'est très aidant. Il faudrait faire ça avec la majorité des gens que j'ai là.* » Cependant, ce service n'est offert qu'aux personnes qui veulent rester dans la ville où se trouve l'établissement de détention, alors que celui-ci dessert plusieurs autres villes.

Dans le cas des personnes qui sont de passage et souhaitent quitter le milieu, l'essentiel du travail de ces organismes consiste d'abord à leur offrir un lieu de répit, pour stabiliser leur situation avant de quitter et à créer un lien de confiance qui permettra de bien les accompagner dans leur projet de déplacement, le cas échéant : « *Tout part de l'accueil et de la création du lien dans l'intervention.* » Lorsque la personne se sent prête à quitter ou qu'elle doit quitter, les intervenants de ces ressources vont effectuer, si la personne est consentante, une référence personnalisée (par téléphone) vers un organisme ou une personne-ressource du milieu où elle souhaite se rendre, par exemple, un membre de sa famille. Il s'agit de s'assurer que la personne soit « attendue » à son arrivée et qu'elle ne se heurte pas à un vide : « *c'est de contacter des membres de leur famille ou de leur réseau social pour essayer que quelqu'un les attende quand ils seront arrivés. Pour pas qu'ils se retrouvent dans une situation de rupture encore.* » Dans certaines situations, une intervenante en hébergement d'urgence a envoyé le chèque d'aide sociale d'un homme par la poste à un intervenant d'une ressource du milieu où il souhaitait se rendre, pour être certaine qu'il ait de l'argent pour se trouver un appartement à son arrivée :

On en a eu un qui voulait s'installer à [une ville moyenne de la région] dans un bloc à appartements. J'ai dit « Là, tu vas faire comment? » On a appelé des organismes là-bas, on va s'organiser pour, si la personne a une grosse dépendance, je vais envoyer le chèque du monsieur par la poste à l'organisme qui va l'accueillir, le temps qu'il

trouve un appartement. Ça, c'est une de nos stratégies pour éviter que la personne... Si ils partent d'ici avec leur chèque, souvent ils arrivent là-bas pis i' ont pas d'argent.

Si la personne a un projet jugé « réaliste » et qu'un proche avec qui elle a un lien significatif l'attend à son arrivée, certains organismes public et communautaire vont accepter de payer le billet d'autobus pour qu'elle s'y rende. Cette pratique peut également s'effectuer auprès de personnes ne pouvant être admises dans la ressource, faute de place, ou auprès de personnes devant être expulsées (il est cependant plus rare que les intervenants acceptent de payer dans ces cas). Si les ressources environnantes sont privilégiées, une intervenante en hébergement indique à ce sujet que le fait de référer une personne vers les refuges des grands centres urbains est le signe que la personne est rendue « au bout » de la désaffiliation : *« Ce qui est en lien avec les grands centres, ça, c'est quand il y a aucune autre option. Pour dire à quelqu'un : "je peux juste t'offrir Montréal ou Québec", c'est comme le gros bout de ligne. Ça, c'est quand tu sais vraiment plus quoi faire. Ou soit que tu viens de là, il 'y a rien ici, je peux te renvoyer là-bas, on va aller ailleurs. »* Une instruction ministérielle oblige également le centre de détention à évaluer les besoins des personnes libérées en fin de sentence et d'offrir, si nécessaire⁶⁹, le remboursement des frais de transport pour qu'elles puissent retourner dans leur milieu de vie :

On va lui permettre de faire des téléphones. Qui vient le chercher? « Ah moi, je n'ai personne. » Faque là, on a l'obligation de payer soit l'autobus ou le taxi. Dans nos documents, c'est même écrit que si besoin était, on devrait payer l'avion. C'est arrivé qu'on en avait un qui venait du nord du Québec. On a payé l'autobus jusqu'à Amos et de Amos, on a payé l'avion pour le renvoyer chez lui. Parce qu'il n'avait rien. C'est au moins pour le retourner. S'assurer qu'il se rende dans le milieu où il doit aller. [une conseillère en milieu carcéral]

Cette intervenante a toutefois l'impression que ce déplacement des personnes est parfois à la limite des pratiques éthiquement acceptables, se faisant de manière instrumentale, sans suivi. Elle raconte l'exemple d'un homme qui a littéralement été « *droppé* » (terme qu'elle utilise elle-même) du centre de détention au trottoir d'une ressource d'hébergement à Montréal par un fourgon cellulaire et deux agents correctionnels. S'étant heurtée au refus de toutes les ressources locales à accueillir cet homme, la seule option pour cette intervenante a été de le renvoyer vers

⁶⁹ Lorsque les personnes n'ont ni moyens financiers, ni entourage pour venir les chercher. Il est à noter que les Services correctionnels n'ont pas l'obligation de fournir une aide à une personne libérée en permission de sortir ou en libération conditionnelle, ni à celle qui est remise à une autre autorité.

Montréal (il était natif de Laval), où les ressources ont généralement des seuils d'accessibilité plus bas.

Les CLSC vont également payer à l'occasion des billets d'autobus à des personnes sans domicile sur leur territoire, pour qu'elles puissent se rendre vers des milieux où des ressources pourront les aider, comme l'évoque ce coordonnateur des services en santé mentale en rappelant l'exemple d'un homme qui dormait à l'entrée d'un immeuble d'une ville moyenne à proximité :

Faque ils [les policiers] ont appelé la garde sociale [le service d'intervention de nuit du CLSC], puis ils disaient : « On a essayé de regarder avec ton partenaire [l'hébergement d'urgence local], il n'y avait pas de place. » Faque on a regardé, on a fait des démarches pour trouver une place pis, en fin de compte, on a trouvé une place à Québec. Faque là, en fonction de ses besoins... On a payé le café, les beignes, on l'a fait attendre au Tim Horton toute la nuit parce qu'à moins 20, dehors, c'est pas intéressant. Il est resté là toute la nuit. Le lendemain, son billet d'autobus était payé, faque on l'a envoyé à Québec avec les contacts qu'on avait faits. Ils l'attendaient.

Pour ces organismes, il est cependant impossible de poursuivre le suivi auprès des personnes qui ont quitté. Avec le déplacement vient l'effritement puis la rupture du lien créé avec les personnes, sauf dans de rares cas où elles vont téléphoner pour donner des nouvelles. Les personnes se sont-elles rendues à destination? Comment leur situation a-t-elle évolué? Quel a été l'impact de cette intervention?

Afin de maintenir le lien avec les personnes qui quittent le milieu où se trouve la ressource, quelques acteurs ont développé des points de services locaux dans de petites municipalités dispersées dans la région. Il s'agit d'un CRD, dont les services s'articulent autour d'un centre de thérapie fermée dans le centre urbain étudié et de 11 points de services locaux, ainsi que d'un centre d'hébergement pour femmes victimes de violence, qui dispose de deux points de services locaux en plus du centre d'hébergement. Dans ces deux cas, sans être leur mission principale, l'accompagnement de la mobilité des personnes y est indissociable, le retour dans la communauté ou l'inscription dans une nouvelle communauté étant aussi, sinon plus important que le passage en hébergement. L'objectif de ces points locaux de services est, dans un premier temps, de permettre aux personnes qui le souhaitent (et dont la vie n'est pas en danger) de demeurer dans leur milieu de vie. Ils permettent aussi de faire sur place l'évaluation des besoins

des personnes qui souhaitent quitter leur milieu, par exemple pour fuir une situation de violence ou suivre une thérapie fermée. D'autre part, ces services assurent une liaison au moment où les personnes quittent la ressource d'hébergement ou de thérapie pour réintégrer leur milieu, comme l'explique ce coordonnateur des services professionnels en CRD :

le plus important, c'est ce qui va se passer une fois retourné dans la communauté. C'est là que ça se passe dans le fond. (...) L'enjeu majeur dans un environnement protégé, c'est le jour où est-ce que je retourne dans la communauté, où est-ce que je retourne là où je consommais. Et souvent l'apprentissage le plus important, c'est là qu'il se fait. L'exposition est nécessaire pour faire cet apprentissage-là.

Pendant son passage en centre de réadaptation, la personne est mise en lien avec l'intervenant qui l'accompagnera en service externe lorsqu'elle réintégrera son milieu. La personne est également encouragée à maintenir un lien avec une personne de son entourage. La thérapie fermée étant d'une durée de trois semaines, cela permet à plusieurs personnes de garder leur logement et de pouvoir le réintégrer à leur sortie. Par-delà le service externe en toxicomanie, certaines personnes vont parfois être référées vers des équipes de proximité locales, surtout rattachées aux CSSS, afin de les accompagner de manière plus globale et qu'elles puissent se maintenir en logement.

Dans le cas des femmes victimes de violence, les points de services permettent également de maintenir le lien avec celles qui souhaitent réintégrer leur milieu après le passage en hébergement, car la moitié des femmes retournent vivre avec leur conjoint et environ 10 % retournent près du lieu où elles vivaient. Selon la directrice de cette ressource, un accompagnement dans le milieu serait crucial pour aider la personne dans son processus de retour, pour qu'elle rentre chez elle avec « *les épaules bien droites* ». Si la personne souhaite faire une rupture avec son lieu de provenance et s'éloigner de son conjoint, l'installation dans un nouveau lieu de vie est considérée avec tout autant d'importance : « *Une des choses importantes, c'est : "Est-ce que je vais être bien dans ce logement-là et en sécurité? Est-ce que j'améliore mes conditions de vie ou je les détériore par rapport à ce que j'avais avant?" C'est pas vrai que parce que t'es victime de violence conjugale et que tu dois te réorganiser que tu es obligée d'accepter n'importe quoi.* » Les intervenantes privilégient (comme dans le cas des centres de réadaptation) une transition graduelle entre l'hébergement et la vie en appartement. Une fois que

les femmes ont trouvé leur appartement, elles peuvent ainsi demeurer à l'hébergement ou participer aux activités, le temps de l'aménager à leur goût, de l'approprier peu à peu.

Ces pratiques d'accompagnement de la mobilité sont indissociables de la mission de ces deux derniers organismes, pour lesquels le retour dans la communauté ou l'installation dans une nouvelle communauté sont considérés avec autant d'importance que la période passée en centre d'hébergement. Ils privilégient une approche de transition graduelle entre les milieux de vie et les niveaux d'intervention (« *step-down* »).⁷⁰ Cependant, pour la plupart des organismes, l'accompagnement de la mobilité s'inscrit à la marge de leur mission. Peu d'organismes ont formalisé ces pratiques, à l'exception des pratiques de remboursement de frais de transport. L'action a surtout trait aux barrières matérielles qui limitent les déplacements des personnes. Confrontés à des situations d'urgence sociale et à l'augmentation des demandes, l'essentiel des interventions déployées vise d'abord à stabiliser les conditions de vie des personnes et à favoriser l'accès aux services dont elles ont besoin. Les ressources du centre urbain étudié se disent, pour la plupart, « débordées » et sous-financées devant l'ampleur des besoins, ce qui limite les possibilités d'accompagnement des personnes.

Dispositifs d'accueil et fonctionnement interne

Les entrevues et les questionnaires avec des migrants ont révélé qu'environ la moitié de ceux-ci s'étaient déplacés dans la ville étudiée pour des motifs liés à la famille, au travail ou au réseau social, alors que l'autre moitié s'est déplacée en raison des ressources qui s'y trouvaient. Le rôle des ressources n'est donc pas négligeable dans les parcours géographiques des individus. En-dehors de pratiques dites « intentionnelles » pour accompagner la migration des personnes, il ressort des entrevues que les acteurs influencent également le cheminement géographique de manière « non intentionnelle ». Ressort particulièrement des entrevues l'impact des règles d'admission et de fonctionnement interne sur les parcours migratoires des personnes en situation de précarité résidentielle. D'après Roy et al. (2006), l'organisation des services, leur emplacement, les critères d'admission, les règles de fonctionnement interne et la continuité des

⁷⁰ Plusieurs autres organismes vont référer des personnes vers les services externes de ceux-ci. Par exemple, les centres de thérapie privés ou sans but lucratif vont souvent référer des résidents vers ces suivis en toxicomanie qui peuvent se faire dans leur milieu de vie.

services constituent en effet les principaux défis rencontrés par les personnes itinérantes dans leur rapport aux ressources.

Deux types de mobilité émergent en lien avec cet enjeu. D'une part, certaines personnes qui ont « brûlé » une ressource vont être contraintes de se déplacer vers une nouvelle ressource, dont le seuil d'accessibilité est plus bas (souvent dans les centres urbains de plus grande importance) ou dans laquelle elles ne sont pas encore connues. En raison du faible nombre de ressources dédiées à l'itinérance dans le centre urbain étudié, être expulsé ou refusé lors de l'admission dans une ressource signifie souvent de devoir se déplacer dans une autre ville pour trouver refuge. À ce sujet, le coordonnateur d'un centre d'hébergement temporaire en santé mentale (mais accueillant un large spectre de profils) souligne que de plus en plus, les ressources d'hébergement pour femmes victimes de violence des environs ont tendance à refuser les femmes qui sont trop désorganisées et qui ont des troubles de santé mentale (notamment, les troubles de personnalité).⁷¹ Ces personnes doivent alors se tourner vers des ressources d'hébergement d'urgence, qui représenteraient rarement des milieux de vie adaptés à la situation de femmes victimes de violence, étant le plus souvent mixtes et ne garantissant pas l'anonymat. Ces femmes seraient particulièrement susceptibles d'être renvoyées de ressource en ressource (et de ville en ville), sans trouver de réponse adaptée à leurs besoins. La directrice d'un centre d'hébergement pour femmes souligne à cet égard qu'il manque dans la région une ressource d'hébergement dédiée aux femmes en situation de précarité résidentielle. Cet organisme reçoit un grand nombre de demandes provenant de femmes en difficultés, qui vivent une période d'instabilité résidentielle et sont « multi-éprouvées ». Les portes de l'organisme sont ouvertes à ces femmes, dans la mesure où elles peuvent cohabiter avec d'autres femmes et, surtout, des enfants.

D'un autre côté, à l'inverse, certaines personnes vont rechercher une ressource où l'encadrement est plus marqué. Les ressources d'hébergement d'urgence accueillent une population très diversifiée, parmi lesquelles des personnes en situation de crise, de détresse psychologique, avec une santé mentale fragile ou avec des problèmes lourds de consommation.

⁷¹ Ces ressources sont des milieux de vie qui hébergent souvent femmes et enfants. Le cadre de vie proposé est variable selon les ressources, mais une constante parmi les ressources de la région semble être la difficulté d'accueillir ces femmes, qui doivent alors être redirigées vers des ressources avec un seuil d'accessibilité plus bas, dans des villes plus ou moins rapprochées.

De manière générale, les acteurs constatent un accroissement de la violence et de l'agressivité dans les ressources, ce qui serait lié entre autres à la « *consommation exponentielle d'amphétamines* ». Les personnes ont « *la mèche courte* »; le degré de tension est élevé. Le coordonnateur d'une ressource d'hébergement d'une petite ville à proximité du centre urbain étudié indique à ce sujet que certaines personnes vont se rendre spécialement vers cette ressource pour trouver une période de répit, s'éloigner de la consommation ou se retrouver avec des personnes auxquelles elles s'identifient davantage (s'éloigner par exemple du profil « itinérant »). Cette ressource représenterait un « entre-deux » en termes d'accessibilité et d'encadrement, répondant à un certain « vide » de service dans le centre urbain.

Le discours des acteurs rencontrés suggère ainsi une certaine gradation entre les ressources qui participe à la construction du profil de personnes qui y seront accueillies et, involontairement, à la mobilité de celles-ci. D'un côté du spectre se trouveraient les organismes offrant un « *accueil inconditionnel* ». Seul l'organisme de travail de rue se décrit ainsi. Cela est possible grâce aux différents volets de services offerts, allant du centre de jour au travail de rue. Une personne qui ne peut plus venir au centre de jour (ce qui est très rare), pourra toujours être accompagnée par un travailleur de rue. Suivent les organismes qui exigent comme condition d'admission que la personne soit « capable de respecter le bien-être et la sécurité des autres résidents », ce qui est le cas notamment de l'hébergement d'urgence de la ville étudiée. Au centre de ce continuum se trouvent les organismes « de type milieu de vie » ou « familial », qui demanderont souvent aux résidents d'être sobres à l'intérieur des murs et de participer minimalement à la vie communautaire (par exemple, faire la vaisselle, préparer les repas). Il s'agit principalement de ressources d'hébergement temporaires dédiées particulièrement aux personnes avec des problèmes de santé mentale. De l'autre côté du spectre se trouvent les ressources de type milieu de vie qui hébergent des enfants (les centres d'hébergement pour femmes victimes de violence et certaines ressources d'hébergement temporaire) ainsi que les ressources où les personnes doivent respecter un code de vie élaboré et un horaire rigide, notamment les maisons de transition pour personnes judiciairisées et certains centres de thérapie. Les personnes qui ne respectent pas ce code de vie sont retournées en milieu correctionnel (lorsque celles-ci sont en libération conditionnelle) ou sont expulsées. Dans chacune des entrevues, les acteurs s'évaluent entre eux par rapport à leur seuil d'accessibilité et leurs limites, ce qui est souvent une source d'incompréhension et de tension entre eux.

Ainsi, alors que dans les grands centres, une personne peut se tourner vers plusieurs ressources d'hébergement sur un territoire restreint, dans les villes moyennes, une personne qui est « barrée » d'une ressource de dernier recours ou qui recherche une ressource plus adaptée doit inévitablement changer de ville, en raison du faible nombre de ressources dans le milieu. L'impact des pratiques d'exclusion n'est pas le même que dans un grand centre urbain, où une personne qui ne peut plus fréquenter une ressource pourra habituellement en trouver une autre à quelques coins de rue.

L'ancrage

Si les ressources participent à la mobilité des personnes sur le territoire, elles peuvent également contribuer à l'ancrage de personnes « mobiles » dans un milieu de vie. Il peut s'agir d'un environnement rapproché de la ressource, mais aussi, étonnamment, d'un environnement relativement éloigné. Il semblerait ainsi que l'expérience des personnes au sein de ressources communautaires puisse agir comme un tremplin pour réintégrer par soi-même le milieu de vie de son choix. Alors que certains acteurs partageaient le sentiment de ne pas avoir développé de pratiques d'accompagnement de la mobilité, leur discours laissait pourtant transparaître un impact non négligeable sur la vie des personnes en favorisant, par-delà la stabilité en logement, le développement d'un rapport positif à un milieu de vie dans lequel elles souhaitent s'inscrire. Trois éléments semblent particulièrement contribuer à cet ancrage.

Le répit

Les personnes qui fréquentent les ressources d'hébergement d'urgence arrivent le plus souvent dans un état d'épuisement physique et mental et d'anxiété. Difficile dans ce contexte de voir clair dans sa vie, de faire des choix judicieux, de s'orienter vers les ressources adéquates. Une intervenante d'un centre d'hébergement du centre urbain étudié partage l'exemple d'un homme âgé de 77 ans qui traverse une période d'errance et de migration de ville en ville depuis 2 ans, avec sa voiture. Ses déplacements sont intercalés d'hospitalisations liées à la fragilité de son état mental : *« C'est quelqu'un qui a travaillé une bonne partie de sa vie. Mais depuis les deux dernières années, il s'est retrouvé en dépression. Il s'est promené. Il a été hospitalisé à quatre*

reprises pour des dépressions et il s'en retourne vers... Le Lac-Saint-Jean, je crois. » Cet homme est venu prendre un moment de répit dans un lieu où, l'espace de quelque temps, s'estompe le stress financier, n'ayant plus d'entrée d'argent, et où il peut « *se reposer* » avant de se remettre sur la route. Ainsi, le sens que cette personne donne à son passage dans cette ressource est avant tout un temps de répit pendant lequel, « *sans pression* », il pourra faire ses démarches et repartir vers les siens au Lac-St-Jean. Un intervenant de cette ressource insiste par ailleurs sur l'importance d'offrir un hébergement 24 h sur 24, avec trois repas par jour afin que les personnes puissent vivre dans une atmosphère reposante, favorable à la réalisation de leurs propres démarches : « *si tu veux assurer un accompagnement dans le séjour, tu ne peux pas les... Il devenait contradictoire de les faire sortir le jour. T'as plus de lien, t'as plus de contact avec eux.* » Le cadre de cette ressource est décrit comme « souple », la durée de l'hébergement étant variable en fonction des besoins de la personne.

La création de liens

Certaines ressources apparaissent particulièrement propices au développement de relations significatives, à la fois entre usagers d'une même ressource, mais aussi avec des membres de la famille ou divers réseaux de socialisation. Pour le coordonnateur d'un centre d'hébergement d'urgence, la création de liens serait le principal « moteur de la stabilisation » des personnes que sa ressource accueille : « *C'est être quelqu'un quelque part, mais c'est plus un problème de liens que de lieux. Donc quelqu'un qui arrive ici, qui a le désir de s'enraciner ici, que d'avoir un lien avec des gens qui est significatif et tout ça, ça, le moteur de la stabilisation, sinon la migration continue.* » Les exemples illustrant cela sont nombreux dans les entrevues, notamment dans le cas du centre d'hébergement pour femmes victimes de violence et des centres de thérapie. Les personnes vont parfois souhaiter s'établir à proximité des ressources afin de pouvoir retourner y manger, socialiser ou s'impliquer bénévolement. Ainsi, les ressources peuvent parfois devenir le vecteur par lequel se construit l'appartenance à un milieu vis-à-vis duquel les personnes n'avaient pas d'attachement particulier auparavant. Par-delà ces liens significatifs entre usagers et avec les intervenants, certains acteurs rencontrés évoquent des exemples où le passage dans une ressource a servi de tremplin vers une inscription sociale dans des réseaux familiaux ou des groupes d'affinité. Pour un des intervenants en hébergement d'urgence, par-delà le besoin immédiat d'un hébergement, ce qui oriente une personne vers une ville ou une autre est souvent un projet « relationnel », comme renouer avec un de ses enfants, se rapprocher d'une

connaissance, revoir un ancien patron. C'est parfois autour de ces liens que va finalement se construire un certain ancrage dans un milieu de vie, malgré la précarité résidentielle qui peut subsister.

Participation sociale et citoyenne

Finalement, quelques acteurs rencontrés évoquent l'impact des expériences de participation sociale et citoyenne sur le rapport que les personnes entretiennent avec le lieu où elles vivent ou ont vécu par le passé. Le coordonnateur d'un organisme de travail de rue donne l'exemple d'un jeune homme qui a quitté sa petite communauté rurale d'origine pour se rendre vers le centre urbain, ayant le sentiment de ne plus y avoir sa place et se sentant étiqueté comme le « *punk* » du village. Après plusieurs années en ville, marquées notamment par la consommation, il fréquente l'organisme de travail de rue avec lequel il s'engage finalement dans une expérience de coopération internationale à Madagascar. Au cours de ce périple, ce jeune vit un certain choc identitaire. Le regard posé sur lui n'est plus le même. Au retour, sa consommation diminue et il prend une certaine distance vis-à-vis de son identité de « *punk* », dans laquelle il s'était en quelque sorte enfermé et à travers laquelle les autres le percevaient. Puis il décide de retourner vivre dans son village : « *On a l'impression qu'ils sortent... Ils sortent de leur petit village en se sauvant par la porte d'en arrière, mais on a l'impression qu'ils ont le goût de re-renter mais comme par la grande porte. Parce qu'ils ont fait un bout de chemin sur eux.* » Il observe parfois ce « *retour* » chez les jeunes auprès desquels il travaille : « *Quand ils font un bout dans leur niveau de participation sociale, dans l'amélioration de leurs conditions de vie, ça arrive souvent qu'ils retournent dans leur petit village aussi.* »

L'organisme de travail de rue accompagne les personnes les plus marginalisées dans leur milieu de vie en misant sur la participation sociale et citoyenne. L'intervention se situe, d'une part, auprès de la communauté en général, afin de changer les regards et les réflexes à l'égard des personnes qui, par exemple, vivent une situation de crise dans l'espace public. D'autre part, à travers la pratique des arts et la production d'un journal de rue, l'organisme accompagne les personnes dans les espaces de participation citoyenne, dans des prises de parole. Ainsi, par-delà les « *services d'urgence sociale* », l'organisme œuvre au développement d'un milieu où chacun peut exister comme citoyen à part entière, « *être quelqu'un quelque part* », être reconnu dans ses capacités, ses talents; la construction d'une ville où chacun peut « *habiter* ». Les gens vont

parfois tenter de transposer cette expérience ailleurs, en retournant vivre dans un lieu qui a été significatif dans leur parcours.

3.4 Les défis rencontrés

Pour terminer, les acteurs des ressources étaient invités dans les entrevues à identifier différents défis liés à la pratique auprès de personnes mobiles en situation de précarité résidentielle. Voici les principaux défis relevés :

- **La concertation et l'intercompréhension des missions respectives** : Les entrevues mettent en évidence l'important travail de concertation qui s'est fait au sein de la ville étudiée, la création de l'Équipe itinérance étant un des résultats concrets qui facilite le cheminement des personnes au sein des différents services. Les pratiques de liaison entre les organismes de la ville vont ainsi souvent se faire de manière personnalisée et l'accompagnement offert par l'Équipe itinérance permet d'éviter le phénomène des portes tournantes⁷². Ce travail de concertation et de liaison entre les ressources du centre urbain étudié ne s'est pas réalisé avec les ressources de la région, situées à l'extérieur de la ville. L'accompagnement d'une personne qui souhaite ou doit se déplacer d'un lieu à un autre se limite souvent à une référence personnalisée, par voie téléphonique, ou à un billet d'autobus payé. L'interconnaissance de la mission et de la structure des organismes sont moins développées, ce qui peut amener certaines tensions; par exemple, une personne sera orientée vers une ressource, mais elle sera refusée lors de l'entrevue d'évaluation.

- **Les références personnalisées entre ressources** : Lorsqu'une personne doit changer de milieu pour se rendre dans une autre ressource, les intervenants privilégient une référence personnalisée, le plus souvent sous forme d'appel téléphonique; dans la mesure où la personne est consentante. Sans garantir la disponibilité d'un lit ou d'une place dans la ressource où la personne doit se rendre (les centres d'hébergement n'acceptant pas les « réservations »), cela permet de s'assurer que la personne y est admissible et qu'un intervenant sur place soit avisé de sa situation et de sa venue éventuelle. Ces références personnalisées apparaissent plus difficiles

⁷² Voir Ménard, J.-M. et N. L'Espérance (2012). *Évaluation de l'implantation de l'équipe itinérance de Trois-Rivières*, Centre de réadaptation en dépendance – Domrémy-de-la-Mauricie-Centre-du-Québec, 81p.

dans le cas des liaisons entre hébergements et maisons de thérapie, notamment lorsque des personnes sont expulsées. Elles sont également impossibles lorsque les personnes doivent se rendre dans des refuges des grands centres urbains. Des défis particuliers se posent finalement au niveau des références lorsque les centres d'hébergement exigent que les personnes hébergées soient préalablement évaluées en CSSS, ce qui est le cas d'une ressource de la région. Lorsqu'une personne souhaite retourner dans cette ville, il est difficile de s'assurer qu'elle pourra trouver un hébergement temporaire, puisque son admissibilité sera évaluée par une autre ressource, soit le CSSS.

- **La qualité des services sociaux et de santé pour des personnes qui sont dans une dynamique d'instabilité géographique ou qui sont de passage dans un hébergement temporaire :** « *Pourquoi mobiliser professionnels et médecins pour une personne qui va peut-être disparaître demain matin?* » Le coordonnateur d'un hébergement temporaire d'une petite ville insiste sur les barrières que rencontrent les personnes « de l'extérieur » fréquentant sa ressource pour accéder aux services sociaux et de santé. Il constate que la « rapidité » de la réponse et de la prise en charge n'est pas la même pour tous : « *S'ils savent que quelqu'un est sur leur territoire, pis que... ils savent que cette personne-là a un historique d'instabilité géographique puisqu'elle a dans le décor "multiproblématique", "justice" et blablabla, bien souvent, ça va être plus long.* » Les intervenants en CSSS vont parfois préférer que la personne fasse preuve de « stabilité » avant de pouvoir accéder à un suivi, par exemple, en se trouvant un logement sur le territoire. Il rencontre le même défi dans le cas des personnes qui proviennent du centre urbain étudié à proximité et qui sont hébergées temporairement dans sa ressource : « *Si j'appelle mon CSSS, ils disent « ben il fait pas partie de notre territoire. Faque alors pourquoi lui donner des services temporaires, il va retourner à [la ville régionale]. » Mes AEO⁷³ sont débordés, ils peuvent pas s'occuper de... pis si j'appelle au CSSS de [la ville régionale] bien ils me disent : « Ben là y'est pas sur mon territoire, mais quand il va être de retour sur notre territoire, ben là il va pouvoir faire une demande. »* La personne se retrouve donc dans un vide de services. Cet exemple illustre une certaine déconnexion entre les territoires institutionnels et les territoires vécus par les personnes.

⁷³ Les personnes chargées de l'accueil, l'évaluation et l'orientation en CSSS.

- **Le maintien du lien à la sortie des ressources lorsque les personnes changent de milieu :** Il est rare que les intervenants vont maintenir un lien avec une personne qui se déplace vers un autre milieu de vie. Les intervenants n'ont souvent aucune idée de ce qui arrive à une personne après son départ. Il apparaît donc difficile d'évaluer l'impact des pratiques d'accompagnement de la mobilité (ex. payer un billet d'autobus) puisque les intervenants n'auront, la plupart du temps, aucun écho de ce qui est arrivé à la personne une fois partie.

- **L'accueil et l'accompagnement des personnes vivant avec une « double problématique » (toxicomanie et santé mentale) :** De manière globale, les personnes vivant avec des troubles concomitants de santé mentale et de toxicomanie sont particulièrement susceptibles d'être renvoyées de la plupart des ressources ou encore, d'osciller entre la rue et la prison. L'exclusion qu'elles vivent dans les ressources les contraint à vivre constamment dans une dynamique migratoire et limite la possibilité de s'ancrer dans un lieu, d'exister quelque part. Cette dynamique de portes tournantes ne se vit pas uniquement à l'échelle d'une ville, mais à l'échelle de vastes territoires, la fermeture des portes d'une région pouvant amener à délocaliser la personne vers une autre région. Dans la ville régionale étudiée, elles pourront trouver un support de la part de l'Équipe itinérance ou maintenir un lien avec les intervenants de l'organisme de travail de rue. Elles pourront être référées vers des formules de logement supervisé. Cependant, dans les villes environnantes, il n'y a ni logements supervisés, ni équipe spécialisée en itinérance. Les référer vers les ressources des plus grands centres apparaît parfois alors comme l'unique alternative pour ces intervenants. Plusieurs intervenants évoquent à cet égard le manque de ressources spécialisées dans les troubles concomitants.

- **La reconnaissance des ressources « régionales » :** Un intervenant d'un organisme de travail de rue partage le sentiment d'une certaine dévalorisation de la pratique des organismes communautaires des petites et moyennes villes par rapport à la pratique des organismes des grands centres urbains autour de la question de l'itinérance notamment. De manière générale, les organismes rencontrés sont rarement interpellés pour se prononcer publiquement sur la situation de l'itinérance ou partager leurs modèles d'intervention. Comme nous l'avons vu, les ressources de cette région interviennent auprès d'une population qui n'est pas désignée « itinérante » comme telle et ne reconnaissent leurs usagers pas dans cette appellation. Bien que leur financement ne provienne souvent pas d'enveloppes dédiées à l'itinérance, ces ressources en

toxicomanie, en santé mentale, en milieu carcéral, rencontrent un nombre croissant de personnes littéralement « sans domicile » et sont confrontées à une situation de débordement. Y aurait-il lieu de raffermir les ponts avec ces organisations?

Annexes

De l'absence des femmes dans cette étude (note explicative)

Les femmes sont sous-représentées dans cette étude exploratoire. Bien qu'elles comptent pour 16 % des usagères de la ressource d'hébergement de la ville régionale étudiée, seulement 8 femmes sur 73 (soit 11 %) ont rempli un questionnaire et aucune d'entre elles n'a accepté de participer à une entrevue. Au moment de nos nombreux passages dans la ressource d'hébergement (à une quinzaine de reprises), afin d'y remplir les questionnaires et conduire des entrevues, les femmes ont soit refusé de participer à la recherche, soit elles n'ont pas été abordées puisque les intervenants estimaient que leur l'état mental ne leur permettait pas d'être sollicitées pour participer à la recherche.

Les femmes qui fréquentent la Goélette sont-elles dans des trajectoires de vulnérabilité significativement plus lourdes que les hommes qui ont accepté de participer à la recherche? Attendent-elles plus longtemps avant d'avoir recours à ce type de service, suite au refus d'accès d'autres types de structures, s'y retrouvant ainsi plus mal en point? Lorsqu'elles arrivent à la Goélette, est-ce pour elles le tout dernier recours d'un long parcours de demande d'aide, alors que toutes les relations sociales sont épuisées?⁷⁴

Sans en connaître précisément la raison, nous pouvons formuler quelques hypothèses :

- Il est possible que la mobilité des femmes soit moins grande que celle des hommes, ayant le plus souvent accès à des ressources d'hébergement pour femme dans leurs localités et restant attachées aux lieux où se trouvent leurs enfants, leur réseau social et familial⁷⁵.
- Les femmes qui fréquentent la ressource d'hébergement mixte ont possiblement une moins bonne santé mentale ou physique, ou encore sont aux prises avec des problèmes de toxicomanie plus sévères que bien des hommes lorsqu'elles y arrivent. On peut penser que leur venue en ces lieux relève d'un processus d'exclusion encore plus sévère.
- Les femmes transitent possiblement moins longtemps par la ressource d'hébergement, si bien qu'elles sont affairées à diverses démarches lors de leur séjour à la ressource, les rendant moins disponibles pour la recherche.

⁷⁴ Notons déjà que le pourcentage de femmes qui fréquentent la Goélette est inférieur à la population estimée des femmes en situation d'itinérance. Ceci s'explique vraisemblablement par le fait que les femmes fréquentent moins les ressources mixtes et se tournent davantage vers des ressources pour femmes, dont les centres pour femmes victimes de violence.

⁷⁵ Les résultats obtenus par l'étude de Kauppi, Pallard et Shaikh (2013 : 100) vont dans ce sens. Alors que parmi les migrants récents et de moyens termes (moins de 5 ans), comptaient pour 69 % d'homme, les migrants de plus de 5 années étaient à parité homme femme.

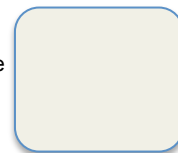
Pour pallier en partie cette lacune, nous avons tenté de suréchantillonner les femmes dans les questionnaires auprès des usagers de la ressource. Et comme cette stratégie ne donnait pas non plus les résultats escomptés, nous avons rencontré une intervenante d'une ressource communautaire destinée aux femmes afin d'avoir accès, ne serait-ce que minimalement, aux parcours de ces femmes dans l'espace.

Ainsi, force est de constater qu'il faut mettre en œuvre des dispositifs spécifiques pour accéder à l'expérience de la précarité résidentielle et de la mobilité des femmes.

Questionnaire auprès des usagers d'une ressource d'hébergement

Catégorie de services reçus :

- H = Hébergement d'urgence
- E = Équipe itinérance
- M = Maison de chambres
- B = Bénévole



Sexe : H F Âge : _____

BLOC I : MILIEU D'ORIGINE et PARCOURS MIGRATOIRE

Q1. Dans votre enfance, quelle ville ou quel village a été votre lieu de résidence principale?		
Nom de la ville ou du village	Région	Précisions
		Période approximative :

Q2. Au cours de votre vie, quelle ville ou quel village représente le lieu de résidence le plus important ou significatif pour vous?		
Nom de la ville ou du village	Région	Précisions
		Période approximative :
		Pourquoi?

Q3. Entre ce dernier lieu de résidence significatif (réponse à la question 2) et votre arrivée ici, avez-vous vécu dans plusieurs autres villes/villages ?**		
	Oui	Nombre approximatif de villes/villages : Raisons : Quel est le dernier lieu où vous avez vécu avant d'arriver dans la ville ici?
	Non	Pas de précision

**** Arrêter le questionnaire après la Question 3 si la personne est née dans la ville régionale, que cette ville représente le lieu le plus significatif pour elle et qu'elle n'a jamais vécu dans d'autres villes/villages.**

BLOC II : Migration – Facteurs répulsifs et attractifs

Q4. Dans votre dernier lieu de résidence principale avant d'arriver dans la ville régionale, quels sont les éléments qui vous ont particulièrement incité ou forcé à changer de milieu de vie? Note : Encercler le ou les facteurs répulsifs qui correspondent le mieux à la réponse de la personne, puis la relancer seulement sur ces facteurs, en prenant soin d'identifier les mots-clés évoqués par celle-ci.		
	Facteurs répulsifs	Précisions
	Travail	Secteur d'emploi : Évènement déclencheur (perte d'emploi, délocalisation, harcèlement, etc.) :
	Logement	Formule d'habitation : Évènement déclencheur (loyers élevés, manque de logements abordables, éviction, etc.) :
	Santé mentale	Type de problème : Évènement déclencheur (manque de services, préjugés, etc.) :
	Alcoolisme/toxicomanie	Type de problème : Évènement déclencheur (manque de services, préjugés, violence, etc.) :
	Transport	Difficulté rencontrée : Évènement déclencheur (perte du permis, frais de déplacement, manque de transport en commun, etc.) :
	Revenus	Situation de revenus : Évènement déclencheur :
	Famille	Situation familiale : Évènement déclencheur :
	Justice	Situation judiciaire : Évènement déclencheur :
	Autre(s), préciser :	

Q5. Au moment de choisir un nouveau milieu de vie, quels sont les éléments qui vous ont particulièrement attiré vers cette ville-ci?

Note : Encercler le ou les facteurs attractifs qui correspondent le mieux à la réponse de la personne, puis la relancer seulement sur ces facteurs, en prenant soin d'identifier les mots-clés évoqués par celle-ci.

	Facteurs attractifs	Précisions
	Travail	Secteur d'emploi recherché : Emploi trouvé :
	Logement	Formule d'habitation recherchée : Formule d'habitation trouvée :
	Services sociaux et de santé (santé mentale, physique, désintox)	Type de services recherchés : Type de services trouvés :
	Hébergement d'urgence	Type de services recherchés : Type de services trouvés :
	Transport	Mode de transport recherché : Mode de transport trouvé :
	Réseau social et activités urbaines	Réseau et activités recherchées : Réseau et activités trouvées :
	Famille	Membres de la famille recherchés : Membres de la famille trouvés :
	Consommation d'alcool et de drogues	Ce qui était recherché (anonymat, accès facile, etc.) : Ce qui a été trouvé :
	Autre(s),	

	préciser	
--	----------	--

BLOC III : Perspectives d'avenir

Q6. Depuis combien d'années vivez-vous dans cette ville régionale?
Nombre d'années :

Q7. Si vous en aviez la possibilité, aimeriez-vous retourner vous établir dans une des villes ou un des villages où vous avez vécu par le passé? Note : Encercler le choix qui correspond le mieux à la réponse de la personne, puis la relancer seulement sur les raisons de celui-ci, en prenant soin d'identifier les mots-clés évoqués par celle-ci.		
	Réponse	Précisions
	Oui, dès maintenant	Ville ou village : Raisons :
	Oui, lorsque sa situation serait stabilisée	Ville ou village : Raisons :
	Non	Raisons :
	Peut-être	Ville ou village : Raisons :

BLOC IV : Participation à une entrevue individuelle

Q8. La seconde phase de ce projet de recherche consistera en la réalisation d'entrevues individuelles avec 15 personnes fréquentant le centre d'hébergement. Acceptez-vous d'être recontacté par un intervenant du centre pour participer à une entrevue?	
Oui	Nom de la personne :
Non	Pas de précision

FIN

Schéma d'entrevue destiné aux personnes fréquentant le centre d'hébergement

Dans cette recherche, on s'intéresse à votre expérience des différents lieux où vous avez vécu et leur impact dans votre parcours. À travers cette entrevue, j'aimerais connaître ce qui vous a mené dans cette ville régionale, votre milieu d'origine et votre parcours à travers certaines villes et villages où vous avez habité auparavant. L'entrevue va se dérouler sous le mode d'une discussion et j'ai quelques grandes questions pour nous guider.

Un des objectifs de cette recherche est de comprendre la trajectoire géographique qui a conduit les personnes vers cette ville-ci. On s'intéresse particulièrement aux différentes expériences vécues dans les petites villes par rapport aux plus grandes. Cette recherche nous permettra de réfléchir aux actions à poser pour mettre en place des services qui sont sensibles à la provenance des personnes.

- Enregistrement audio de l'entrevue
- Usage d'un schéma papier pour illustrer et discuter autour des différents lieux de vie
- Formulaire de consentement
- Compensation financière

BLOC I : AUJOURD'HUI

Pouvez-vous me parler de l'endroit que vous habitez présentement?

a. Principaux espaces fréquentés au sein de la ville

- Où vivez-vous principalement en ce moment?
- Quels sont les lieux que vous fréquentez le plus souvent dans la ville? (ex. parcs, port, la rue des forges, hôpital, etc.) Pourquoi?

b. Principales occupations

- Quelles sont les activités qui occupent votre temps présentement?

c. Relations significatives dans la ville

- Y a-t-il des personnes significatives pour vous qui habitent ici?

d. Services du centre d'hébergement

- Quels sont les services que vous fréquentez présentement dans la ressource?
- Et comment ça se passe ici pour vous?

Comment avez-vous connu ce centre d'hébergement?

Depuis combien de temps êtes-vous dans la ville?

Était-ce un lieu que vous connaissiez déjà?

Qu'est-ce que vous recherchez en venant dans cette ville?

- Comment vous imaginiez-vous la ville avant d'y emménager? Est-ce que certains éléments vous attiraient ici?
- Qu'est-ce qui vous a frappé en arrivant ici? Qui ont été les premières personnes que vous avez rencontrées?
- Des personnes vous ont-elles aidé lors de votre arrivée?
- Y a-t-il des choses qui vous ont nuit en arrivant ici?

Comment trouvez-vous cet endroit? Ce qui vous plaît? Ce qui vous déplaît?

BLOC II : AVANT

a. Dernier lieu habité

Où viviez-vous juste avant d'arriver dans la présente ville?

Pouvez-vous me décrire ce milieu de vie...

- En termes de relations / réseau social (possibilité de se faire de nouveaux réseaux, amis, sentiment d'appartenance vs isolement) + exemples concrets liés à son expérience
- De possibilité d'emploi, d'occupation (activités, travail, études, autres) + exemples concrets liés à son expérience
- En termes de logement + exemples concrets liés à son expérience

Qu'est-ce qui vous a amené à quitter ce lieu pour vous rendre dans cette ville-ci? (facteurs répulsifs et/ou attractifs)

- Qu'est-ce qui s'est passé?
- Y'a-t-il eu des gens en soutien? Des personnes significatives qui ont aidé? (*à traverser une épreuve si tel est le cas.*)
- Est-ce que quelque chose aurait permis de vous retenir là-bas?
- Pourquoi être parti vers la ville où nous nous trouvons?

b. Milieu d'origine

Quel est votre milieu d'origine?

- Combien d'années y avez-vous vécu approximativement?

Avez-vous encore un lien d'attachement vis-à-vis de ce lieu (personnes, lieu particulier, paysages, etc.)?

- Y retournez-vous à l'occasion? Pourquoi?
- À quoi ressemblait la vie là-bas?

c. Milieu significatif (ou d'appartenance)

Parmi les différents endroits où vous avez vécu, y a-t-il un lieu de vie particulièrement significatif pour vous? Pourquoi?

Comment c'était de vivre là-bas? Pouvez-vous me décrire cet endroit...

- En termes de relations (possibilité de se faire de nouveaux réseaux, amis, sentiment d'appartenance vs isolement) + exemples concrets liés à son expérience
- En termes de possibilité d'emploi / d'occupation (activités, travail, études, autres) + exemples concrets liés à son expérience
- En termes de logement + exemples concrets liés à son expérience

Combien de temps y avez-vous vécu? Qu'est-ce qui vous a amené à quitter ce lieu?

BLOC III : Rétrospective et Avenir

Nous allons prendre quelques instants pour illustrer votre parcours de migration sur cette feuille. Il s'agit d'y inscrire chronologiquement les lieux où vous avez vécu et la période de temps durant laquelle vous y avez vécu. Je vous invite également à qualifier votre sentiment de bien-être dans chacun de ces lieux en fonction du code de couleurs.

a. Rétrospective à l'aide du « parcours illustré »

Entre les différents lieux où vous avez vécus, est-ce que c'était la première fois que vous viviez une instabilité résidentielle avant de venir ici?

Quels ont été les facteurs déclencheurs des différents déménagements?

- Comment ça passait? Que faisiez-vous de vos possessions?

Si on cherchait un titre à ce schéma

b. Perspective d'avenir

Quel type de milieu de vie recherchez-vous présentement?

- Où avez-vous été bien dans votre vie?
- Y a-t-il un endroit où vous avez déjà vécu qui pourrait s'apparenter à ce que vous recherchez?
 - [si oui] qu'est-ce qui pourrait vous aider à retrouver ce milieu?
 - [si non] qu'est-ce qui pourrait vous aider à vous installer et vous épanouir dans la ville de votre choix?

- Est-ce qu'il y a des moments dans votre vie où un coup de main vous aurait permis de vous ancrer dans un lieu? Des moments où des services auraient fait défaut? Des personnes qui auraient pu être en support?

Le centre d'hébergement joue-t-il un rôle pour vous aider à retrouver un milieu de vie satisfaisant à vos aspirations? Comment?

D'autres services jouent-ils un rôle en ce sens?

Y a-t-il autre chose que vous aimeriez ajouter à propos de vos expériences des différents lieux, ruraux ou urbains, où vous avez habitez, et sur l'impact que ces lieux ont eu sur votre parcours?

Outil « parcours illustré »



Parcours illustré des différents lieux habités...

Support papier pour illustrer le parcours lors de l’entrevue : Tracé des niveaux de « bien-être » aux différents moments de la vie en les marquant selon les différents lieux habités. Y sont illustrés les ruptures et les ancrages. Ce code de couleur a été utilisé à diverses reprises par le Collectif pour un Québec sans pauvreté pour qualifier le bien-être : être dans le noir, le rouge, le jaune ou le vert (à l’image des feux de circulation). (Dupéré et coll., 2011) On trouve ici l’exemple de l’illustration d’un parcours migratoire.

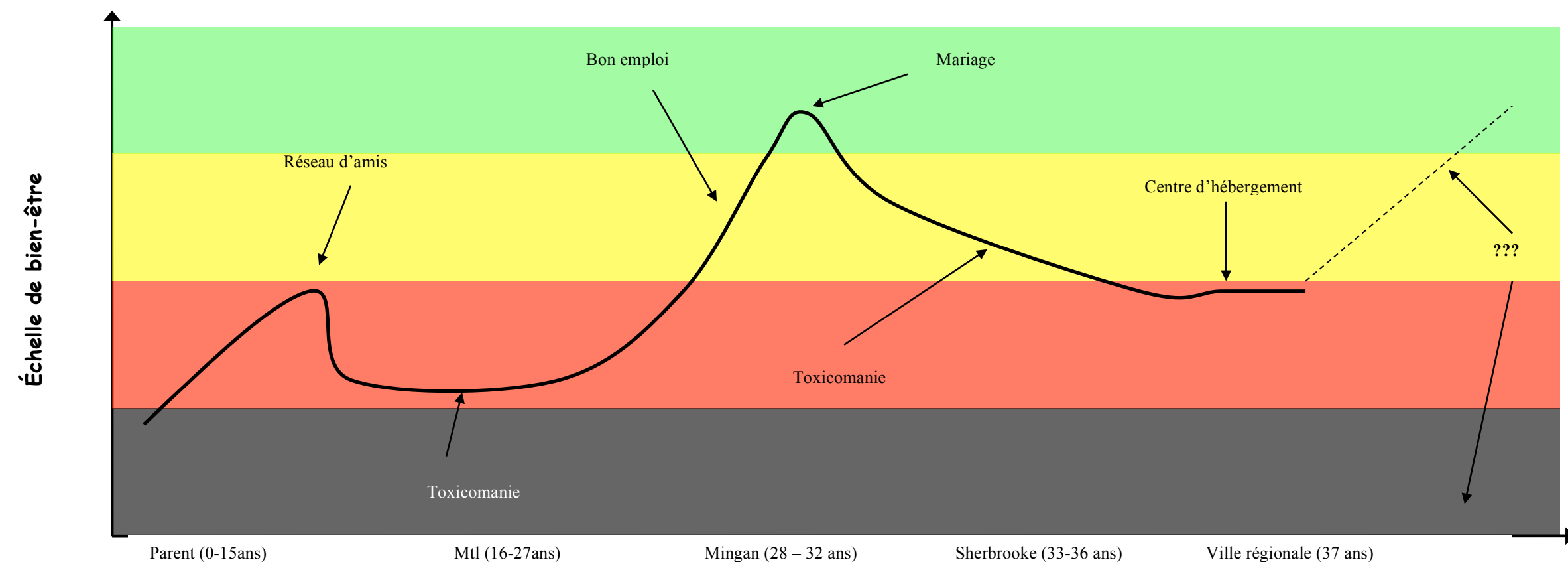


Schéma d'entrevue avec les ressources

Objectifs des entretiens avec les acteurs-clefs :

- *comprendre leur mission et le rôle joué auprès des personnes sans domicile ou en situation d'instabilité résidentielle*
- *recueillir leur connaissance par rapport à l'expérience « migratoire » des personnes accueillies*
- *Approfondir les pratiques formelles et informelles qui contribuent au déplacement d'un lieu à l'autre et comprendre les liens entretenus avec les ressources en milieu urbain*
- *Réfléchir aux pratiques qui pourraient contribuer à améliorer les ponts entre petites villes et centres urbains pour mieux accompagner les personnes*

- Enregistrement audio de l'entrevue
- Formulaire de consentement

BLOC I : Le service

Quelle est la mission première de ce centre?

- À qui s'adresse-t-on? À qui on ne s'adresse pas? (critères d'admission)
- Est-ce qu'il s'agit d'une ressource mixte?
- Pourquoi cette ressource est-elle implantée dans cette ville-ci?

À quoi ressemble généralement un passage dans cette ressource?

BLOC II : Provenance et accueil

Quelle est la provenance des personnes qui viennent fréquentent votre ressource?

- Les lieux de provenance et d'origine sont-ils des données compilées dans le dossier des personnes?
- Comment vous parlent-elles du lieu d'où elles proviennent?

Comment les personnes entendent-elles parler de vos services?

- Comment se fait le recrutement de la « clientèle »?
- Comment se fait l'évaluation des personnes? Sur la base de quels critères sont-elles évaluées?

Quelle est la situation résidentielle des personnes au moment de leur arrivée?

Explorer les différents cas de figures.

En général, les personnes gardent-elles leur logement pendant leur thérapie?

Le reste de l'entrevue portera plus spécifiquement sur la situation des personnes qui sont sans domicile.

Quelles sont les principales ressources desquelles proviennent les personnes « sans domicile » qui viennent en thérapie chez vous?

- Dans cette ville-ci? En d'autres lieux?
- Comment le lien se fait-il? Recrutement, références via intervenant ou contact directement par la personne?
- Qu'est-ce qui contribue à une bonne collaboration avec les ressources qui vous réfèrent des personnes?

Pourquoi ces personnes choisissent-elles votre ressource?

- Ont-elles un certain ancrage dans cette ville-ci? Ou au contraire, cherchent-elles à s'éloigner de leur milieu?

BLOC III : Sortie et destinations

Qu'est-ce qui détermine la durée d'un séjour au sein de votre ressource?

- Quels sont les principes de cohabitation à respecter pour pouvoir y rester?

Qu'est-ce qui influence le choix du « lieux de vie » des personnes qui sortent de votre ressource?

- Quel type de milieu les personnes recherchent-elles à leur sortie?
- Quelles sont les principales destinations des personnes au moment de leur sortie de la maison?

Quelles sont les stratégies utilisées par les personnes pour se loger au moment de leur sortie?

Comment accompagnez-vous les personnes au moment de leur sortie de votre ressource?

- Dans leur projet de déplacement?
- Dans leur projet d'installation dans la ville régionale étudiée?
- Quels critères utilisez-vous pour évaluer ces projets portés par les personnes?

Donner quelques exemples

Quelles sont les principales ressources vers lesquelles vous réferez les personnes qui sortent de votre ressource?

- Dans la ville régionale? À l'extérieur?
- Dans quelles situations faites-vous appel à ces ressources?
- Comment décrivez-vous la collaboration avec ces ressources? Concrètement, comment ces liens de référence se font-ils? (Ex. communication préalable)

BLOC IV : Situation de l'itinérance

Quels sont les facteurs qui peuvent contribuer à amener une personne à vivre (ou revivre) une période d'itinérance à la sortie de votre ressource?

Quels sont les défis que vous rencontrez dans l'intervention auprès des personnes sans domicile?

Avez-vous le sentiment que l'itinérance est l'objet d'une préoccupation dans votre ressource? Dans votre milieu?

- Contribution de votre ressource à la prévention de l'itinérance

BLOC IV : Améliorations

Quelles sont les pratiques qui, à l'intérieur de votre ressource, contribueraient à mieux préparer les personnes à se réinsérer socialement au moment de leur sortie? Pour éviter qu'elles n'aboutissent dans un refuge?

Selon vous, que faudrait-il faire ou continuer de faire pour initier ou consolider des services en ville qui sont attentifs à la provenance des personnes / à leur insertion sociale.

- Quels sont des services que vous estimez intéressants dans ce travail de maillage entre différentes villes/villages
- Quels sont les services qui permettraient d'améliorer les conditions de vie des personnes chez vous?
- Quels services seraient à penser pour aider les personnes à s'enraciner dans un lieu?

BLOC V : Infos sur l'intervenant(e)

- formation
- depuis combien de temps dans la ressource
- rôle

Liste des ressources rencontrées

Type de ressource	Population rejointe	Localisation	Titre de la personne interviewée
Équipe itinérance	Personnes en rupture sociale	Centre urbain étudié	Coordonnateur de l'Équipe itinérance et du centre d'hébergement d'urgence
Centre d'hébergement d'urgence	Personnes en rupture sociale	Centre urbain étudié	Intervenante à l'accueil
Centre d'hébergement de crise psychosociale	Personnes en situation de crise psychosociale et/ou avec un problème de santé mentale	Municipalité d'environ 10 000 habitants, située à 20 km du centre urbain étudié	Coordonnateur clinique
Centre d'hébergement d'urgence	Personnes « sans-abris et itinérantes »	Municipalité d'environ 50 000 habitants située à 40 km du centre urbain étudié	Coordonnatrice
Maison de thérapie	Personnes avec dépendance, principalement judiciairisées	Centre urbain étudié	Adjointe clinique
Maison de transition	Personnes judiciairisées	Centre urbain étudié	Coordonnatrice de l'hébergement
Centre d'hébergement pour femmes victimes de violence	Femmes victimes de violence conjugale	Municipalité d'environ 50 000 habitants située à 40 km du centre urbain étudié	Directrice
Centre de santé et de services sociaux	Population locale	Municipalité d'environ 6 000 habitants située à 100 km du centre urbain étudié	Coordonnateur des services en santé mentale/dépendance
Centre de détention	Personnes judiciairisées	Centre urbain étudié	Conseillère en milieu carcéral de l'unité polyvalente
Centre de réadaptation en dépendances	Personnes avec dépendance	Centre urbain étudié, avec points de service dans 11 petites municipalités de la région socio-sanitaire	Coordonnateur des services professionnels